

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00102665 7



AUTOUR DU MÉTIER

DU MÊME AUTEUR

LE PREMIER CONGRÈS EUCHARISTIQUE RÉGIONAL A SAINTE-THÉRÈSE, — brochure, 24 pp., 8 hors-texte en demi-ton, Montréal, 1913.

CHEZ NOS FRÈRES LES ACADIENS, — 1 vol. in-12, 176 pp., 8 hors-texte en demi-ton, (Bibliothèque de l'Action française), Montréal, 1920.

LA VÉNÉRABLE MÈRE D'YOUVILLE, — tract de l'Action paroissiale, 16 pp. avec portrait de la Vénérable, Montréal, 1921.

Abbé ÉMILE DUBOIS

AUTOUR DU MÉTIER



Bibliothèque
de
L'Action française
MONTRÉAL
1922

NIHIL OBSTAT:

Marianopoli, die 30 novembris 1921

E. Hébert,
censor librorum.

—

IMPRIMATUR:

Marianopoli, die 1 decembris 1921

F.-X. de la Durantaye, v.g.

A la mémoire de celle
dont les doigts agiles, infatigables,
sur un large métier de chêne ont tissé,
amoureusement,
la solide étoffe du pays
de mes habits d'enfance,
ma mère,
je dédie à mon tour
ces rudes pièces d'étoffe du pays,
cousues entre elles,
simplement,
par le fil d'or de l'amour
pour les vieilles gens et les vieilles choses
de chez nous.

Justification du Tirage

Il a été tiré de cet ouvrage sur *Antique* teinté :
25 exemplaires marqués à la main, de A à Z ;
175 exemplaires numérotés à la presse de 1 à 175.

PRÉFACE

Par son roman : Les Morts qui parlent, *M. de Vogué illustre cette thèse profondément juste, que tout peuple soucieux de rester lui-même ne saurait, sans trahir sa destinée, rompre le lien intime qui l'attache à la lignée de ses ancêtres. Sans doute, le temps, comme un flot impétueux entraîne les siècles à travers de continuels changements, vers l'Océan inconnu de l'avenir ; la marche des événements, les découvertes de la science, les développements de l'industrie et du commerce, les aspirations nées d'une culture plus poussée, imposent de nouvelles conditions de vie aux générations qui se succèdent entre les mêmes limites géographiques ; mais il y a une chose qui, bien que sans cesse modifiée dans ses nuances, se doit de garder sa physionomie générale intacte, c'est l'âme, l'âme du peuple telle qu'élaborée par l'action lente des âges, du climat, des traditions et de vingt autres facteurs secrets. Cette âme doit toujours pouvoir se reconnaître en dépit des évolutions nécessaires. Latente, elle doit toujours être là, prête à s'affirmer en de vigoureux sursauts aux heures où le corps est menacé de dégénérescence et de fondre ses éléments en ceux de corps étrangers. Et cette âme, espoir de l'avenir et gage des grandeurs futures, tient sa survivance plus de la cendre des cimetières que du sourire des berceaux. A quoi bon, en effet, de nombreux rejetons dans nos familles, si, oubliant les traces des aïeux, ils allaient grossir le contingent des assimilateurs ?*

Il importe donc au premier chef, pour prévenir ce malheur qui menace les nationalités vivant sous le même

toit, de conserver à nos descendants l'âme pétrie de foi et d'héroïsme qui fut celle des valeureux colons venus de France sur ces bords.

De longues années d'un repos relatif nous avaient enlevé un peu de la vigilance qui dépiste les menées de l'ennemi ; nous étions à la veille de nous endormir, agneaux ingénus, auprès du loup qui avait eu la sagesse de rentrer ses crocs. Ses caresses intéressées avaient même l'heur de nous être agréables. Et n'était-ce pas bien puisque nos affaires allaient à merveille et que la richesse et le bien-être nous faisaient risette ? Pourquoi alors se défier du fauve et lui tenir rigueur du mal qu'il semblait ne plus nous vouloir ? Quoi de mieux ici-bas, qu'une bourse pleine et un bon petit laisser-vivre ?

Ainsi contents, nous laissions s'effriter miette à miette, le glorieux apanage de vertu et de force qui doit être le nôtre et que trois siècles de lutte nous avaient taillé.

Heureusement tous les bergers n'avaient pas planté là leur houlette pour se livrer aux doux charmes de la danse menée aux sons capiteux de la flûte. Il restait encore des veilleurs qui, n'ayant pas oublié de qui ils étaient fils, surent voir plus loin que le moment présent. Et voilà qu'à leur appel, d'abord timidement, puis avec hardiesse, la masse s'est levée et leur a emboîté le pas.

Aujourd'hui les phalanges vont en rangs de plus en plus serrés, conscientes de continuer l'œuvre des nobles devanciers qui eurent pour chef de file les Champlain, les Maisonneuve, les Lemoyne et mille autres au nom aussi doré de gloire pure.

Mais il faut entretenir le feu sacré qui embrase les cœurs, il faut abreuver les âmes au courant du passé, les faire communier plus intimement que jamais à l'âme des aïeux, les mener recevoir les généreuses leçons que donne

leur souvenir. C'est pour cela que depuis une couple de décades on a tendu tout un réseau de défense contre le saxonnisme encombrant et envahisseur. On a organisé des conférences, fondé des œuvres de presse et de propagande, établi des pèlerinages aux lieux historiques illustrés par les nôtres ; des historiens sont venus, des écrivains nous sont nés. Les premiers se sont donné pour tâche de tirer de la poussière de l'oubli nos titres de noblesse et de les faire sonner haut devant nos détracteurs et les hésitants qui n'osaient plus se croire que de vulgaires coloniaux, serviteurs nés d'une race acceptée comme supérieure. Les seconds, tout en nous révélant à nous-mêmes, nous ont appris que nous pouvons figurer avec honneur au Panthéon des lettres et de la poésie.

M. l'abbé Dubois, dans le volume qu'il offre au public, n'a nullement la prétention de viser à la grande écriture ou à la grande histoire telle que nous la servent les Groulx et les Chapais. Son ambition est beaucoup plus modeste, mais non moins louable. Il s'en va furetant les petits coins où l'âme des ancêtres s'est accrochée et où ne s'attardent guère les professionnels de l'histoire, et il finit par entendre des leçons dont il nous fait part simplement et chaudement. La grande histoire s'adresse surtout aux esprits cultivés. M. Dubois veut atteindre le menu peuple, et il faut avouer qu'il y réussit si l'on en juge par son ouvrage : Chez nos frères les Acadiens, *qu'il publiait l'année dernière et dont l'édition est presque entièrement écoulée.*

D'autres fois il nous sert des études critiques que lui ont suggérées ses lectures historiques. Et là encore il trouve moyen de nous plaire et de dégager des leçons de fierté, utiles à tous. En un mot, dans cet ouvrage qu'il livre à la publicité M. Dubois se montre professeur d'éner-

gie et de fierté nationale, et ce faisant, il se place à côté de ceux plus brillants peut-être, qui travaillent à nous faire retrouver l'âme de nos ancêtres à laquelle plusieurs semblaient ne plus vouloir se rattacher, préférant l'âme mercantile saxonne, à l'âme pure et noble que nous ont léguée les vaillants et chrétiens fondateurs de notre race.

Nous osons promettre un franc succès à ces pièces taillées à même l'antique et solide " étoffe du pays," surtout à cette jolie bluette qui s'intitule l'Oiseau bleu.

JEAN CANADIEN

Sainte-Thérèse, 22 novembre 1921.

PREMIÈRE PARTIE

IMPRESSIONS DE LECTURES

CHANSONS CANADIENNES (1)

Bien des auteurs ont parlé de nos vieux chants populaires ; j'y vais quand même de mon petit article. S'il pouvait seulement donner à quelques lecteurs l'idée de lire les pages écrites par le Dr Larue dans le *Foyer Canadien*, et le livre de M. E. Gagnon sur ce sujet, je serais amplement récompensé de mon travail.

Une question se pose d'abord en abordant cette étude. Qui a composé ces gais refrains ? Les chercheurs se le demandent depuis des siècles, et la seule réponse acceptable, je la trouve dans ces vers du poète français, Jean Aicard :

............Ils sont vieux
Ces chants, et les anciens, pères de nos aïeux
Les tenaient de leurs grands qui n'en savaient point l'âge !
D'où viennent-ils ? Peut-être un fada de village,
Un forgeron battant le fer de son marteau,
Un vanneur, quelque pâtre, assis sur le coteau,
Fit les premiers couplets, que chacun par la suite
Répéta ; la chanson fut dite et fut redite,
Et chacun y mêlant son mot, et le meilleur,
Tout le pays enfin a mis là tout son cœur ! (2)

Nos pères, en venant sur nos bords, ont apporté avec eux quelques-uns de ces chants ; nos soldats, nos bateliers, nos coureurs de bois, nos mères ont

(1) Les lecteurs trouveront la plupart des chansons citées : 1° dans le *Foyer Canadien*, années 1863, 1865 ; 2° dans les *Chansons populaires du Canada* de M. E. Gagnon ; 3° dans les *Noels anciens de la Nouvelle-France* de M. E. Myrand ; 4° dans le *Répertoire national* de M. Huston ; 5° dans les *Chants populaires canadiens*, édités par la société de Folklore Américain.

(2) Miette et Noré, p. 197.

improvisé les autres. Des premiers, importés de France, je ne dirai rien : ce sont les plus connus et ils ne nous appartiennent qu'à demi. N'est-il pas quand même intéressant de noter au passage que ces mille riens que fredonnent nos mamans en berçant leurs enfants, sont fredonnés aussi par les mères françaises et obtiennent le même succès : ils endorment les bébés. Là-bas comme ici, nous apprend Charles ab der Halden,

C'est la poulet' grise
Qui pond dans l'église
Ell' va pondre un beau p'tit coco
Pour son p'tit qui va fair' dodo !

La poulette noire pond dans l'armoire, la poulette verte pond dans la couverte, et la brune dans la lune, à Paris comme à Québec, à Rouen comme à Montréal. (1)

Mais l'enfant a grandi ; on se compte pour savoir qui devra "coller" à chat perché ou à chat coupé. Aux Tuileries, nous apprend toujours le même écrivain, comme sous le plus modeste toit de nos campagnes, on le fait de la même manière :

Petit, ciseau d'or et d'argent
Ta mèr' t'appelle au bout du champ
Pour y manger du lait caillé
Que les souris ont barbotté
Pendant une heure de temps :
Va-t-en !

L'enfant plus vieux apprend à passer "sur le pont d'Avignon", où tout le monde passe. Chose charmante, par ici on passe ce fameux pont comme par là, de même que les Français plantent des choux "à la

(1) *Nouvelles études de la littérature canadienne-française*, p. 5.

mode de par chez nous ". Ils connaissent bien " les prisons de Nantes ", " Saint-Malo et son beau port de mer ", " Marianne au moulin " et " Malbrough en guerre."

Nos pères ont apporté de France ces chansons, avec leur gaieté ; et les échos de nos grands bois, de nos rivières et de nos lacs les ont redites et les rediront encore, je l'espère, tant qu'il restera un cœur français sur les bords du Saint-Laurent.

Mais j'arrive sans plus tarder aux refrains canadiens ou canadianisés, que je voudrais bien caractériser.

Vous avez tous lu la superbe tirade où Chantecler explique à son amie le mystère de son chant. Ce coq grattant le sol et chassant les cailloux pour parvenir jusqu'au tuf noir et doux, avant de lancer à l'aube naissante son cocorico vainqueur, c'est l'habitant canadien. Venu de France il a planté sa tente sur nos rives. Il a fait reculer devant lui la forêt, le sauvage et l'Anglais. Puis, comme Chantecler, ce travail accompli il a chanté. Dès lors il a cessé d'être un homme quelconque ; il est devenu :

> " Le porte-voix en quelque sorte officiel,
> Par quoi le cri du sol s'échappe vers le ciel." (1)

Nos pères ont combattu pour s'emparer du sol ; ils se sont amusés ; ils ont aimé. Leurs chants traduisent ces trois traits de leur âme : elle est chevaleresque, joyeuse, aimante.

---

(1) *Chantecler*, p. 108.

I

Nous sommes au temps de la domination française. Il s'agit pour nos ancêtres de prendre possession du sol, d'aller planter au bout de cet immense continent le drapeau aux trois fleurs de lis. Des chevaliers se présentent. Qu'on les appelle coureurs de bois, engagés, voyageurs des pays d'en haut, bateliers ou hommes de " cage ", peu importe. Ils ont tous la même âme et elle est chevaleresque. Ils sont partis en groupe, de Ville-Marie le plus souvent, portant tout leur avoir sur leur dos. A Sainte-Anne-de-Bellevue, il y a une petite chapelle : c'est là qu'ils disent adieu à la civilisation pour s'enfoncer hardiment dans les profondeurs de la forêt vierge. Ils entonnent en chœur :

Quand un chrétien se détermine
A voyager,
Faut bien penser qu'il se destine
A des dangers.
. . . .

Lance-toi dans les flots
Avec hardiesse
Et dirige ton canot
Avec adresse.
. . . .

Ces braves gens trompent par des refrains l'ennui d'un long voyage, et quand au fond de la forêt la nostalgie du foyer revient, ils chantent :

Parmi les voyageurs, lui y a de bons enfants,
Et qui ne mangent guère, mais qui boivent souvent ;
Et la pipe à la bouche, et le verre à la main,
Ils disent : Camarades, versez-moi du vin.

Trappeurs, bateliers ou défricheurs savent goûter la beauté des paysages qui les entourent. Avec quelle fierté ils entonnent la chanson du grand pin qui meurt. Crémazie a traduit leurs impressions en ces strophes :

A nous les bois et leurs mystères
Qui pour nous n'ont plus de secret !
A nous le fleuve aux ondes claires
Où se reflètent les forêts !
A nous l'existence sauvage
Pleine d'attraits et de douleurs !
A nous les sapins dont l'ombrage
Nous rafraîchit dans nos labeurs !
Dans la forêt et sur la cage
Nous sommes trente voyageurs.
. . . .

Ecoutez-les parler de leur inséparable ami, le canot d'écorce :

Mon canot est fait d'écorces fines
Qu'on *pleume* sur les bouleaux blancs
Les coutures sont faites de racines
Les avirons, de bois blanc.
. . . .

Tu es mon compagnon de voyage !
Je veux mourir dans mon canot.
Sur le tombeau, près du rivage,
Vous renverserez mon canot.

Quelquefois la maladie les couche sur un lit de douleur et ils meurent loin des habitations en chantant leur amour et en implorant miséricorde. Plus souvent ils s'égarent dans la forêt et alors ils ont des accents touchants pour dire leurs adieux aux rochers, aux oiseaux des bois :

Petit rocher de la haute montagne
Je viens ici finir cette campagne.
Ah ! doux échos, entendez mes soupirs :
En languissant je vais bientôt mourir.

Mais tous heureusement n'ont pas le sort de cet infortuné Cadieux. Plusieurs reviennent, et ils revoient avec bonheur le clocher natal :

Salut, français, salut !
Après un long séjour
Le laurier sur mon front
T'annonce mon retour.

La bande joyeuse débouche au village. Des voix sur les seuils : voix d'épouses, voix de mères, voix d'amis, saluent ces hardis pionniers :

Voilà les voyageurs qui arrivent
Bien mal chaussés, bien mal vêtus ;
Pauvre soldat d'où viens-tu ?
—Madam', je reviens de la guerre.
Madam', tirez-nous du vin blanc,
Les voyageurs boivent sans argent.

* * *

Mais les années ont passé, et l'époque des coureurs de bois n'est plus. C'est contre un autre ennemi que nos pères vont lutter : il s'appelle l'Anglais. A la Monongahéla ces derniers étaient plus de 1200 ; et les Canadiens 600. Un contre deux : mais qu'importe, le Français n'eut jamais peur. Trois heures lui suffirent pour coucher par terre plus de la moitié des bataillons ennemis. L'écho des forêts sonna longtemps le rappel, et les clairons redirent jusqu'à l'Ohio les cris de victoire. Cependant qu'un malin, noir de poudre, mais enivré de gloire, griffonnait sur ses genoux une chanson satirique :

Ah ! adieu donc, tout est perdu
Puisque je suis toujours battu.
Je n'en suis pas quitte pour vingt millions
De mes bombes et grenades, mortiers et canons
De mes soldats, aussi de mes familles ;
C'est qu'au cœur ils m'enlèvent la vie.
J'aimerais mieux me tenir en repos
Que de tout perdre et de payer l'écot.

Puis venait Oswego où 3200 Français commandés par Montcalm et Rigaud de Vaudreuil s'emparaient en quelques jours du fort de ce nom, au sud du lac Ontario. Le soir de la capitulation, Montcalm n'en pouvait croire ses yeux. Il avait fait plus de 1500 prisonniers ; il était maître de cinq drapeaux, de cent vingt-deux bouches à feu, de sept bâtiments de guerre et de deux cents barges chargées de munitions pour nourrir 3000 soldats pendant un an. Encore là tout se termina par une chanson : c'est un dialogue entre un Anglais et un Français, une impitoyable satire :

Anglais le chagrin t'étouffe,
Dis-moi, mon ami, qu'as-tu ?
Tes souliers sont en pantouffe,
Ton chapeau z'est rabattu.
As-tu quelque maladie
Que tu n'oses découvrir ?
Apprends-le moi, je t'en prie,
Car je pourrais te guérir.
. . . .

Si tu veux faire merveille
Et te guérir comme il faut,
Tu prendras une bouteille
De la poudre de Rigaud,
Trente dragées de Montcalm,
De Villiers vingt-un grains,
De Ligneris une dragme ;
Tu guériras pour certain,
Ou tu crèveras pour certain.
. . . .

Un an plus tard, et les clochers sur nos fleuves sonnaient un nouveau Te deum. Cloches et cœurs canadiens célébrèrent à l'envi " le Carillon de la Nouvelle-France : "

Messieurs quand nous avons appris
Vos pompeuses approches,
Il est vrai nous n'avons pas pris
De flambeaux et de torches :
Mais pour mieux vous honorer
D'abord nous avons fait sonner
Le Carillon de la Nouvelle-France.
. . . .

Vous vous plaignez que tous nos airs
Vous écorchent l'oreille,
Cependant nos brillants concerts
S'accordent à merveille ;
Montcalm en marque les accents
Et ses troupes les contre-temps,
Du Carillon de la Nouvelle-France.
. . . .

Vous avez dans ce jour perdu
Vos chapeaux et vos tuques;
Si les Indiens eussent paru
Vous perdiez vos perruques ;
Vous eussiez crié, mais en vain
L'on n'eût point arrêté le train
Du Carillon de la Nouvelle-France.
. . . .

Qui le croirait ? l'enthousiasme gagna les Hospitalières de Québec, et l'une d'elles se sentit inspirée par ces carillons vainqueurs. Elle rimait, au fond du cloître, pour une amie de Rouen, cinq strophes mordantes dont voici la dernière :

L'Anglais cherche des lauriers
Autant en font nos guerriers,
Voilà la ressemblance ;
Les Français en font amas
L'Anglais n'en moissonne pas
Voilà la différence.

Quelques années passèrent et les nôtres furent cédés à l'Angleterre sans l'avoir mérité. En 1775 et en 1812 ils prouvèrent à leurs nouveaux maîtres qu'ils étaient toujours les descendants des soldats d'Oswego et de Carillon. Nos chansonniers retrouvèrent leur esprit railleur pour flageller l'Américain et venger les leurs des attaques de déloyauté. Lisez ce couplet :

Les premiers coups que je tirai
Sur ces pauvres rebelles,
Cinq cents de leurs amis
Ont perdu la cervelle.
Yankee Doole tiens-toi bien,
Entends bien, c'est la musique,
C'est la gigue du Canadien
Qui surprend l'Amérique !

Et cet autre qui peint bien l'esprit chevaleresque toujours vivace chez le Canadien, mais qui est, dans les circonstances, esprit de loyauté :

J'entends quelquefois des faquins
Qui méprisent les Canadiens,
Mais ce sont des vipères ;
Quand il a fallu batailler
Ils n'ont cherché qu'à reculer
Demi-tour en arrière :
Et tous ces braves citadins
Sont fanfarons et bons à rien,
Bon, bon, bon,
Le bruit du canon
Leur vaut un bon clystère.
. . . .

II

Nous n'avons jusqu'ici montré qu'un côté de l'âme populaire canadienne : elle est chevaleresque. Nos vieux chants vous diront maintenant qu'elle est joyeuse. Cette gaiété est naturelle au caractère français, et nous avons déjà remarqué qu'elle perçait à travers les strophes malicieuses rappelant les défaites anglaises. Au retour des expéditions, après les longues randonnées de découvertes, le colon, soldat ou voyageur, sentait le besoin de s'égayer. Au foyer il retrouvait une femme chérie et de joyeux chérubins qui lui faisaient oublier les souffrances passées. Quel plaisir pour lui, le soir, d'assister aux rondes enfantines. C'est d'abord la course du lièvre :

Qui veut manger du lièvre, — N'a qu'à courir après.
Cours après le lièvre, — Mais attrape-le bien.
A-t-on jamais vu, — Courir, tant courir,
A-t-on jamais vu, — Courir si menu.
. . . .

Accorde, accorde, accorde, — Accorde sur le champ ;
Si tu n'accordes pas, — Le lièvr' gagn'ra le bois.
La belle en vous aimant, — Perdrai-je mes peines,
La belle en vous aimant, — Perdrai-je mon temps.

Ce n'est rien comme poésie, me direz-vous ; et pourtant quelle naïveté charmante ! et puis, quelle pensée profonde dans les dernieres strophes. Apprenez, galants, que de courir après une " belle " c'est souvent courir après le lièvre et, quelquefois, faute " d'accorder ", le lièvre gagne le bois.

Puis vient le *nique* du lièvre :

J'ai trouvé le nique du lièvre
Mais le lièvre n'y était pas ;
Le matin quand il se lève,
Il emport' le lit, les draps.

Un écrivain français (1) parlant de cette ronde s'exprime ainsi : " Rien qu'une senteur de thym et de rosée ; rien que cela et une trouvaille : ce passage du saut du lièvre à la danse de la bergère : "

Sautons
Dansons !
Bell' bergère entrez en danse,
Saluez qui vous plaira !

Si les petits sont en verve ce soir-là ils épuiseront leur répertoire de rondes gracieuses et de refrains joyeux :

Ah ! j'ai vu, j'ai vu, — Compèr', qu'as-tu vu ?
J'ai vu une anguille, — Qui coiffait sa fille
Pour la marier, laridé, — Pour la marier.

Ah ! J'ai vu, j'ai vu, — Compèr' qu'as-tu vu ?
J'ai vu trois belles vaches, — Qui dansaient sur la glace
En plein cœur d'été, laridé, — En plein cœur d'été.

Ils chanteront encore, accompagnés d'évolutions rythmées, *La Bastringue* et la *Petite souris grise :*

Mademoisell', voulez-vous danser, la bastringue,
[la bastringue ?
Mademoisell', voulez-vous danser
La bastring' va commencer ?
Tra la la la la la !
. . . .

Enfin nous te tenons, petite souris grise ;
Enfin nous te tenons,
Et nous te garderons.
. . . .

(1) R. P. Ponsard, *Chants de France*, p. 19.

Mais c'est l'hiver surtout que la gaiété française déborde des cœurs canadiens. La neige couvre le sol où l'on a sué tout l'été : il se repose comme l'habitant. La neige, pour lui, c'est le jour de l'an et sa pieuse coutume des visites aux parents :

Savez-vous ce qu'un fils doit faire
Tous les ans le jour de l'an :
Il doit aller voir son père aussi sa mère, assurément ;
Je l'aurai dans la mémoire longtemps.
. . . .

C'est aussi la Guignolée, charitable pensée où la joie de donner double la valeur du don :

Bonjour le maître et la maîtresse
Et tous les gens de la maison.
Nous avons fait une promesse
De v'nir vous voir une fois l'an.
Un' fois l'an... Ce n'est grand'chose
Qu'un petit morceau de chignée
La Guignolée ! La Guignolée !
Pour mettre du lard dans ma poche.

C'est l'époque des *fricots*, des gais réveillons, comme nos pères seuls savaient en donner. Il fallait les voir manger goulûment, boire ferme et chanter fort :

Carême.
— Je t'attends au combat
Joli Mardi-gras !
Sur le champ de bataille, je t'attends au combat.
. . . .
Mardi-gras,
— Tous mes veaux et mes moutons,
Et aussi mes cochons,
Et aussi mes volailles, te feront bien danser
Un beau menuet
A ton grand regret.
J'ai boudin et saucisse,
Qui sont à mon service,
Quantité de brochées
Qui ravageront tes harengs salés.

Dans les longues veillées d'hiver on s'égosillait sans se faire tirer l'oreille. Tout le répertoire national y passait : Par derrière chez ma tante ; V'là le bon vent, — V'là le joli vent ; Bal chez Boulé ; La chèvre qui n'avait que deux dents, mais si voleuse pour M. Myrand et si grossière pour M. le Président ; Le Voleur ; la chanson du Berger, si fraîche de poésie, si française :

Il a pris son tirelire, digue dindaine,
Il se mit à turlutter, digue dindé.
Au son de son tirelire, digue dindaine,
Les moutons s'sont assemblés, digue dindé.
Ils se sont pris par la patte, digue dindaine,
Et se sont mis à danser, digue dindé.

La gaiété française, elle est tout entière dans la chanson des mensonges :

J'ai mis ma charrue sur mon dos, mes bœufs à ma ceinture,
Laissez, laissez-moi-z-aller
Laissez-moi-z-aller jouer.
Dans mon chemin j'ai rencontré un pommier chargé de fraises.
Je pris une branche, je la secouai, i tomba des framboises.
Il m'en tombe une sur l'orteil, me fit saigner l'oreille.
Je trouvai mon coq qui carde et la poule qui file.
La chatte était sur le foyer qui brassait la marmite.
Quand elle voulut goûter la sauce, ell' se gela les griffes.
Les mouches qui sont au plancher, s'sont éclatées de rire.
Laissez, laissez-moi-z-aller
Laissez-moi-z-aller jouer.

Et cette gaiété fraîche, naïve, sans apprêt, a bien aussi sa petite pointe de malice, puisqu'elle vient du pays "*du Français* né malin" : c'est la chanson du bâtiment des *innocents* de Boucherville ; c'est celle de la *brune*, mariée nouvellement, qui se mire et se coiffe dans un beau miroir d'argent, mais reste toujours gaillardement noire et noire gaillardement ;

c'est la chanson du petit Basile, compère avec Lisette, forcé de vendre sa *blague* et son calumet pour payer son écot : "Il dit, jamais je consentirai d'être compère et si mal gréé, vraiment c'est un scandale d'être compère et de vendre sa *blague*."

Je ne résiste pas à l'envie de vous en citer une dernière où la malice d'une maman pour sa fille malade, devient en même temps une fine psychologie du cœur humain. Elle a offert tous les remèdes domestiques, sans calmer la douleur :

— Une anguille,
Ça fortille ;
Une *barbotte*,
Ça *gigotte*
Du persil,
Ça réjouit ;
Un navot,
C'est trop gros ;
Une *pétate*,
C'est trop plate ;
Un oignon,
C'est trop rond.

Reste un dernier remède : un garçon, ça serait bon ? et la réponse :

— Un garçon,
C'est bien bon
Pour remède, pour remède ;
Un garçon,
C'est bien bon,
Pour remède à mon talon

III

Vouloir vous citer toutes les chansons qui peignent l'âme joyeuse de nos pères je n'en finirais pas. J'en laisse et des meilleures, sans doute, pour vous dire sans tarder que si l'âme canadienne est chevaleresque et joyeuse elle est surtout aimante. Le Canadien aime le sol natal, il aime ses " belles ", il aime son Dieu. Comment n'aimerait-il pas son pays ? Il en connaît toutes les beautés, et c'est pouce par pouce qu'il l'a disputé à la barbarie et à l'envahisseur. Les plaines, les monts, les grèves redisent ses exploits et portent les traces de ses sueurs et de son sang. Cet amour s'est traduit en de jolies chansons. Je citerai quelques strophes des plus belles :

Sol canadien, terre chérie !
Par des braves tu fus peuplé ;
Ils cherchaient loin de leur patrie
Une terre de liberté.
Nos pères sortis de la France,
Etaient l'élite des guerriers.
Et leurs enfants de leur vaillance
Ne flétriront pas les lauriers.
. . . .

Ces rimes sont du grand patriote Bédard, elles ont entretenu autrefois le feu sacré du patriotisme ; il serait bien à souhaiter, qu'un air populaire vînt s'y adapter pour les porter d'échos en échos, de nos chaumières à nos grands lacs, de nos montagnes à l'océan. Et l'époque actuelle ne perdrait rien encore à entendre cette leçon, du temps où la révolte grondait au Bas-Canada :

Souvent de la Grande-Bretagne
J'entends vanter les mœurs et les lois ;
Pour leurs vins, la France et l'Espagne
A nos éloges ont des droits ;
Aimez le ciel d'Italie,
Louez l'Europe, c'est fort bien !
Moi, je préfère ma patrie,
Avant tout je suis Canadien.
. . . .

Originaires de la France
Aujourd'hui sujets d'Albion,
A qui donner la préférence
De l'une ou de l'autre nation ?
Mais n'avons-nous pas, je vous prie,
Encore de plus puissants liens ?
A tout préférons la patrie,
Avant tout soyons Canadiens.

Inutile de citer ici des refrains connus comme : O Canada, terre de nos aïeux ; O Canada, mon pays, mes amours ; Un Canadien errant, etc. Mais si vous voulez réchauffer davantage votre patriotisme vous ouvrirez le *Répertoire national* de M. Huston, il en contient plus de quarante autres plus ignorés. Ils vous mettront au cœur une grande haine pour la tyrannie et la trahison, un attachement sincère à votre sol natal, un amour sacré pour notre liberté, nos lois, nos coutumes et nos institutions.

* * *

Mais en les lisant vous ne manquerez pas de remarquer le couplet obligatoire à la femme canadienne. " Le Canadien, dit en effet la chanson, aime ses belles" et avec raison. La femme canadienne a partagé autrefois le dur labeur du colon et du soldat. Elle a travaillé au champ pendant que son époux bataillait, et quand l'occasion s'est présentée elle a su faire le

coup de feu comme son homme. Toujours elle rendit le foyer plus souriant, et encore aujourd'hui le monde entier admire " ses jolis yeux doux ". Elle méritait une place dans nos chansons populaires, et elle l'occupe large et belle. Qui ne connaît ces gracieuses rimes : Vive la Canadienne, vole, mon cœur vole ; C'est la belle Françoise, lon, gai ; A la claire fontaine ; L'Hirondelle ; La Bergère ; Le galant éconduit :

Je dis à Délima :
— Me permettez-vous
De m'éloigner des autres
Pour m'approcher de vous ?

— Ah ! oui, vraiment, dit-elle,
Avec un grand plaisir.
Tu es venu ce soir
C'est seul'ment pour en rire.

Je n'attends pas qu'on me l'dise
Pour la seconde fois.
Et je dis à François
T'en viens-tu quand et moi ?

Quelques autres refrains amoureux ne manquent pas de charmes :

Papillon, tu es volage !
Tu ressembles à mon amant.
L'amour est un badinage,
L'amour est un passe-temps,
Quand j'ai mon amant
J'ai le cœur content.
. . . .

Si l'amour avait des ailes
Comme toi, beau papillon,
Il irait de ville en ville
Pour rejoindre mon amant,
Lui faire assavoir
De mes compliments.

Et l'amant à son tour reprendra :

— Si j'étais hirondelle,
Vers toi, bell' demoiselle,
Par derrièr' ces rochers
J'irais prendr' ma volée.
Sur votre main, la belle,
J'irais me reposer
Pour raconter la peine
Que j'ai.

Qui ne connaît :

C'était une frégate,
Mon joli cœur de rose,
Dans la mer a touché,
Joli cœur de rosier.

Aussi sans la transcrire dans ces pages, je vous laisse à méditer, lecteurs, cette strophe d'un autre chant, qui, pour s'adresser à la jeune fille, n'en contient pas moins une profonde leçon pour le jeune homme :

Il faut une prudence extrême
Pour bien distinguer un amant,
Celui qui mieux dit : je vous aime,
Est souvent celui qui ment.

* * *

L'amour, qui est bien de tous les temps et de tous les pays, revêt au Canada, surtout dans nos chansons populaires, un caractère particulier : il est noble et chaste. Il prend sa source en Dieu même. Aussi nos poètes chansonniers nous ont laissé de nombreux refrains pieux. Cantiques, hymnes, joyeux Noëls enrichissent les pages de notre répertoire national, et reviennent sans cesse sur les lèvres de nos mères. Quelle douceur naive dans ce Noël :

D'où viens-tu bergère
D'où viens-tu ?
— Je viens de l'étable,
De m'y promener,
J'ai vu un miracle
Qui vient d'arriver.
. . . .

Cette ballade du bon pauvre est bien canadienne : elle vaut son pesant d'or par la belle leçon de charité qu'elle donne :

Notre-Seigneur s'habille en pauvre ; chez un avare est allé.
— Voudrais-tu, mon bon avare, voudrais-tu me faire la charité ?
— Que dis-tu, pauvre bonhomme ? Je n'ai rien à te donner.
. . . .
La dame ouvre la porte de sa chambre, entend ce pauvre homme [parler
— Oh ! rentre ici, mon bon pauvre ! Avec moi vous souperez.
. . . .

Qui n'a pas entendu chanter les pieuses légendes du " Blasphémateur châtié ", du " Marchand et du Diable ", " du Meurtrier " ? Je ne résiste pas au désir de vous transcrire la "Légende de la Vierge;" elle me rappelle trop de souvenirs d'enfance pour paraître l'oublier :

La sainte Vierge s'en va chantant
Avec ses beaux cheveux pendant.
Dans son chemin elle fit rencontre
D'un boulanger. — Bon boulanger,
Veux-tu me donner du pain pour Dieu ? —
Le boulanger en a eu pitié
Trois petits pains lui a donnés.

La sainte Vierge s'en va chantant
Avec ses beaux cheveux pendant.
Dans son chemin elle fit rencontre
D'un cordonnier. — Bon cordonnier,
Veux-tu me donner des souliers pour Dieu ? —
Le cordonnier n'a pas eu pitié
Trois coups de pied lui a donnés.

La sainte Vierge s'en va pleurant
Avec ses beaux cheveux pendant.
Dans son chemin elle fit rencontre
D'une petite fille. — Bonne petite fille,
Veux-tu me donner du sang pour Dieu ? —
La petite fille en a eu pitié
Trois gouttes de sang lui a données.

La sainte Vierge s'en va chantant
Avec ses beaux cheveux pendant.
Le boulanger sera sauvé,
Le cordonnier sera damné,
La petite fille sera reçue
Aux pieds du saint Enfant-Jésus.

Terminons cette étude sur ce refrain : il fait connaître le plus riche côté de l'âme canadienne, car si elle est chevaleresque, joyeuse, elle est surtout aimante, et cet amour venant de Dieu mène à Dieu.

* * *

Ne cherchez pas dans ces chansons la grande poésie, la rime riche, le mot rare. Admirez plutôt leur simplicité, leur naturel, leur grâce, leur variété et souvent l'esprit gaulois qui y pétille. Ce sont les qualités d'une bonne chanson populaire : les nôtres les possèdent.

Gardons avec respect ces pieuses reliques d'un temps qui semble vouloir disparaître. Chansons patriotiques, nos fiers ancêtres vous ont chantées au retour de leurs glorieuses expéditions et sous le toit de chaume vos airs ont retenti pendant nos longs hivers ! L'aïeul à ces récits regrettait ses vingt ans, et la fiancée regardait avec orgueil ce hardi Normand qui chantait si bien et se battait mieux encore. Chansons des voyageurs et des forestiers, l'aviron tombant en cadence dans les eaux bleues de nos fleuves et de nos grands lacs a rythmé vos refrains, et la forêt fut étonnée d'entendre

sous sa voûte vierge votre doux parler de France ! Les joyeux éclats de rire et le bruit sonore des fourchettes et des verres vous ont entrecoupées, chansons de noces et de festins ! Chansons d'amour combien de jeunes amants se sont grisés à vos airs redisant la vie et l'espérance ! Et que de mères en agitant le berceau où dormait leur trésor, ont fredonné nos berceuses ! Oui, gardons avec respect ces vieilles chansons.

Chantons-les surtout..., ne serait-ce que pour opposer une digue puissante aux flots de niaiseries, de mièvreries et de grivoiseries que déversent sur nos foyers les beuglants parisiens et les opérettes-bouffes modernes. Mais ils éveilleront dans nos cœurs

Des souvenances nostalgiques
Douces à nous faire pleurer. (1)

Ces vieux airs du pays, qu'a chantés Rostand,

..........au doux rythme obsesseur,
Dont chaque note est comme une petite sœur,
Dans lesquels restent pris des sons de voix aimées ;
Ces airs dont la lenteur est celle des fumées
Que le hameau natal exhale de ses toits, (2)

nous rendront plus canadiens.

Aimons-les comme nous aimons notre grand fleuve, nos grands lacs qui les ont entendus ; comme nous aimons nos foyers qui en ont vécu et en furent réjouis; comme nous aimons nos mères et nos grandes sœurs qui les ont chantés.

Ils font partie de notre patrimoine national : en les sauvant de l'oubli, nous rendons un grand service aux lettres et au parler français dans notre patrie.

---

(1) Nérée Beauchemin, *Les Floraisons matutinales*, p. 137.
(2) *Cyrano*, p. 160.

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ

De Gaspé occupe une place de choix dans la littérature canadienne. Pourtant il se présente à nous avec un bien mince bagage littéraire : deux volumes venus très tard dans sa vie ; l'auteur avait soixante-dix-sept ans lorsqu'il publia les *Anciens Canadiens*, et quatre-vingts lorsque parurent les *Mémoires*. Le charme prenant des exquises choses du passé qui revivent dans son œuvre en explique presque seul le succès.

Je ne m'arrêterai donc pas à analyser l'intrigue du roman les *Anciens Canadiens* ; elle est si faible, si banale même que l'auteur ne s'en préoccupe guère, " sa seule ambition, dit-il, étant de consigner quelques épisodes du bon vieux temps." Il a complété plus tard ses souvenirs d'enfance dans ses *Mémoires*. Comme la bonne Fanchette (1) de l'aimable Gaspé, nous nous ferons plutôt deux coins : dans l'un nous entasserons tout ce qui fait revivre l'homme, dans l'autre tout ce qui redit les mœurs et l'histoire d'un autre âge. Peut-être pourrons-nous ensuite nous flatter de connaître mieux Gaspé et son œuvre.

I

De Gaspé revit dans ses livres. C'est ce qui a fait dire à un critique : " Je cherchais un auteur et je

(1) *Mémoires*, p. 6.

trouve un homme." Il naquit à Québec le 30 octobre 1786, dans la maison occupant l'emplacement actuel du palais cardinalice. Il nous apprend qu'il passa les trois premiers mois de sa vie, à crier nuit et jour, sans interruption, sous le toit de sa grand'mère maternelle, veuve du chevalier Tarieu de Lanaudière. Par sa mère il descendait d'une famille d'illustres chevaliers : Philippe Villiers de l'Isle d'Adam, mort en 1534, grand maître de l'ordre de St-Jean de Jérusalem. C'est l'héroïque défenseur de Rhodes contre la flotte turque de Soliman. Les de Villiers au Canada connurent aussi des jours de gloire, au fort Nécessité, à la Monongahéla, à Grand-Pré et à Oswégo. Par son père il se rattachait à une autre famille de nobles officiers. Le capitaine de Gaspé, qui commandait la brigade canadienne à la bataille de Carillon, était son grand'père. Son propre père, sous le régime anglais, fit partie du Conseil Législatif et mourut en 1823. Il possédait de temps immémorial, la seigneurie de St-Jean-Port-Joli. "Messieurs les Anglais lui firent l'honneur de brûler son manoir au siège de Québec, en 1759." Une maison de modeste apparence remplaça l'opulent manoir d'autrefois. C'est celle-là que connut Philippe Aubert de Gaspé et où il passa ses premières années. Elles furent heureuses. Nature sensible et délicate, il goûtait déjà les austères beautés des paysages. Elles firent sur son âme la plus heureuse impression. "Je me promenais seul, sur la brune, de long en large dans la cour du manoir, et je trouvais une jouissance infinie à bâtir de petits châteaux en Espagne. Je donnais des noms fantastiques aux arbres qui couronnent le beau promontoire qui s'élève au sud du domaine seigneurial. Il suffisait que leur forme offrît quelque ressemblance

avec des êtres vivants pour me les faire classer dans mon imagination. C'était une galerie complète composée d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux domestiques, de bêtes féroces et d'oiseaux. Si la nuit était calme et belle, je n'éprouvais aucune inquiétude sur le sort de ceux que j'aimais, mais au contraire si le vent mugissait, si la pluie tombait à torrent, si le tonnerre ébranlait le cap sur ses bases, je me prenais alors d'inquiétude pour mes amis ; il me semblait alors qu'ils se livraient entre eux un grand combat et que les plus forts dévoraient les plus faibles ; j'étais heureux le lendemain de les trouver sains et saufs." (1)

Dès l'âge de six ans il passe pour un petit prodige que les sommités du temps veulent voir et admirer. Ce qui frappe surtout en lui c'est sa mémoire phénoménale. Il sait par cœur toutes les fables du bon LaFontaine ; il connaît toutes les villes du monde, la Chine y comprise. " On me promenait dans les salons de Québec comme un petit animal rare. Quel dommage que Barnum ne fût pas alors au monde, il aurait acheté la petite bête à un prix fabuleux." (2)

A sept ans une attaque de fièvre typhoïde le conduisit aux portes du tombeau. Les médecins ne parvinrent pas à le tuer. Aussi les habitants répétaient-ils, " il fallait que le petit maringouin eût l'âme chevillée au corps et sept vies l'une au bout de l'autre." S'il ne mourut pas, le sus-dit maringouin perdit, du coup, une grande partie de sa belle mémoire. A neuf ans il commence ses études à Québec. Il loge chez les Cholette, honnêtes bourgeois qui l'aiment tendrement, malgré ses étourderies. Il nous a laissé du père Cho-

(1) *Mémoires*, p. 12.
(2) *Mémoires*, p. 13.

lette un portrait bien vivant. (1) Ecolier espiègle et malin : tel fut Gaspé à cette époque. Il fait connaissance avec les polissons les plus renommés de la vieille capitale, " notamment, coq Bezeau, le chef de la bande, qui le présente à ses amis comme un sujet des plus belles espérances. Je fus assez déniaisé, dit-il, au bout de six à sept mois pour hurler avec les loups, pour rendre coup de griffes pour coup de griffes ; bref, je devins un gamin formidable et un des plus turbulents." Ses parents mirent fin à ses gamineries en l'internant au séminaire de Québec, où il fait de fortes études. Les classiques latins restèrent toujours ses amis préférés et souvent d'heureuses réminiscences de Virgile et d'Horace réjouiront encore le spirituel auteur des *Anciens Canadiens* et des *Mémoires*. Il passe ses vacances au manoir de St-Jean-Port-Joli. Visites d'amis distingués, parties de chasse et de pêche, travaux sur le domaine seigneurial, lectures et promenades occupent agréablement ces mois de repos intellectuel.

* * *

Nous retrouvons de Gaspé à Québec, étudiant le droit chez le juge Sewell. Il a gardé sa nature sensible, turbulente, batailleuse. Entre deux luttes à bras le corps et deux escapades d'étudiant, il est reçu avocat, devient shérif et apprend l'anglais qu'il parlera mieux qu'un Anglais de Londres. En 1811 il épouse Suzanne Allison et coule des jours de bonheur, tantôt à Québec dans le bureau d'un avocat célèbre, M. Perrault, tantôt à son manoir seigneurial. Il a de nombreux

(1) *Mémoires*, p. 139.

amis et son bonheur est de les obliger. Dieu a béni son union, de gais enfants lui sourient. Il rêve d'une existence longue et distinguée. En 1825, il est devenu très corpulent. C'est la dernière attention que le ciel lui ait montrée, si toutefois c'en est une. Les malheurs vont fondre sur lui.

Jeune homme il ne savait rien refuser à un ami, et il raconte dans ses *Mémoires* combien de mauvais tours lui a joués cette faiblesse de caractère. L'âge ne l'a pas corrigé. Il donne sans compter, il jette l'argent par les fenêtres ; il prête son nom et sa signature à des compatriotes dans le besoin ; et un beau matin il se réveille les poches vides en face de la banqueroute, *la hideuse banqueroute.* Adieu les joies du foyer, le plaisir des excursions champêtres, les joyeux banquets, les doux entretiens d'amis ; tout s'est enfui ! Le voilà seul avec sa misère et sa détresse. (1) Ses créanciers le poursuivent, et l'on vit ce spectacle navrant : de Gaspé jeté en prison pour avoir trop donné à ses amis, et un seul de ces derniers, — honneur à l'honorable juge Panet ! — essayer mais inutilement de l'arracher à la ruine. Pendant les quatre années qu'il passa incarcéré il eut le temps de comprendre la parole d'Ovide : " Tant que tu seras heureux tu compteras beaucoup d'amis ; que les temps deviennent sombres tu resteras seul." De Gaspé souffrit alors plus qu'il n'est possible de le dire : lisez le chapitre intitulé : " Le bon gentilhomme," dans les *Anciens Canadiens*, et vous pourrez vous en faire une idée. (2) " Le prisonnier, dit-il, éprouve un singulier besoin pendant les premiers mois de sa captivité : c'est une

(1) *Les Anciens Canadiens*, p. 102.
(2) *Les Anciens Canadiens*, p. 96.

inquiétude fébrile, un besoin de locomotion continue. Il se lève souvent pendant ses repas, la nuit même, pour y satisfaire : c'est un lion dans sa cage. Pardon à ce noble animal de le comparer à l'homme ! il ne dévore que quand il a faim ; une fois repu il est généreux ". . . Puis viennent " les remords cuisants qui poursuivent le jour, qui causent de longues insomnies, qui ne vous laissent ni trêve ni repos, qui font vibrer les nerfs de la sensibilité comme si de fortes tenailles les mettaient sans cesse en jeu avec leurs dents métalliques ! " A deux reprises au cours de sa captivité, on vint lui annoncer la fin prochaine de deux de ses enfants : " Je savais mes enfants moribonds, et je n'en étais séparé que par la largeur d'une rue. Je voyais pendant de longues nuits sans sommeil, le mouvement qui se faisait auprès de leur couche, les lumières errer d'une chambre à l'autre. . . j'ai honte de l'avouer, mais j'étais souvent en proie à un tel désespoir que je fus cent fois tenté de me briser la tête contre les barreaux de ma chambre. . . j'ai imploré la mort tant de fois à deux genoux, que j'ai fini par cesser presque d'y croire. . . Si la physiologie nous enseigne que les souffrances sont en raison de la sensibilité de nos nerfs, j'ai souffert alors ce qui aurait tué cinquante hommes des plus robustes."

* * *

Cet épisode malheureux va jeter un voile sombre sur tout le reste de sa vie. Il a tout au plus trente-sept ans, et son avenir comme son cœur est brisé ; il le pense du moins, et se retire dans son domaine de St-Jean-Port-Joli, où il mange une maigre rente

échappée au naufrage. Pendant trente ans il va mener cette vie cachée, en butte aux mauvais souvenirs de sa vie. Il ne croit plus aux hommes. Ses jours se passent à visiter ses champs, à se promener rêveur en face de la grande nature. Ses censitaires connaissent à peine son nom ; pour eux et pour les habitants de St-Jean-Port-Joli, il est le bon gentilhomme qui " console les affligés, visite les malades, les soigne avec des simples, dont ses études botaniques lui avaient révélé les vertus secrètes." Le soir il s'enferme dans son cabinet, et près d'une bougie qui jette des lueurs étranges sur ce front sillonné de rides, mais large et fier encore, sur ces cheveux et cette barbe, blanchis par le malheur, sur ces yeux qui disent la douceur et la franchise, il trompe les longues heures d'insomnie par la lecture. Il goûte un peu de calme avec des amis fidèles : chez les Latins, Horace, Ovide, Virgile ; chez les Anglais, Byron, Ossian, Dickens, Shakespeare ; chez les Français, Bernardin de St-Pierre, Delille, Chênedollé, Châteaubriand ; chez les Allemands, Goëte et Henri Heine. Il répète dans sa douleur, avec Châteaubriand et Chênedollé, ces pensées qui serviront d'épigraphes à ses livres : " Homme tu n'es qu'un songe rapide, un rêve douloureux ; tu n'existes que par le malheur ; tu n'es quelque chose que par la tristesse de ton âme et l'éternelle mélancolie de ta pensée." — " J'ai été prodigieusement fier jusqu'à quarante-cinq ans ; mais le malheur m'a courbé et m'a rendu aussi humble que j'étais fier. Ah ! c'est une grande école que le malheur ! J'ai appris à me courber et à m'humilier sous la main de Dieu."

Pourtant, à certains soirs d'hiver, le château s'illu-

mine et reprend sa gaieté d'autrefois. De Gaspé reçoit quelques amis : le juge Sewell, James Stuart, Valières, Papineau, Laterrière, Perrault, Plamondon ; il revoit ses parents les de Lanaudière, les Allison, les Baby, les de Villiers. Mais tout cela est bref, et n'est qu'un pâle reflet des fêtes d'autrefois.

Un incident littéraire va le ramener sur la scène du monde canadien où il va conquérir d'emblée la gloire. *Les Soirées canadiennes* viennent d'apparaître et en première page elles inscrivent cette pensée de Charles Nodier : " Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées." De Gaspé a soixante-quatorze ans ; il n'hésite pas cependant, il prend sa plume et, comme un aimable aïeul à ses petits enfants, il raconte les délicieuses choses du passé. Il donne aux lettres canadiennes en 1863, les *Anciens Canadiens* et en 1866, les *Mémoires*. Quand il meurt en 1871, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, la renommée a porté son nom de foyer en foyer sur les rives du grand fleuve de l'antique Nouvelle-France.

Comme dernière faveur il a demandé de reposer à l'ombre de la croix du petit cimetière de St-Jean-Port-Joli. C'est là que nous déposerons ensemble nos hommages sur sa tombe. Honneur à de Gaspé, grand par sa naissance et son éducation, mais plus grand encore par le malheur !

Un homme d'une rare culture intellectuelle, doué d'une nature sensible, bonne, délicate, que le malheur a rendu mélancolique, un jeune homme, idole de ses amis qui l'exploitent, un écolier espiègle et malin, un enfant précoce ; voilà toute la vie de Philippe Aubert de Gaspé, fidèlement écrite dans les *Mémoires* et dans les *Anciens Canadiens*.

II

Mais ce serait peu pour un écrivain s'il n'avait que la gloire de se faire connaître dans son œuvre. Ses livres sont d'autant plus précieux s'ils font revivre états d'esprit, mœurs et coutumes, types et paysages, grands hommes et faits d'histoire du pays qui les voit naître. C'est bien le cas pour les *Mémoires* et les *Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé.

L'auteur tient à la fois à deux époques différentes : à la domination française par les souvenirs et la vie de sa famille, à la domination anglaise par sa propre vie. Il est le témoin de deux âges, et ses livres nous en font comprendre, pour la noblesse surtout, l'humiliant contraste. Heureux temps que celui où nos pères vivaient sous le drapeau de la France ! Temps d'épreuves et de luttes que les années qui suivirent la défaite des Plaines d'Abraham. La race libre, joyeuse, brave, loyale d'autrefois est devenue pour un vainqueur plein de morgue, une race conquise, déloyale, ignorante. Parler français et être catholique autrefois était une gloire ; aujourd'hui le nom de français et de catholique est devenu synonyme de mauvais sujet. Gaspé a senti plus que tout autre l'humiliation imposée à ses compatriotes, et de belles pages de ses écrits vengent l'honneur des siens. (1) Ils sont encore loyaux et braves, distingués et instruits. Ils savent rendre mépris pour mépris et regarder dédaigneusement ces loups affamés qui se jettent sur les places et accaparent tous les honneurs, marchands anglais, pour la plupart,

---

(1) *Mémoires*, pp. 120, 200.

avides et égoïstes, " remarquables surtout par leur ignorance ", selon le mot de Murray.

Mais l'auteur, apparenté lui-même à la race anglaise, n'insiste guère sur cet antagonisme entre deux nations rivales. Sachons-lui-en gré, et étudions complaisamment, avec lui, les naïves et charmantes coutumes de *nos gens*.

* * *

De Gaspé nous y invite : montons avec lui dans le cabriolet du vieux José. Il nous attend avec ses histoires et son pittoresque langage, au vieux quai de la basse-ville de Québec. C'est l'automne. L'*habitant* avec son large capot d'étoffe du pays, sa ceinture *fléchée*, sa tuque bleue, ses gros souliers de cuir, fouette sa bête, et nous longeons le fleuve avant de gravir la pente escarpée de la haute ville, où un petit ruisseau se précipite en cascades écumantes. Quelle aubaine ! De la pointe Lévis, de larges barques convoient un troupeau de bœuf. Nous apprendrons ainsi que les bouchers de la vieille capitale, faute de traversiers, lançaient ainsi dans le courant du fleuve les pauvres bêtes dont le muffle ruisselant émerge à peine de l'eau. (1)

Plus loin nous nous engageons dans d'étroites ruelles et nous montons. A droite, à gauche, les résidences des hommes du guet, quelques avocats et médecins, beaucoup de marchands et de barbiers. Médecins ridiculisés par le grand poète français vous revivez, les mêmes, avec vos clystères et vos saignées, dans les *Mémoires* de Gaspé ! L'histoire du petit Bram est

---

(1) *Mémoires*, p. 542

toujours, sans doute, dans le souvenir de ceux qui ont ouvert l'œuvre de l'aimable conteur. (1)

C'était plus qu'un métier autrefois que celui de barbier. Les riches portaient perruques, se poudraient, se pommadaient à qui mieux mieux. Aussi les perruquiers étaient légion à Québec, et d'importants personnages : on devine sans peine que leurs échoppes devenaient le rendez-vous des fainéants, des fiers-à-bras ; c'est là, comme chez le tailleur d'en face, que se nouaient les intrigues d'amour, se vidaient les querelles et s'organisaient les charivaris.

En route nous croisons la voiture du postillon Séguin : " C'est le postillon, qui a des lettres ? " Votre message est en sûreté dans ses mains, mais prenez patience, chers amis, sans accident fâcheux il vous faudra attendre un mois la réponse de votre lointaine connaissance. (2)

Nous voilà en face des murs sévères du vieux collège des Jésuites, devenu caserne sous le régime anglais. A côté, la grande place du marché public vous invite à une étude de mœurs les jours de foire. Elles en ont vu des rudes campagnards de l'Anjou et des Normands finauds, ces larges dalles de pierre ! Elles en ont entendu des cancans ! Grâce à Dieu, sur ce point nous n'avons pas dégénéré. Nos admirables Josés et Josettes d'autrefois reconnaîtraient leurs fils et leurs filles dans nos Baptistes et nos Catherines d'aujourd'hui. Au milieu de la place publique se dresse un poteau et son carcan : c'est le pilori. Pour un meurtre, une bagarre avec effusion de sang, un vol considérable, un blasphème, une conduite scandaleuse, on pend haut et court le

---

(1) *Mémoires*, p. 447.
(2) *Mémoires*, p. 360.

criminel. On emprisonne assez rarement pour les moindres crimes ; on attache plutôt la victime, un jour de marché, à ce poteau tournant, une pancarte sur la poitrine disant son méfait et le carcan au cou. Elle y restera quatre heures ou quatre jours suivant la sentence, et les gamins ne lui ménagent ni les œufs pourris, ni les fruits gâtés, et les bonnes commères, les coups de langue. Le malheureux se gare en tournant, aux grands éclats de rire de la populace. Supplice terrible les jours de pluie, humiliant toujours ! (1)

Si vous aimez le théâtre, entrez avec de Gaspé aux marionnettes du père et de la mère Marseille ; le duc de Kent est là, vous serez en bonne compagnie. " Le rideau tombe ; et madame Marseille assise comme d'habitude pendant le spectacle, au bas de la scène, en qualité de commère de son digne époux, près de l'orchestre renforcé pour l'occasion d'un fifre ajouté au violon unique et au tambour qui composaient la musique ordinaire, madame Marseille, dis-je, se lève, fait une profonde révérence au duc de Kent, et dit : " Mon Prince, il n'y a plus de marionnettes : le diable les a toutes emportées ; " en effet sa Majesté Satanique, sous la forme d'une perdrix de savane, venait de balayer le théâtre de polichinelle... " Mais, mon Prince, ajouta la mère Marseille, nous allons pour dédommager votre principauté d'une si grande perte, lui donner le divertissement du siège de Québec par les Américains en 1775... " Et la mère Marseille après avoir accouché de cette harangue belliqueuse, chanta : " Malbrooke s'en va-t-en guerre, mirliton, mirlitaine... " On lève le rideau et les spectateurs

(1) *Mémoires*, p. 45.

voient avec étonnement la cité de Québec ; ses remparts bordés de soldats, l'attaque et la fuite des Américains... L'orchestre joue le " God save the King " et toute la famille royale défile sur la scène... " Lorsque le Prince, dit la mère Marseille, reconnut son cher père et sa chère mère, qu'il n'avait pas vus depuis longtemps, il se tint à quatre pour cacher son émotion, mais quand il aperçut son petit frère Rodolphe le cœur lui *crevit*, et il se cacha le visage avec son mouchoir "... (1)

Terminons notre course chez les Récollets. De Gaspé les aime, il a assisté à l'incendie de leur couvent en 1796 ; il a souvent volé des fruits dans leur magnifique verger et caressé leur gros chien qui tourne la broche à la cuisine. " Ce sont des âmes charitables, dit-il, ils sont les journaux vivants du pays." (2)

* * *

L'œuvre de Gaspé nous dit aussi les joies et les fêtes du Canada français : les soupers du seigneur canadien, les feux de joie de la St-Jean-Baptiste, la plantation du mai, copieusement noirci de poudre et arrosé de bon vin, les visites de l'hiver, les gais propos qui les accompagnent, les rondes enfantines et les jeux de société qui en font les frais.

Dans des pages éloquentes et persuasives il rappelle le beau rôle du seigneur dans notre pays, son dévouement à la cause canadienne, sa vie exemplaire et laborieuse au milieu de ses censitaires, qui l'aiment et le respectent, et que, de son côté, il console, conseille,

(1) *Mémoires*, p. 547.
(2) *Mémoires*, p. 55.

juge, commande en temps de guerre. Après la conquête plusieurs restèrent au poste qui n'était plus pour eux un poste d'honneur. L'invasion, le pillage et l'incendie qui l'accompagnaient, les avaient ruinés. Unis de cœur et de pensée avec les curés ils aidèrent à la survivance française sur nos rives. Ils furent, en tout cas, comme nous l'apprennent les livres de Gaspé, les témoins vivants de la bonne éducation que recevaient nos pères sous le régime français. (1)

Gaspé dans son œuvre a peint sur le vif des types d'une vérité frappante. Encore aujourd'hui nous retrouvons dans nos campagnes des survivants du vieux José : joviaux, superstitieux, d'une verve intarissable, pourvu qu'un petit coup leur délie la langue, braves et d'un attachement inviolable à leurs maîtres ; des parents de " mon oncle Raoul " : fats, irrascibles, vantards, héros d'aventures singulièrement grossies ; des sœurs de Blanche : fières jeunes filles, aux nobles sentiments, rêveuses, d'une piété mystique.

Au cours de ses voyages ou de ses excursions de vacances qui n'a rencontré, une fois dans sa vie, le père Chouinard : charmant conteur, chrétien humble et sincère, patriote ardent, l'ami de tous, connu à dix lieues à la ronde pour la bonté de son cœur et ses histoires savoureuses ? Qui n'a jamais croisé sur son chemin un Yves Chôlette, vieux lourdaud d'une laideur phénoménale, sans amitiés sur terre, et ses deux sœurs, vieilles filles plus laides encore, qui tiennent des pensions d'écoliers près du Séminaire... de Québec ? Gaspé a créé des types inoubliables, de même qu'il a peint en des tableaux pittoresques les paysages cana-

(1) *Mémoires*, p. 103 ; *Anciens Canadiens*, p. 52.

diens : Québec, la ville historique, les chûtes Montmorency, le lac des Trois-Saumons, le fleuve au jour de la débâcle, des campements sauvages sur les bords du St-Laurent : ce sont des scènes gravées dans la mémoire des lecteurs.

* * *

De Gaspé enfin a des pages qu'un professeur d'histoire du Canada ne peut ignorer, et c'est ce qui donne à son œuvre une valeur inestimable. L'historien des Récollets y puisera des souvenirs que nulle part ailleurs il ne pourra trouver, et les *débrouilleurs de mentalité* d'un peuple, des arguments péremptoires. Les biographes liront, avec bonheur, les notes justes qu'il rédige sur Bigot, le Verrès canadien, Murray, notre premier gouverneur anglais, le duc de Kent, l'original Prescott, le *petit roi* Craig ; sur Papineau, Borgia, Bédard, Corbeil, Neilson, Viger, Taché, Vallières, de Salaberry : tous lutteurs inlassables pour nos libertés religieuses et politiques.

La trame de ses récits lui permettra même de nous laisser voir un coin du champ de bataille des Plaines d'Abraham, de soulever le voile sur les mystères du naufrage de l'*Auguste* et de l'assassinat de Jumonville. (1) Pour être complet il faudrait ajouter que de Gaspé a porté sur Napoléon I et Napoléon III, sur Marie-Antoinette et la révolution française, ainsi que sur la société américaine, des jugements qui concordent avec ceux d'historiens français contemporains des plus éminents.

---

(1) *Les Anciens Canadiens*, pp. 143, 155, 262.

De cette vie si variée et de cette œuvre si précieuse se dégagent pour nous de solides leçons. De Gaspé est un écrivain original et canadien. Il s'est mis en face des spectacles de notre nature grandiose pour en peindre les mille aspects changeants et en saisir les voix harmonieuses : il est allé au peuple, il a écouté ses conversations et nous les a rapportées embellies, mais dans une langue forte, savoureuse. Aussi on peut dire quand il raconte une légende : "Quel aimable conteur ;" quand il décrit un paysage : "Quelle fraîcheur et quelle émotion ;" quand il analyse le cœur humain : "Quel fin psychologue." Il nous apprend à voir, et à voir les choses canadiennes. Peut-être nous sera-t-il possible ensuite de les décrire avec sa verve intarissable ?

De Gaspé est aussi un grand patriote. Le sang de ses ancêtres a coulé pour la défense de nos autels et de nos foyers ; le sien il l'a offert généreusement à la couronne anglaise lors de l'invasion américaine. Il resta jusqu'à sa mort l'ami des siens, et ses livres sont le plus bel acte de patriotisme que ses concitoyens pouvaient attendre de lui. Ils valent, à eux seuls, la collection complète de tous nos discours de St-Jean-Baptiste.

A son exemple, aimons notre patrie. Si nous avons une plume, écrivons ; si nous avons reçu le don de la parole, défendons les nôtres ; mais si ni l'un ni l'autre de ces dons du ciel ne nous sont échus, prions avec confiance. C'est encore la grande puissance qui soulève le monde que ces humbles soupirs qui montent d'un cœur pieux. Et ces efforts combinés de toutes les intelligences nous sauveront du naufrage.

"L'avenir est sombre, disent les pessimistes. L'en-

nemi a démasqué ses batteries et il tire à boulets rouges sur nos vieilles traditions religieuses, nationales, familiales et éducatives." Raison de plus alors de bien nous outiller et de ne pas servir la cause des adversaires. Apprenons notre langue et parlons-là partout ; étudions notre sainte religion et pratiquons-là sans respect humain. Et les boulets rouges de nos ennemis ne seront pas à craindre :

> " Tant que forts seront les vouloirs,
> Que prêts à toutes les batailles
> Nous saurons redresser nos tailles
> A la hauteur des grands devoirs :
> Ils ne l'auront jamais l'âme de la Nouvelle-France ! "

"CHEZ NOUS" (1)

C'est plus qu'un livre bien écrit et qu'un auteur canadien que vient d'atteindre l'Académie française en couronnant le *Chez nous* de M. Adjutor Rivard. Nos frères d'outre-mer, ce me semble, ont voulu rendre hommage à toute une race admirablement bien chantée dans *Chez nous*, et représentée superbement par M. Rivard. Ce geste honore le Canada français. N'est-il pas permis d'y voir un discret conseil à tous nos littérateurs ; le même que donnait autrefois Charles ab der Halden à la muse canadienne : " Pareille à l'hirondelle des Mille-Iles, ne cherche pas les lointains pays. Ne te promène pas en Espagne, en Italie, en Egypte. Au Gange, préfère le Saint-Laurent. Reste tout simplement là-bas. Observe la vie des *habitants* au milieu desquels tu naquis. Dis-nous les splendides paysages du pays natal, fais chanter l'âme de tes compatriotes... Laisse les chiffons qui sortent de nos magasins de nouveautés, les oripeaux fripés dont nos marchandes à la toilette ne veulent plus, et va, Canadienne aux jolis yeux doux, va boire à la claire fontaine." (2)

---

(1) *Chez nous*, édition de l'Action Sociale catholique, Québec, 1919.

(2) *Etudes de littérature canadienne française*, page 124.

I

Et M. Rivard chante les choses et les gens de chez nous. La maison, au bord du chemin, avec ses murs de pierre blanchis à la chaux, ses volets verts, sa couverture en bardeaux, ses lucarnes en accent circonflexe, sa cheminée ; la maison *avenante*, aux fenêtres ouvertes qu'encadrent les feuilles d'une vigne, avec sa *devanture* en sable fin ; la maison propre, hospitalière, gaie. " Je ferme les yeux, et je la revois encore, la maison de *nos gens*, blanche, dans la lumière, sur le chemin du roi." (p. 12)

La grand'chambre, sombre, pleine de mystère et de parfums anciens : vieux portraits sur zinc, livres de messe, crucifix, images de saintes pendues au mur.

Le ber, bleu ou rouge, avec poteaux en *quenouille* et *chanteaux* bien taillés : une planche de fond, des draps, des courte-pointe, et au milieu de tout cela une frimousse rose... " et, roule qui roulera ! voilà ce qu'il faut pour qu'un petit gars dorme les poings fermés." (p. 30)

Le poêle, bas sur pattes, massif, avec d'étranges arabesques sur ses flancs ; la chandelle, raboteuse, *mal éclairante ;* le jardin, les vieux instruments... Et c'est en quelques pages toute une vision de vieilles choses aimées qui donnent aux toits canadiens une physionomie originale et pittoresque.

Puis M. Rivard raconte des scènes de la vie des champs : *au ruisseau*, *en grand'charrette*, *à l'heure des vaches ;* des scènes de la vie paroissiale : les *quêteux*,

la *criée des âmes, au feu*... Tous sujets simples, charmants, évocateurs. Ils disent naïvement les menus détails de l'heureuse vie du paysan canadien.

* * *

Et d'autant mieux que M. Rivard donne une âme à toutes ces vieilles choses. Le poêle chante dans les nuits d'hiver, il respire, et son haleine s'échappe vers le ciel étoilé ; le *ber* fredonne comme l'aïeule qui berce ou la maman qui l'agite dans la nuit ; la maison parle et invite au repos ; la chandelle prie, protège, pleure ; le ruisseau gazouille comme l'enfance ; et, au fond du vieux hangar où ils dorment, le fléau, la faucille, le javelier ont des rêves de jonchées nouvelles qui troublent leur lente agonie.

A lire ces petits poèmes en prose on pense involontairement à Louis Mercier, le doux poète de la maison et de la terre, et, chez nous, à Blanche Lamontagne dont la lyre fait résonner si harmonieusement nos toits, nos champs et nos rives.

Il y a une vraie parenté entre ces trois âmes : toutes trois aiment les récits simples et clairs, toutes trois ont un art délicat pour les traduire et les animer, toutes trois incarnent l'âme d'une race. M. Rivard me paraît avoir aussi bien sinon mieux que les deux autres, idéalement compris l'âme paysanne et heureusement décrit sa beauté.

L'habitant de chez nous est gai : il chante sous le toit, il chante aux champs, il chante dans les veillées de famille. Il est hospitalier : sa maison n'est jamais close et chez lui, l'étranger, le passant, les quêteux sont chez eux. Il est fort, fier, travailleur ; il fatigue

à ne rien faire ; il est rangé, sobre, économe, serviable. Deux cultes ont façonné son âme, rythmé les pas de sa paisible vie et les battements de son bon cœur : l'un va à la terre natale et l'autre à Dieu. Le premier l'attache au sol, lui fait aimer *son bien* et jusqu'aux instruments et aux bêtes qui partagent son labeur ; le second donne à sa figure un rayonnement d'honnêteté et de bonheur, incline son âme à la résignation et imprègne ses actes journaliers de souvenirs pieux.

" Paysans mes frères, vous avez des cœurs d'or ! " (p. 182)

Et voilà ce que contient ce petit livre : des pages simples, d'une fine observation, des pages émues de poète idéalisant la matière, des pages fortes burinant en traits ineffaçables le portrait de l'âme canadienne.

II

Mais M. Rivard fait plus que voir et animer les choses, il fait parler les gens. Et de ce chef son petit livre exhale une forte odeur du terroir. D'autres se sont essayés à mettre dans leurs pages les mots du sol, " ces mots qui ne sont que du sens."

M. Rivard reste leur maître insurpassable. Il a du doigté: si le mot canadien arrive sous sa plume c'est que le récit le demande et qu'un autre terme ne pourrait rendre toute sa pensée. Il n'a pas fait la gageure de ne pas oublier un seul canadianisme en parlant du *ber*, de la maison ou du poêle. Il les choisit judicieusement, les passe au van. Aussi chez lui les mots du terroir n'envahissent pas la phrase mais l'enrichissent ; au

lieu de la gêner ils lui donnent plus de sens et de clarté. Lisez ce passage du poêle : " A la *brunante* les voisins viennent *fumer* ; ils arrivent tout *enneigés* et le poêle réjouit leurs mains gourdes. Quand ils sont tous groupés devant sa porte, et qu'ils allument à la ronde, il aime, le poêle des *habitants*, qu'on s'entretienne autour de lui de la terre *fermée* par les froids d'automne, des *bâtiments* qu'on répare, du *train* de la ferme, des travaux monotones de l'hiver, des bêtes qu'on soigne, des blés en grange, de la *sucrerie* qu'on entaillera, des hasards de la moisson future." (p. 48)

Mais ce n'est pas tout l'art de l'écrivain. Il y a de l'ordre, de la simplicité, de la lumière dans ses récits. Chacun forme un petit poême complet, dont quelques-uns sont de vrais chefs-d'œuvre. Et ces descriptions d'objets si variés, concourent, toutes, à redire la vie paysanne au foyer, aux champs, à la paroisse. L'âme canadienne est transparente du premier récit jusqu'au dernier : admirable unité dans la variété. L'écrivain affectionne le petit tableau simple et lumineux. M. Rivard ne pousse pas la mise en scène en haut relief : il la laisse deviner ; il ne surcharge jamais la description : il la suggère, c'est d'un artiste. Quelques phrases vives, courtes, quelques mots bien choisis, souvent une heureuse trouvaille d'expressions : on voit et on admire. On voit : le poêle qui " respire," " les petites colères au fond du *ber*," " les larmes brûlantes " de la bougie près du mort, la batteuse " qui mâche les gerbes," " le tremble qui rit " près du petit lac, et, au champ, " le tapis d'or de l'ondain." Admirez ce petit bois de bouleaux : " Le joli bois, que ce bois de bouleau ! Au milieu, des sources avaient formé un petit lac. Les rides de l'eau, doucement, venaient

mourir dans les herbes. Tout autour, sous les branches montait la musique des insectes du bon Dieu ; perdus parmi les bouleaux, deux grands pins murmuraient, et de toutes ses feuilles mobiles un petit tremble riait dans la brise. Le lac réfléchissait le ciel bleu, le feuillage vert tendre, et tout cela dansait gaiement sur les petites vagues. Parfois, un jaillissement au large : c'était les barbotes... Longues comme ça, les barbotes !" (p. 118)

* * *

M. Rivard aime tout particulièrement un procédé de développement mis en vogue par l'immortel Daudet. Il consiste en d'habiles répétitions de la même pensée avec les mêmes mots bien souvent : ça n'a l'air de rien, mais ça produit, sous une plume alerte, des effets inattendus et des émotions très fortes. Ce n'est pas un mince éloge, pour un écrivain canadien, qu'après l'auteur de la chêvre de M. Séguin et du Sous-préfet aux champs, il puisse soulever l'admiration avec des moyens si simples et en apparence si faciles, mais que seul le vrai talent peut utiliser avec succès.

Où M. Rivard est moins heureux, c'est dans la répétition de certaines exclamations d'harmonie imitative. La hache du bon Nicolas s'abat, vigoureusement, sur le tronc de l'érable qui fera le *ber* canadien, mais elle redit trop souvent vlan ! vlin ! vlan ! J'entendais un jour M. Faguet s'en donner à cœur joie au sujet de ce petit procédé cher à M. Jean Aicard. Les fouets de M. Aicard, dans son poème *Miette et Noré*, font toujours clic ! clac ! ses galoubets et ses tambourins, fric ! broum ! ses battoirs, flic ! floc ! ses faux,

frinc ! frinc ! ses vents, zou ! zou ! ses océans, flouc ! flouc ! plaf !

Heureusement que l'auteur de *Chez nous* n'abuse pas de ces jeux enfantins ; il aime mieux la façon des grands maîtres qui choisissent les mots et les agencent de telle sorte qu'ils imitent les voix de la nature.

" Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur nos têtes ? "

écrivait le doux Racine dans *Andromaque*, et ce seul vers remplace avantageusement toute une page de pst ! pst ! C'est un de nos poètes, Nérée Beauchemin, qui nous fait entendre un son de cloche sans les ding ! ding ! ou les tin ! tin ! accoutumés :

" La cloche lente à voix éteinte,
Tinte au clocher paroissial,
Et l'écho tremblant de sa plainte
Tinte et meurt dans l'air glacial." (1)

* * *

Chez nous se termine par des récits qui font sourire et laissent rêveurs : *l'abonné*, le *signe de croix*, le *vieil Anselme*. N'est-ce pas que nous avons perdu un peu de l'esprit chrétien de nos ancêtres ? C'est vrai, le vieil Anselme *n'est plus du temps*, tout comme le fléau, le van, la faucille, le four. Y avons-nous gagné en douceur, en piété, en charité, en bonheur avec tous les progrès de la civilisation moderne ? Bien d'autres coutumes pieuses ont *refoulé* avec le signe de croix. Dans les coins obscurs des greniers on trouverait des traditions saintes à côté du métier, du rouet et du dévivoir abandonnés. Le *ber* seul roule encore, tard dans la nuit, et ça laisse tout de même au cœur une forte espérance.

(1) *Les Floraisons matutinales*, p. 19

MONSIEUR L'ABBÉ LIONEL GROULX

Le distingué professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal a déjà à son crédit une œuvre considérable. Je n'étudierai ici que *Les Rapaillages* et *La Naissance d'une race*, et cela pour deux raisons : ces deux livres caractérisent bien la manière de l'auteur et ils font aimer davantage les choses et les gens de chez nous.

I

"LES RAPAILLAGES" (1)

" Dans ce foin des *rapaillages*, que de gentilles choses il y a ! Il y a des herbes de senteur, du baume, du thé des bois, du trèfle d'odeur, de la fougère, et tous ces parfums secoués par la faux vous montent délicieusement à la figure. Il y a aussi des fruits, des fraises des champs, et de belles et de juteuses qui ont crû à l'ombre ; il y a des framboises, des catherinettes, quelquefois même les premières mûres, quand il n'y a pas dans le feuillage au-dessus de votre tête, des cerises, des

(1) *Les Rapaillages*, (Vieilles choses, vieilles gens), au *Devoir*, 1916.

étrangles et des petites merises. Dans les *rapaillages* il y a encore des chants d'oiseaux ; il y a des nids bien cachés que vous mettez à vue en coupant l'herbe, et voici des petits œufs gris, blancs ou bleus, enveloppés de crin et de duvet, et voici encore des oisillons frileux qu'il est si doux de tenir dans sa main . . . Oui, dans les *rapaillages* de par chez nous, il y avait tout cela, tout cela." (p. 152)

Et moi j'ajoute, dans votre charmant petit livre, cher monsieur Groulx, il y a tout cela, tout cela. Je ne pouvais mieux que vous-même justifier son titre et présenter aux lecteurs vos *Rapaillages*.

* * *

C'est un délicieux petit pain d'habitant cuit sur la sole. Je l'ai dévoré à belles dents un soir qu'il faisait froid dehors et qu'il pleuvait sur le village. Au contact de cette bonne vie canadienne des campagnes que le snobisme n'a pas gâtée, j'ai senti naître en moi plus d'amour pour les choses et les gens de chez nous, et comme un regret de n'être plus petit gars du catéchisme ou habile faucheur de *rapaillages*.

Ce livre réveille dans l'âme tout un passé joyeux. On se revoit sous l'humble toit paternel, tout petit, dans le grand *ber* de famille, bercé par une aïeule qui tricote toujours en chantant :

Dodo, dodo
Ferme, ferme tes beaux yeux ;
Dodo, dodo
Ferme, ferme tous les deux.

Puis, à l'âge de sa première culotte, ce sont les jeux du cheval fendu, de la queue du loup, du Collin-Mail-

lard, les infâmeries comme tirer la queue du chat, pincer ses petites sœurs, montrer la lune de Paris au plus jeune ; ce sont les joies d'aller flatter le petit poulain à travers les *pagées* de clôture, de voir enfourner sur la *main* de bois un petit pain fait exprès pour soi ; ce sont les émotions d'assister le dimanche à la messe du grand frère à la maison, et celles de se sentir bien chaudement enfoui au fond de la grande *boîte* bleue qui vous transporte à l'école du rang.

On se revoit encore à cette date qui fait époque dans sa vie : quand on marche au catéchisme. L'enfant alors a conscience de sa dignité. De beaux rêves bercent son cœur. Il se sent quelqu'un : on a besoin de lui pour bercer le petit, *lever* les œufs, aller *cri* les vaches et placer les harts pour engerber le blé.

Un pas encore et il deviendra habile *chargeur* et faucheur de *rapaillages*. C'est alors l'écolier en vacances qui remplit son imagination de la grande poésie de la campagne ou le beau garçon qui va voir sa *blonde* le dimanche et ne peut se défendre d'une pensée de vanité quand, au passage, il voit les gens admirer sa fine bête.

Sur tous ces souvenirs qu'évoque M. l'abbé Groulx, dans son petit livre, planent de belles figures bien connues. Celle d'une bonne grand'mère " en bonnet blanc bien serré sur les tempes et ces tempes se font si blanches qu'on ne sait plus si les cheveux et la broderie de la coiffure ne sont pas la même chose. . . "

" Assise dans sa berceuse, près de la grande armoire, dans un coin, pour n'être pas une nuisance à personne ", elle rêve en tricotant, elle égrène son chapelet en souriant. Rude travailleuse, cajoleuse pour les petits, peu instruite " elle emmène sa planche de blé

une *beauté* mieux qu'une page d'imprimé : " c'est bien cela une grand'maman canadienne. Puis c'est la figure d'une mère bien-aimée, modeste, courageuse, qui " des mêmes mains pieuses sait pétrir les âmes d'enfants et le bon pain de famille " ; c'est celle d'un père, conscient du rôle sacré qu'il joue comme chef de famille, qui bénit, aime et travaille ; ce sont les figures chères de grands frères et de grandes sœurs...

Et tous ces êtres que fait revivre M. Groulx ont une âme. Il nous est facile d'en saisir les traits caractéristiques puisque c'est l'âme canadienne elle-même.

Elle est simple : dans ses désirs qui se bornent à bien cultiver la terre, à bien prier et à mourir en bon chrétien dans le lit où se sont endormis pour toujours les ancêtres ; dans ses joies qui ne sont autres que celles d'une conscience tranquille qui ne connaît ni la ruse ni le mensonge ; dans son langage savoureux, au sens profond.

Elle est fortement attachée au sol, jusqu'à s'identifier avec lui, ne vivre que de lui et par lui. L'habitant canadien aime sa terre, la comprend et lui parle avec amour. Il ne la vend pas au premier venu. " La terre, ça a beau n'être pas riche ni bien grand, c'est un peu comme la femme, on ne s'en sépare qu'avec la mort." (p. 45) Il aime aussi tous les êtres qui partagent son labeur : c'est avec larmes qu'il regarde partir la *Grise* " qui a brouté dans tous les prés, labouré, hersé, fauché, râtelé, charrié dans toutes les pièces... "

L'âme canadienne est aussi pieuse. Devant les chères vieilles images de saints et de saintes suspendues à la muraille, elle s'agenouille chaque soir. Chaque dimanche elle se retrempe à la messe paroissiale ;

et quand vient le mois de Marie, on la retrouve priant encore à la croix du chemin.

* * *

Œuvre d'un observateur judicieux, ce petit livre est encore l'œuvre d'un poète. Tout s'idéalise sous la plume de M. Groulx, vieilles gens et vieilles choses. Nous contemplons avec ravissement dans *L'ancien temps*, " cette maisonnette en boulins, peinte à la chaux, surmontée du légendaire tuyau rouillé, d'où la fumée s'échappe lentement, comme de la pipe d'un aïeul ", (p. 42) et ce couple de vieux, restés verts et droits malgré leurs quatre-vingts ans. Nous croyons avec l'auteur ouvrir un vieil album des anciens, album à vieux portraits sur zinc, et nous admirons le vieil air de la race. La croix du chemin, le vieux puits, le blé, la terre ont un langage mystérieux. Quelle vision de poète que celle de cette nonagénaire mourante, tenant son livre tête-bêche, " et qui jette dans la grand'chambre des syllables étouffées, des sons inarticulés, à cause qu'elle veut continuer jusqu'au bout, sans l'interrompre, la prière des anciens ! " Lisez aussi cette prière au blé : " Au nom des vieux qui vont bientôt s'en aller ; au nom de la vieille terre qui s'ennuie de ta parure et qui promet de se faire accueillante et douce, je t'en fais mon ardente prière, ô blé, reviens, reviens. Reviens dans tes pousses vertes, fines et serrées, qui soulevaient d'espérance la poitrine du semeur. Reviens dans l'orgueil de tes épis naissants, dans la danse joyeuse de tes tiges grisonnantes sous la brise de juillet. Reviens dans la chevelure blonde de tes épis mûrs, dans les longues processions

de tes gerbes hautaines. Reviens, oh ! reviens surtout dans la douceur de ta farine immaculée, dans l'arôme incomparable des croûtes qui se dorent, et les vieux de chez nous qui vont bientôt mourir, te béniront d'emporter là-haut le goût savoureux du bon pain de leur blé." (p. 98)

Que de pages je pourrais citer où l'on retrouve cette prose de poète, aux couleurs chatoyantes, aux images hardies, qui se déroulent avec nombre et harmonie. On devine l'auteur de ces beaux vers à la louange de notre parler français :

En parlant bien sa langue on garde bien son âme.
Et nous te parlerons, ô verbe des aïeux,
Aussi longtemps qu'au pôle une immortelle flamme
Allumera le soir ses immuables feux ;

Que montera des blés la mâle villanelle,
Que mugira le bronze en nos clochers ouverts,
Et que se dressera dans la brise éternelle,
Le panache hautain des grands érables verts ! (1)

* * *

" Dans les *rapaillages* du bois de par chez nous, nous dit l'auteur, il y avait aussi un vieux puits abandonné, recouvert d'une margelle en bois. Chaque année, en fauchant, nous levions le couvercle. Penchés sur le bord nous écoutions les gouttes d'eau qui, des pierres humides des parois, tombaient avec rythme sur la surface du fond immobile et noire. Et cette solitude et ces larmes secrètes du vieux puits, qui pleurait son abandon, nous emplissaient l'âme de mélancolie et de mystère... " (p. 153)

---

(1) La leçon des érables, p. 11.

En fermant vos *Rapaillages*, cher M. Groulx, je ne sais pourquoi ces larmes secrètes du vieux puits me reviennent à la mémoire. Malgré moi, je pense qu'il pleure tout un passé disparu, cet ancien temps que vous avez si bien fait revivre, cette vie si simple et si poétique des campagnes que la civilisation tend à faire reculer au loin, dans les montagnes du nord. Et puisque votre petit livre nous fait aimer cet ancien temps, nous prêche l'attachement au sol, à la foi ancestrale, aux belles coutumes familiales, j'ajoute, sans crainte, qu'il devient, en même temps que l'œuvre d'un observateur judicieux et d'un poète, l'œuvre d'un patriote.

Vous nous dites, cette fois, non plus les grandes luttes de nos pères pour conquérir leur liberté, mais celles plus modestes, mais non moins méritoires, pour s'emparer du sol. Vous vous faites l'historien de leurs grands combats contre la forêt vierge, et surtout de leur vie obscure de tâcheron qui arrache au sol le pain quotidien, l'admirateur de la belle nature où ils respirent, travaillent et meurent. Votre petit livre nous rend fiers d'être canadiens ; il nous console d'appartenir à cette race inférieure, aussi capable de défricher et faire vivre un pays que d'en écrire l'histoire. Vous laissez aux snobs le soin de mépriser les mains calleuses de *l'habitant*, sa démarche lourde et ses habits d'un autre âge, et aux myopes la triste tâche de compter les verrues qui enlaidissent sa face brunie au grand soleil d'été, tout en s'extasiant devant les qualités de nos voisins : vous faites bien. Vous avez cru bon de ne parler que des vertus de la race canadienne ; ce n'est pas moi qui vous en blâmerai : vous la relevez à ses propres yeux.

Ce livre est une belle œuvre et une bonne action. L'auteur, quelque part, nous dit : " Aujourd'hui que l'on cherche dans les écoles toutes sortes de moyens d'émulation, je ne comprends pas que les maîtres, pour exciter l'ardeur de leurs élèves, n'aient pas cherché à développer davantage l'industrie des petits pains d'habitant cuits sur la sole." L'idée est excellente. Aussi, à Sainte-Thérèse, nous offrons comme moyen d'émulation les *Rapaillages* de M. l'abbé Groulx. Nos élèves, chaque année, en dévorent des douzaines : c'est si bon un petit pain d'habitant cuit sur la sole.

II

"LA NAISSANCE D'UNE RACE." (1)

C'est le titre évocateur des conférences de M. l'abbé Groulx à l'Université de Montréal pour l'année 1918-1919. Je n'ai point la prétention de les faire connaître aux lecteurs. Plusieurs même les ont entendues ou lues. Mon seul but est de mettre en marge de ce substantiel travail les impressions qu'il a fait naître en moi. Puissé-je ainsi rendre un faible hommage à l'un de nos plus grands professeurs de fierté.

C'est M. Gustave Lanson qui qualifiait ainsi la critique de M. Emile Faguet : " Il s'applique à distinguer, à définir les êtres moraux qui se révèlent par les œuvres ; et tous ces mélanges de tempéramment, d'intelligences et d'affections sont dosés par lui avec une fine précision. Il n'a point d'égal pour construire un esprit, pour en dessiner la structure et en démêler les fonctions essentielles. Il n'y a presque point de grands écrivains ou penseurs dans les cinq siècles de la littérature moderne, dont il n'ait ainsi pris les mesures et donné la description." (2) Ce que Faguet a fait pour les penseurs et les écrivains de sa patrie, M. Groulx vient de le réussir pour une race. Comme le grand critique français, il s'est appliqué à définir nos

---

(1) *La Naissance d'une race*, bibliothèque de l'Action française, Montréal.

(2) Lanson, *Histoire de la littérature française*, p. 1095.

ancêtres, à mesurer leurs idéals pour en décrire avec enthousiasme la haute valeur. Modestement l'auteur nous prévient qu'il n'est pas un éclaireur dans ce genre de travail. Avant lui, en effet, Rameau et Sulte ont tenté l'effort avec succès ; et M. Salone, après eux, nous a donné sur la colonisation de la Nouvelle-France une œuvre magistrale. Mais sur ce vaste chantier où Sulte et Rameau avaient accumulé les documents, il restait beaucoup à faire. On attendait une mise en œuvre originale de la matière historique, élaborée par un homme de chez nous. M. Groulx l'a faite. Les professeurs d'histoire du Canada et les historiens citeront avec une égale fierté les œuvres puissantes du Français Salone et de Groulx le Canadien.

* * *

Faire la psychologie d'une race suppose des connaissances profondes et variées sur ses origines. Aussi M. l'abbé Groulx va faire une enquête minutieuse sur les 10,000 émigrés que la France expédia sur nos rives jusqu'en 1760. A l'aide des documents publics et des historiens, il nous montre la valeur de ces colons. C'étaient des Français, venus surtout de Normandie, de l'Ile de France, de l'Aunis et du Poitou. Et ces Français occupaient les différents degrés de l'échelle sociale. Nous eûmes nos seigneurs, nos bourgeois, nos soldats et, en plus grand nombre, nos paysans. Tous gens solides, vigoureux de corps et d'une moralité inattaquable. " Ce fut une phalange choisie." Si plusieurs n'ont guère de fortune, " ils ont la richesse supérieure de la probité et de l'honneur."

L’historien suit maintenant cet émigré sur les bords du Saint-Laurent. Le pays va le fasciner très vite. Dans cette contrée aux golfes, aux lacs, aux fleuves immenses, aux forêts infinies, aux hivers pleins de charme avec leurs “ froids gais ” quoique rigoureux, le petit colon de France s’est transformé. Il s’est acclimaté. A l’école de cette sauvage nature, notre race a développé ses qualités d’endurance, elle est devenue prolifique, et s’est enracinée, profondément, au petit coin de terre qui porte maintenant “ le sceau de son travail ” et où dorment ses pères. A la force d’assimilation du pays sont venus se joindre, pour façonner notre peuple, l’Etat et l’Eglise : l’Etat avec son régime absolu, mais ni tyrannique ni avilissant ; l’Eglise, représentée ici par “ de grands noms et de grands esprits.” Aussi le petit paysan vit heureux ; il ne connaît ni la taille ni la capitation ; il jouit d’une grande indépendance et d’une saine moralité. Bénissons, avec M. Groulx, ces vieux évêques, gardiens énergiques de la morale publique, “ d’avoir empêché qu’il y eût de l’alcool dans le sang de nos pères et du déshonneur dans nos actes de baptême.” (p. 131)

L’établissement du colon sur notre sol est vraiment un récit d’épopée : “ c’est le triomphe de l’énergie paysanne.” Nos pères ont lutté, pour conquérir le sol, contre le marchand avide, égoïste ; contre l’isolement du pays et l’abandon des pouvoirs publics ; et puis, pendant près de soixante ans, contre l’Iroquois perfide, sanguinaire, qui les décime. Un moment, vers 1661, on parle dans la colonie de plier bagage et de retourner dans la mère patrie. Heureusement la France se souvient un instant qu’elle a des enfants qui souffrent ici, et qui veulent vivre. Un secours

tardif arrive vers 1665, et tout renaît à l'espérance. Mais, hélas ! ce faible progrès de la colonie, sous l'habile administration de Talon, est suivi d'une politique d'expansion coloniale désastreuse. " Cette gloire de conquérants ", la France eût dû la soutenir, la protéger, l'appuyer de ses hommes et de ses soldats. Du moment qu'elle en laissa tout le fardeau sur le colon, elle devint funeste. Toute expansion était synonyme de dispersion, de faiblesse. Huit cents coureurs de bois et aventuriers, vers 1680, feront le désespoir des autorités civiles et religieuses. A cette plaie, sont venues s'ajouter celles des épidémies, des guerres iroquoises et anglaises. Le petit paysan tient tête, héroïquement, aux orages qui grondent. On pourra lever 14,000 miliciens pour la dernière guerre du régime français qui fut vraiment la guerre du peuple. D'autres nations ont eu leurs grands hommes au cours de leur histoire ; ici, selon la pensée d'un historien français, c'est tout un peuple qui fut grand.

Cependant une race nouvelle s'est formée : un type, différent du type français, s'est élaboré ; il vit, et il a la prétention à l'immortalité. Ce qu'il est, M. Groulx nous le dit pieusement dans les dernières pages de son travail. La première richesse du Canadien, c'est son type humain : beauté et robustesse des formes, habileté manuelle, ingéniosité mécanique, endurance, ténacité, gaieté franche, fierté, indépendance. " Ils font de mauvais valets, écrit Charlevoix de nos ancêtres ; c'est, explique-t-il, qu'ils ont le cœur trop haut." (p. 249) A cela, il faut ajouter la bravoure héréditaire, l'ardeur française. Le Canadien a ses défauts : penchant à l'ivrognerie, esprit chicanier, vanité de l'esprit et du costume.

Ils ont aussi, nos pères, la richesse de la propriété. Tous, ou à peu près, sont agriculteurs, et, tranquilles sur leur petit domaine, " ont le luxe du nécessaire."

La richesse intellectuelle est loin de leur faire défaut : instruction solide et suffisante, langage pur et sain, cour brillante à Québec qui rappelle, pour le bon ton, celle de Versailles.

Ils ont surtout une vie religieuse intense, basée sur l'esprit de foi et de renoncement, saintement entretenue et développée par une autorité supérieure, digne et respectée, que soutient celle du curé dans la paroisse et celles du père et de la mère au foyer. Aussi la moralité de nos ancêtres est bien connue: jusqu'en 1690 on ne compte que deux naissances illégitimes. Leur fécondité est proverbiale: les 9-10 des premiers colons possèdent encore parmi nous des milliers de descendants, tandis que chez nos voisins, les Anglo-Américains, vingt à peine des familles primitives survivent. (p. 286) C'est une race forte, gaie, pieuse, pleine d'avenir, que la nôtre.

* * *

Voilà la grande enquête qu'a tenue M. Groulx sur nos ancêtres. Ajoutons avec fierté qu'ils en sont sortis agrandis, ennoblis, victorieusement vengés de leurs calomniateurs. L'ouvrage se recommande donc par l'originalité, la justesse des vues et l'abondance de la documentation.

Ce sont les documents publics et les écrivains les plus recommandables de l'époque étudiée, qui viennent, à tour de rôle, témoigner. Nulle part ailleurs vous ne trouverez une telle richesse de citations heureuses et

bien agencées pour étayer solidement une preuve. Et c'est toute l'histoire de la domination française, parcourue à grands traits et présentée ainsi en tableaux frappants où l'originalité du travail rivalise avec la justesse des vues.

Nulle part ailleurs, vous ne trouverez des aperçus plus justes sur la politique coloniale de la France, si funeste et si imprévoyante. Ce qui certainement n'aura pas l'heur de plaire aux fervents admirateurs des mères patries.

Nulle part aussi, ne nous est démontrée avec plus de solidité et d'ampleur, l'influence du milieu sur la formation de notre race. Le Canadien s'est mis résolument à l'école du sauvage pays qu'il habitait, de l'Indien même, ajouterai-je avec Salone ; il s'est fait ainsi une âme canadienne.

Nulle part ailleurs, vous ne trouverez des pages mettant en plus haut relief le rôle du petit paysan canadien dans l'établissement de la colonie. Cette idée est si fortement accentuée qu'elle donne le ton à tout le volume, et que certains passages ont tout l'air d'un plaidoyer. Pourtant M. Groulx n'oublie pas ni l'appui du roi à nos ancêtres, ni celle du manoir seigneurial, forteresse en cas d'attaque, ni la réconfortante voix des clochers.

Nulle part enfin, vous ne verrez esquissés avec plus d'éloquence et d'enthousiasme les portraits de nos fiers aïeux.

M. Groulx aime passionnément sa patrie: c'est cet amour qui fait courir à travers les pages de son travail un souffle patriotique qui émeut et fait vibrer les fibres les plus intimes de l'âme.

" Ils gardent l'avenir ceux qui gardent l'histoire,
Ceux dont la souvenance est sans mauvais remords,
Et qui, près des tombeaux où sommeille la gloire,
A l'âme des vivants mêlent l'âme des morts."

L'auteur a écouté la leçon des érables; à l'âme des vivants il mêle l'âme des morts. Son œuvre est celle d'un patriote; elle gardera l'avenir. Comme nos fiers érables plongeant leurs racines " dans l'humus des grands érables morts," il chante l'âme et la romance des aïeux. Par-ci par-là, au milieu des citations, il vous a des intonations lyriques vraiment éloquentes. Il aime nos gens, simples, pieux; l'habitant " ce héros d'idéal, de courage et de simplicité, fondateur de pays et fondateur de race, pionnier de la civilisation et pionnier de la foi, ancêtre qui, dans notre histoire comme dans le bronze, n'est à sa place que sur un socle, dans une attitude de foi et de labeur, la tête nue sous notre grand ciel, la faucille d'une main, et, de l'autre, élevant vers le Créateur sa première gerbe de blé." (p. 157) Lisez ce portrait du prêtre missionnaire de la Nouvelle-France: "Accompagné quelquefois d'un aide, le plus souvent portant sa chapelle sur son dos, sans routes, sans chevaux, en canot l'été, en raquettes l'hiver, le prêtre missionnaire s'en va à travers les côtes, de chaque côté du fleuve. Quand il arrive à un *défriché*, il s'arrête chez un fermier plus à l'aise, qui l'accueille avec des explosions de joie. Aussitôt la nouvelle se répand aux alentours de l'arrivée du missionnaire. Et voici les bonnes gens de toute la côte ou de tout le rang qui accourent pour se confesser et communier, entendre une messe, une instruction familière, faire baptiser leurs enfants, bénir les dernières tombes et les mariages; puis le prêtre s'en va, de maison en maison, dire un bon

mot à tous ces pauvres isolés, visiter les malades, relever les courages, consoler les vieillards. Et partout où passe la soutane usagée du prêtre de Jésus-Christ, et partout où se lèvent ses mains calleuses, se répandent des énergies divines, de la joie, de la force, de l'espérance." (p. 126) Il faudrait citer et citer encore, car les pages qu'inspire une semblable émotion patriotique, sont fréquentes. Ce sont des oasis ménagées avec sollicitude par l'auteur à ceux que l'aridité de certaines pages, bourrées de faits et de chiffres, pourrait rebuter.

L'auteur fait encore œuvre de patriote en vengeant nos pères. Il faut voir aussi avec quelle indignation il flagelle le Gascon de La Hontan, le savant de Quatrefages et le publiciste Eugène Melchior de Voguë! (1)

* * *

Le style enfin ajoute une dernière beauté à *La Naissance d'une Race*. M. Groulx écrit une langue variée, choisie, animée. Sa prose est celle d'un poète et d'un orateur, c'est dire que la sensibilité, l'imagination et le pittoresque y dominent. Même quand l'auteur n'embouche pas la trompette pour chanter les aïeux ou pour sonner la charge contre un ennemi, il sait mettre de la vie à travers ses pages et donner une âme aux choses et aux chiffres. Il plaît alors par le tour varié de sa phrase, par l'expression forte et bien choisie. La style va de pair avec la grandeur et la noblesse des idées. C'est par de grandes visions, que soutient un

---

(1) *La Naissance d'une Race*, pp. 22, 54. Je me demande, vraiment, si l'auteur n'aurait pas mieux fait de donner moins d'importance à ce prétendu métissage de nos ancêtres avec les Peaux-Rouges, et aux calomnies d'un Gascon sur leur moralité.

souffle oratoire, que ses pensées se suivent et s'enchaînent dans des périodes harmonieuses. Lisez ce portrait de l'aventurier : " Par toutes les routes fluviales, par tous *les chemins qui marchent*, du nord au sud, de l'est et de l'ouest, s'en vont les grands canots à proue vaillante, surmontés de pourpoints de cuir et de larges feutres, porteurs de conquérants. L'on part pour un an, deux ans, trois ans, l'on fait cinq cents, six cents lieues et ce n'est qu'un jeu. La gloire est aux plus intrépides, aux gens plus hardis qui vont plus loin que les autres, découvrent de nouvelles rivières, des nations inconnues. Quelques-uns qui sont allés courir dans le nord glacé, sur les rivières encombrées de glace, se retrouvent un an plus tard dans des parages où ondulent les cannes et les cotonniers. Leur nef " *Bondit sur les flots d'or d'un grand fleuve inconnu.*" Ils vont, les joyeux coureurs de fleuves, avec une auréole au front, une chanson française aux lèvres, et ils mettent à la marge de notre histoire je ne sais quel passionnant merveilleux." (p. 194)

M. Groulx est un visuel, un coloriste, qui aime le détail pittoresque dans la description ; chez lui le mot bien choisi, l'épithète évocatrice font image et suscitent la vision.

" Par quel miracle la colonie a-t-elle été sauvée ? dit l'auteur. Ce grand prodige ne peut s'expliquer naturellement. Trop de moments solennels se sont présentés ; trop de fois l'ennemi n'aurait eu qu'à paraître, qu'à le vouloir pour tout emporter. L'historien catholique qui a lu, par exemple, que la Mère de l'Incarnation s'était offerte en victime à Dieu et de même le Père Poncet, se retourne alors vers quelque chose de plus haut que les forces humaines. Là-haut,

il aperçoit les mains tendues de nos martyrs d'hier, derrière leurs cloisons de bois équarri, il voit à genoux nos vaillantes mères, et, dans la solitude de leurs cloîtres, nos petites religieuses, qui, ensemble, livrent leurs décisives batailles de prières et gagnent la victoire." (p. 165)

Ces pages sont écrites pour être débitées, n'empêche qu'elles ont, même à la simple lecture, un charme captivant.

La Naissance d'une Race est un livre de maître. Par son originalité, sa documentation abondante, la justesse de ses vues, le grand souffle patriotique qui l'anime et son style charmant, il mérite une place à part dans la bibliothèque de tout Canadien français. Son auteur a droit au titre d'historien puissant.

LE "COURS D'HISTOIRE DU CANADA"

DE M. CHAPAIS

En relisant, l'autre jour, le tome premier (1760-1791) du Cours d'histoire du Canada (1) de M. Thomas Chapais, j'ai jeté sur le papier quelques réflexions. Les voici, telles que j'ai pu les rédiger entre deux classes d'histoire du Canada.

I

Ce volume est une œuvre d'une grande valeur historique et littéraire. Il couvre une période tragique de notre histoire. Nos pères, sous la main de Georges III, le plus autoritaire des souverains anglais, eurent à subir pendant trente et un ans, un régime purement autocratique. Il prit le nom d'abord de gouvernement militaire (1760-1764) ; c'est l'époque des gouverneurs-soldats : Amherst, Murray, Burton, Gage ; c'est l'époque de la justice éperonnée, surtout dans le district de Québec. Le régime s'appela ensuite gouvernement arbitraire : c'est une simple proclamation de Georges III, sans consultation ni vote du parlement impérial, qui morcelle le Canada et y institue cours de justice, Conseils législatif et exécutif. Et cela dure dix ans, jusqu'en 1774, où Londres nous expédie un gouverne-

---

(1) *Cours d'histoire du Canada*, tome I, 1760-1791, Québec, 1919.

ment plus régulier : c'est l'Acte de Québec. Le grand souffle de la liberté qui soulevait alors les colonies américaines, semble avoir pénétré jusqu'au parlement impérial...

Et nos pères luttèrent sous ces divers régimes : questions nationales, questions religieuses, questions juridiques soulevèrent fortement les esprits. Comment un historien canadien et catholique gardera-t-il le sang-froid voulu, la sérénité d'âme requise pour parler de ce qui touche de si près à sa langue et à sa foi ? M. Chapais l'a fait avec un calme dont on ne saurait trop le louer.

Puis l'époque est fertile en documents précieux. Amas de requêtes et de pétitions entassées à Londres, correspondances officielles des gouverneurs, des évêques, des principaux officiers en charge, instructions royales et réponses des ministres aux gouverneurs, l'historien doit tout voir, doit tout lire, doit tout contrôler scrupuleusement, s'il veut faire œuvre durable. M. Chapais est abondamment documenté ; il refait l'histoire de cette période d'après les textes originaux. Son volume est une mine inépuisable pour les historiens et un guide précieux pour les professeurs.

Au cours de ses recherches l'historien a rencontré des faits, a mis la main sur des documents qui montrent les nôtres sous un jour défavorable. En 1774, ils étaient sur le bord d'un abîme. L'âme nationale, tiraillée en tous sens, risquait de s'égarer et de détruire en un jour tout un passé de loyauté et d'honneur à la parole jurée. Escamoter les faits répugne à un historien sérieux. Aussi M. Chapais nous donne un travail qui joint à la sérénité et à la documentation abondante, une grande probité littéraire.

* * *

La lecture de ce volume s'impose à tout homme qui veut étudier l'histoire sans préjugés et sans passion, d'autant plus qu'il est l'œuvre d'un écrivain de race. Il n'y a guère de fatigue à parcourir ces pages si claires, si limpides, si françaises de tenue et d'expression. C'est sans effort que le lecteur saisit la pensée de l'auteur, et toute sa pensée. M. Chapais a en horreur les à peu près, les ambiguïtés, les expressions ampoulées ou vaporeuses. Il conçoit bien et il énonce clairement. Sa phrase, vive, forte, volontiers oratoire, d'une belle simplicité classique, procure des jouissances d'art.

Par-ci par-là, une émotion vraie, sinon soutenue et fréquente, ajoute un charme à ses pages. On devine que la main qui tient la plume est catholique et française. Et l'on sait gré à l'auteur de n'avoir pas dépouillé complètement sa personnalité, de nous avoir montré un cœur qui aime sincèrement son pays. Les pages émues qui introduisent le premier cours, celles qui apprécient si justement le beau rôle de l'Eglise dans notre pays, au deuxième cours, et enfin, au sixième cours, celles qui rendent hommage à la clairvoyance des chefs lors de l'invasion américaine, sont vraiment caractéristiques sur ce point. On les relit sans se lasser.

M. Chapais manie avec une étonnante facilité les idées et les textes. Et c'est qu'il y en a des idées dans ce volume substantiel ! M. Chapais n'écrit pas pour le plaisir d'écrire ; il dit quelque chose dans chaque chapitre, et à chaque page, et il appuie ses assertions de citations bien choisies. Combien de nos historiens n'ont pas su tirer bon parti de leur abondante docu-

mentation, et nous ont donné des œuvres indigestes, mal ordonnées et d'une lecture fatigante. M. Chapais est maître de son sujet et le traite de main de maître. Il garde pour lui la poussière des vieux documents et l'ennui de leur lecture ; il donne au lecteur la joie d'une pensée forte, précise, qu'appuie, de temps à autre, une citation heureuse. A ce point de vue, le cinquième cours, qui nous introduit au parlement impérial au jour de la discussion de l'Acte de Québec, est un véritable chef-d'œuvre.

Evidemment nous avons affaire à un historien de vieille date et à un écrivain de race.

II

Ce volume n'a pas la prétention de tout dire sur cette période de notre vie nationale. C'est un cours d'histoire du Canada, nous dit l'auteur lui-même. Or, ajoute-t-il, le cours " comporte moins de particularités, moins de développements ; il doit viser davantage au tableau d'ensemble et à l'accentuation plus vive des faits, des moments caractéristiques." (1) Le lecteur ne doit pas perdre de vue cet avertissement s'il veut apprécier à sa juste valeur l'ouvrage de M. Chapais. Il lui saura gré d'avoir comblé des lacunes par des notes abondantes et substantielles et par des indications précieuses d'ouvrages à consulter. M. Chapais garde le mérite de suggérer ces lectures, d'ouvrir des horizons à une infinité de points de détails se rattachant aux grandes questions religieuses, nationales et juridiques, et d'indiquer les sources de renseignements. L'éminent professeur de l'Université Laval

(1) Avant-propos, p. VI.

plane au-dessus des agiotages des coulisses parlementaires de Québec et de Londres ; il étudie surtout les tournants politiques de notre histoire au cours de cette période : au lecteur de se renseigner sur les questions connexes et secondaires.

Et le lecteur trouvera plus de piquant, après avoir lu M. Chapais, à se renseigner sur l'administration de la colonie. Amherst, l'homme des capitulations de Louisbourg et de Montréal, disgracié du roi, l'homme des biens des Jésuites ; Murray, l'homme des biens des Sulpiciens, à la politique si louvoyante, ennemi des nôtres d'abord, puis, fortement talonné par les chefs militaires de Montréal et des Trois-Rivières, devenu notre défenseur éloquent ; Carleton, doux, sympathique, si clairvoyant en face des menaces de guerre ; Haldimand, le Suisse méfiant et dur ; Grégory, notre premier juge en chef, ancien pensionnaire des prisons de Londres ; Mazères, Mills, Grant, toute une bande de corbeaux voraces, amis du pouvoir, qui se jettent sur les belles terres et les places, méritent une étude approfondie.

L'histoire complète ce tableau en nous montrant Murray seigneur de la Malbaie, et ses principaux officiers se taillant de petits royaumes dans le sol canadien ; elle dit aussi l'audace de nos premiers receveurs-généraux, que Londres seul a le droit de surveiller, pris en flagrant délit, la main dans le coffre public, et condamnés, en 1789, à plus de 8,000 livres de restitution ; elle dit enfin que si nous avions le droit, par l'Acte de Québec, d'arriver aux charges, les Anglais avaient un représentant par deux cents habitants et que nous en avions un par dix mille, et encore à des emplois de second ordre.

Il y aurait tout un petit tableau à faire sur le sort de nos communautés religieuses et de l'enseignement dans notre pays : le collège des Jésuites fermé pour toujours en 1768 ; défense royale à tout prêtre et à tout étranger d'ouvrir une école sans l'approbation du gouverneur ; isolement complet de l'ancienne mère patrie et, comme conséquence de mesures économiques, interdiction de tout envoi direct de livres français sur nos rives ; essai de fondation, sous la haute approbation de Carleton, d'une Université mixte ; Récollets violemment dépossédés de leurs monastères, convertis en prisons, et de leurs églises de Montréal et de Québec, devenues églises anglicanes ; Jésuites condamnés à s'éteindre lentement ; Sulpiciens disputant leurs biens à la rapacité des nouveaux venus ; réserves d'un septième des terres de tout nouveau canton ouvert à la colonisation, pour l'Eglise protestante, et un autre septième pour l'instruction publique protestante... Grand Dieu ! que de tripotages et d'affaires louches dans les coulisses parlementaires.

Si le cours public ne comporte guère ces détails, l'histoire dira aussi notre situation financière et économique durant ces trente et un ans de régime anglais. En 1764, c'est tout le territoire des grands lacs imprudemment détaché du domaine canadien pour être annexé aux Etats voisins : perte considérable pour le commerce de notre province, et perte même de ces régions lors de l'indépendance américaine, en 1783. Tout le commerce de la vallée du Saint-Laurent passe aux mains des Anglais. En 1765, des compagnies se fondent qui accaparent le trafic au profit du trésor impérial : c'est l'esclavage économique. On va même, en 1768, jusqu'à s'opposer à la création de manufac-

tures canadiennes : Londres prétend au droit d'habiller les coloniaux. En 1784, de nouvelles lois impériales empêchent notre commerce avec les Etats-Unis et nous ferment les Antilles anglaises : Londres entend bien monopoliser tout le commerce avec ses possessions tropicales. Il faudra de nombreuses requêtes, des menaces et des années de lutte pour jouir d'une certaine indépendance économique. Nos dépenses administratives, il est vrai, étaient soldées par Londres ; mais ces lords du commerce, en bons Anglais, donnaient d'une main pour prendre de l'autre deux fois plus.

Je m'arrête, je paraîtrais vouloir refaire en de vastes tableaux notre situation administrative, éducative, économique et financière. (1) M. Chapais touche à ces questions, qu'il développera, sans doute, dans les autres tomes de son cours. Je voulais simplement noter ici qu'elles se posent à l'attention des historiens, dès cette époque si tourmentée de notre histoire.

III

Il y a du nouveau dans ce volume : c'est ma troisième et dernière réflexion. Après l'avoir parcouru attentivement, on sent le besoin d'ouvrir le bon vieux Garneau et de relire les quatre longs chapitres qu'il consacre à cette époque. Il est facile de constater que deux historiens de valeur, tous deux travaillant sur les documents officiels, n'arrivent pas aux mêmes conclusions et diffèrent en leurs jugements sur des points importants.

---

(1) Le lecteur trouvera plus de détails dans l'*Histoire du Canada* de Garneau, dans *Lendemains de conquête* de M. l'abbé Groulx et surtout dans les *Tableaux synoptiques de l'histoire du Canada* du R. P. Lejeune, O.M.I.

Pour ma part, l'avouerai-je, sous peine de passer pour arriéré, dans le cours d'histoire du Canada que je donne à l'intéressante jeunesse de mon collège, mon maître est encore François-Xavier Garneau. Je corrige, avec la grande autorité de M. Chapais, l'erreur de notre vieil historien national sur l'exode considérable des nôtres en France, vers 1763, et quelques autres de moindre importance ; j'atténue le jugement trop absolu qu'il porte sur le régime militaire ; pour le reste, je suis Garneau.

Avec Garneau, si je l'ai bien compris, je vois que toute la lutte contre notre vie nationale et religieuse part de Londres. Dès l'occupation anglaise, le plan de l'Angleterre semble bien concerté : protestantiser et anglifier cette province. J'admets, certes, avec Garneau toujours, qu'il y eut une mentalité différente chez les Anglais du Canada et ceux de Londres, que je comprends ainsi : les premiers étaient plus fanatiques, plus ignorants, voulaient aller trop vite en besogne ; les seconds plus clairvoyants, plus politiciens roués, et, disons-le, plus larges d'esprit, pour quelques-uns du moins, prêchaient la tolérance, rappelaient à l'ordre nos exaltés qui, en somme, ne demandaient que l'application intégrale et immédiate des instructions royales aux gouverneurs. (1) Je rends donc un hommage éclatant à la toute bonne Providence nous ménageant cette situation pour nous tenir éloignés des Anglais et nous empêcher de perdre à jamais l'héritage précieux de notre langue et de notre foi.

Comme conséquence du fait énoncé plus haut, tout s'explique dans cette époque ténébreuse, même l'Acte

(1) *Documents constitutionnels* (1759-1791), Instructions au gouverneur Murray, articles 28 et seq.

de Québec. Je le disais, les politiciens de Londres sont clairvoyants ; ils savent que la révolution américaine gronde et que les Canadiens souffrent : Carleton dans ses lettres revient souvent sur ces points. En cas de guerre, nous aurons ici d'admirables défenseurs : les Canadiens sont soldats dans l'âme. Il faudrait si peu de chose pour les contenter et se les attacher... Que les droits naturels des citoyens, les intérêts de la Grande-Bretagne sur ce continent et le maintien de la domination du roi sur cette province, soient les principaux objets à considérer lorsqu'il s'agira d'élaborer une constitution civile et un système de lois pour cette province... Nous devons nous assurer l'affection des Canadiens. (1) Voilà ce que disent en substance ces précieux documents. Et pour être mieux compris, Carleton passe à Londres, et nous eûmes l'Acte de Québec. " Le but évident de cette loi, écrivait en 1789 le Quebec Herald, était d'attacher plus fortement à son gouvernement les nouveaux sujets du roi." (2)

Avec Garneau toujours, je ne donne guère d'importance aux superbes déclamations en notre faveur qu'a suscitées la discussion du bill de Québec : affaire de politique que tout cela. Notre vieil historien national a fréquenté les coulisses du parlement britannique, et il écrit : " Les amis des colonies dans les métropoles sont animés souvent moins par un sentiment de justice que par un esprit d'ambition ou d'opposition aux ministres du jour ; " (3) et n'oubliez pas

---

(1) *Documents constitutionnels* (1759-1791), pages 171, 176, 180, 203.

(2) Cité dans Garneau, III volume, p. 67.

(3) Garneau, II volume, p. 431.

qu'il fait cette réflexion de profonde vérité au sujet du plus grand politicien du temps, William Pitt, devenu lord Chatham. Towshend, Burke, le colonel Barré s'opposent à certaines clauses de l'Acte de Québec qui donnent des libertés aux Canadiens. "Telles sont les contradictions des hommes, conclut Garneau, que les amis de la cause anglo-américaine au parlement britannique, étaient précisément ceux qui demandaient avec le plus d'ardeur l'asservissement politique des Canadiens français." (1) On appela des témoins, lors de la célèbre discussion du bill, l'un s'appelait Marriott. Je laisse encore la parole à Garneau : "Il se trouva dans une singulière situation. Ne pouvant, à cause de sa charge d'avocat du roi, se prononcer contre la mesure du ministère, il éluda la plupart des questions qui lui furent posées, afin de ne pas contredire un rapport qu'il avait fait au conseil d'Etat, et qui était sur plusieurs points contraire au projet d'acte soumis au parlement. Il se tira de ce mauvais pas avec une grande présence d'esprit, mais en montrant que le sort d'une colonie peut être le jouet d'un bon mot dans la Chambre des Communes." (2)

Allez croire maintenant au désintéressement de ces politiciens, à leur largeur d'esprit à notre égard. L'un d'eux, le célèbre Fox, lors de la discussion du bill de 1791, a parlé en bon Anglais, et a avoué hautement, à mon sens, le motif qui a guidé l'Angleterre dans sa politique de liberté à notre égard, durant cette période :

---

(1) Garneau, II volume, p. 435.
(2) Garneau, II volume, p. 434.

" Il est important, dit-il, que cette colonie, capable de liberté et de progrès, n'ait rien à envier à ses voisins. Le Canada doit rester attaché à la Grande-Bretagne par sa propre volonté : il est impossible de le conserver autrement. Mais pour cela il faut que ses habitants sentent que leur situation est aussi heureuse que celle des Américains." (1)

La réputation de M. Chapais n'est pas à faire. Ses idées, ses jugements méritent respect et considération. Les historiens futurs en tiendront compte lorsqu'ils traiteront cette époque si difficile de notre histoire. Accepteront-ils sans discussion sa manière de voir sur Murray, sur les causes de l'Acte de Québec, sur l'esprit général de la politique anglaise à notre égard ? Je ne le crois pas. En tout cas, ce volume les mettra en garde contre tout préjugé, quel qu'il soit, politique ou anti-britannique.

---

(1) Garneau, III volume, p. 72.

"NOS HISTORIENS"

C'est en plein pays de montagnes, à Saint-Donat, sous la large galerie d'un chalet d'été, en face d'un lac limpide, que traversent de temps à autre le vol angoissé du canard ou la calme majesté du huard, que j'écris ces lignes en lisant *Nos Historiens.* (1) On devine quel charme enivrant ajoutent aux belles pages d'un maître écrivain, ces monts aux fronts superbes où se déchire et reste suspendue la blanche toison des nuages, ces baies calmes et silencieuses, ces îles qui se reflètent et se précisent jusque dans leurs moindres contours au miroir des eaux, ces pins, ces épinettes et ces cèdres qui, sur les flancs rocailleux des ravins montent droits comme des flèches, ou sur les grèves, capricieux et courbés, s'abreuvent au lac de toutes leurs branches, ce capiteux arome qui s'exhale des grands bois sauvages et inexplorés.

Si je disais, au fil de la plume, l'impression vive et saine qui me reste dans l'âme, peut-être vous plairait-il de m'écouter.

* * *

Henri d'Arles vient d'écrire un bon chapitre de notre histoire littéraire. La critique chez nous est encore

---

(1) *Nos historiens.* Cours de critique littéraire professé sous les auspices de l'Action française. 1 vol. de 240 pages. Bibliothèque de l'Action française, Montréal 1921.

au berceau. Elle s'en tient trop aux idées courantes ; elle manque quelquefois d'ampleur, de précision et de franchise. Trop sévère ou trop bienveillante, elle a pour effet d'arrêter l'essor des jeunes talents ou de fausser le goût. L'œuvre d'Henri d'Arles marque un louable effort pour éviter ces écueils.

L'auteur de ces cours de critique littéraire n'en est pas à son coup d'essai. Il faut voir aussi comme il y va rondement et sûrement. Il puise aux meilleures sources pour disséquer la vie et mettre à nu l'âme de nos historiens. Nous apprenons ainsi à connaître l'homme avant d'apprécier son œuvre. Jacques Labrie, le grand patriote, au caractère franc et loyal, François Perreault, Michel Bibaud, dont la vie privée douce et aimable contraste tant avec l'époque de troubles qu'ils traversèrent, Garneau, le travailleur acharné à l'âme ardente et simple, Turcotte, qui, quoique malade, va creuser, à force d'énergie et de persévérance, un sillon profond dans le champ de notre histoire, Ferland, le prêtre au cœur d'or et à l'esprit ouvert, enfin Chapais et Groulx, ont tour à tour leurs esquisses biographiques. Ces notes, longues ou brèves, selon qu'elles font mieux saisir les tendances de l'écrivain, sont jugées aujourd'hui inséparables de toute bonne critique littéraire. Sainte-Beuve, pour sa part, voulait toujours " entrer en son auteur, s'y installer, le produire sous ses aspects divers, le faire vivre, se mouvoir et parler, comme il a dû faire "...

Le critique qui a pénétré son homme et noté la part de l'éducation, du milieu, des circonstances dans la formation de ses théories et de ses idées, a déjà compris et analysé son œuvre. En tout cas, Henri d'Arles paraît bien à l'aise pour exposer les idées de nos his-

toriens, discuter leurs méthodes et juger leurs écrits. Il aime le sens patriotique et la grande modération de Labrie, et nous éprouvons avec lui un vif regret que son histoire soit à jamais disparue dans l'incendie de Saint-Benoit en 1837. Bibaud, Perrault, aux fortes tendances bureaucratiques, n'ont pas ses bonnes grâces. D'ailleurs la postérité, bien avant les critiques, les a relégués depuis longtemps dans l'oubli le plus complet. Garneau, Ferland, Turcotte occupent dans son livre une place d'honneur et à bon droit ; le premier, à cause de la belle structure de son histoire et de son style élégant, les deux autres, à raison de leur clarté d'exposition, de leur abondante documentation et de leur saine philosophie. Deux contemporains enfin sont peints vivement dans un joli diptyque. L'auteur ne cache pas ses préférences pour M. l'abbé Groulx sans refuser à M. Chapais sa part d'éloges.

* * *

Et voilà ce que contient ce cours de critique littéraire. (1) Les jugements d'Henri d'Arles sont pleins de bons sens, toujours fortement motivés, énoncés avec tact et précision. Ils confirment quelquefois les idées jusqu'ici reçues, quelquefois aussi, et c'est le cas pour Bibaud, ils sont neufs et définitifs. Toujours ils ont l'originalité de la forme et de la manière franche et hardie de l'écrivain.

Une seule réserve au sujet de la conférence Chapais et Groulx, qui est loin d'avoir la solidité des autres.

---

(1) Quelques-uns regretteront, peut-être, de ne pas trouver dans ce volume sur nos historiens les noms des Laverdière, des Casgrain, des Gosselin. . .

Pendant que vous étiez en frais de peindre, M. d'Arles, pourquoi n'avoir pas fait un triptyque. La peinture flamande nous en a laissé de magnifiques. Votre Groulx, relativement jeune, aurait des effets d'art superbes, encadré des deux vénérables figures de Chapais et de Sulte. Puis, je vous avoue ne pas aimer la phrase qui introduit M. Groulx : " C'est un bien autre son, le son même de la vérité, qu'exhalent les œuvres de l'historien auquel nous aurons le plaisir de consacrer la seconde partie de notre diptyque." Vraie, pour l'auteur de *Lendemains de conquête* et *Vers l'émancipation*, ne trouvez-vous pas qu'elle éveille des sous-entendus fâcheux au sujet de l'auteur du *Cours d'histoire du Canada* ?

* * *

M. Henri d'Arles est un esprit cultivé et délicat. Des critiques français l'ont noté avec esprit au sujet de *Pastels, Eaux-Fortes et Tailles-Douces*. Qui n'aurait pas lu ces ouvrages d'un fin lettré, le saurait ici et abondamment. L'auteur de *Nos Historiens* cite avec à propos, Eschyle, Horace, Pindare, Virgile. Pascal, La Bruyère, lui prêtent leurs pensées fortes et semblent n'avoir nul secret pour lui. Doumic, Brunetière, Tolstoï, Mauras, Flaubert, surtout Hello et Renan lui sont connus. Un lecteur curieux pourrait extraire de ces cours de critique, quelque cent citations d'écrivains les plus divers, courtes, bien venues, toutes prêtes à enrichir les pages d'un carnet de pensées choisies ou l'album rose d'un salon.

Une culture riche et variée semble autoriser un écrivain à se prononcer sur nombre de questions. Henri d'Arles le fait sans hésiter. Le volume s'ouvre

par cinquante pages sur la vie littéraire canadienne et sur notre littérature. Le lecteur impatient, et à bon droit, d'arriver à l'œuvre de nos historiens fera bien de songer cependant qu'on n'entre pas de plein pied dans un temple grec ; le vaste portique qui le précède, prépare l'âme à la majesté du temple lui-même.

Puis, à chaque cours, l'auteur nous sert quelques réflexions vives et piquantes qui reposent du sujet traité. L'historien, le critique, l'écrivain ont leur rôle bien tracé. On y apprend ce que pense Henri d'Arles des cours classiques, de l'enseignement de l'anglais et des professeurs de collège. Il disserte sur la prose et le vers, sur Michelet, sur Virgile et Dante, sur les députés, sur la polémique Chapais-Gallus, sur la Revue Canadienne, qui n'en peut mais...

S'il fallait absolument retrancher quelques-unes de ces courtes digressions, j'arracherais sans hésiter la page Gallus-Chapais... Mais gardons tout. Avec notre prétention outrée et nos mains profanes nous irions gâter de jolis tableaux et priver l'auteur du droit de nous révéler son âme et sa pensée. Il y en a tant, chez nous, qui n'ont pas d'idées ou, s'ils en ont, qui manquent de courage pour les dire avec franchise et précision !

* * *

M. Henri d'Arles est un artiste, j'allais dire un peintre. Les titres de ses écrits antérieurs justifieraient le mot. C'est un artiste qui ciselle de jolies phrases. Il aime les pourpres du couchant et les blancheurs de l'aube. L'idée chez lui est sertie en de brillantes

images. Ici, comme il convenait à un sujet sérieux, le coloris est atténué, et c'est tant mieux. Ce que la phrase perd en éclat, elle le gagne en solidité, en précision et en variété. Le vocabulaire de l'écrivain est correct, riche, choisi. Il excite l'admiration des meilleures plumes françaises. Je cite au hasard une page où Henri d'Arles nous trace le rôle de l'historien. " Car l'historien repétrit la pâte humaine : recueillant la poussière d'atômes en laquelle se sont dissipées les sociétés antiques, il redonne l'existence à ce qui n'était plus qu'un souvenir confus, qu'un amas de traditions sans ordre. Dans sa main puissante, le néant se réorganise, les molécules se pressent l'une contre l'autre, se rajustent pour former un ensemble, un peuple mort, des générations évanouies surgissent aux regards et reprennent leur physionomie. Mais voici que leurs traits autrefois éphémères, ont été coulés dans le bronze, ciselés en bas-reliefs où la postérité la plus lointaine viendra chercher les grandes leçons du passé. L'histoire, genre auguste, maîtresse de vérité, il est exquis, il est d'heureux augure de la trouver à nos origines littéraires. Dans le berceau frêle où vagissait une littérature nouvelle, quelque fée a déposé ce cadeau : l'amour, le culte de l'histoire." (1)

* * *

Et maintenant que j'ai compris nos historiens et que je connais mieux leur œuvre, j'ouvre les yeux sur cette grandiose nature qui m'entoure. Elle m'apparaît plus belle encore, plus lumineuse, plus enchanteresse.

---

(1) *Nos historiens*, p. 53.

Je me surprends à déguster d’avance du même écrivain, et en ce même décor féérique de montagnes et de lacs, une suite à ces cours de critique littéraire. Quelles heures suaves de vacances on passerait en tête-à-tête avec *Nos Poètes*, *Nos Romanciers*, *Nos Orateurs* !...

"EN MOCASSINS"

Le livre qu'a publié sous ce joli titre M. l'abbé Arthur Guindon, p.s.s., instruit et plaît.

L'auteur y étudie l'âme des premiers habitants de l'Amérique du Nord. Deux races se partagent ce vaste continent à l'arrivée des Visages-Pâles : la race huronne-iroquoise et la race algonquine. La première est fière, énergique, cruelle par entraînement, par politique et par religion. Elle est sédentaire, s'adonne aux arts et est admirablement organisée. Nos démocraties actuelles trouveraient profit à étudier le fonctionnement des Conseils de ces barbares. La race huronne-iroquoise est intelligente et forte. La conception d'une vaste confédération qui groupera toutes les tribus nomades du continent, le démontre suffisamment. Et les hurons-iroquois mirent à l'exécution de ce plan toute leur âme farouche, tenace. Fêtes publiques, éloquence, guerres, concourent à ce grandiose projet. M. l'abbé Guindon ne nous donne-t-il pas ici la clef du mystère des massacres sans nombre qui ont teint de sang les premières pages de l'histoire de la Nouvelle-France ?

Mais autant la race huronne-iroquoise est énergique, intelligente, tenace et cruelle, autant la race algonquine est molle, insouciante, superstitieuse et impuissante à s'organiser. L'Algonquin mène une vie nomade. Il va où le poussent les migrations des bêtes à plume ou à poil qui font sa nourriture et son commerce. Il

excelle dans les industries domestiques et dans la traite avec les blancs. Les guerres qu'il dut subir l'ont rendu cruel. Le contact avec les Européens l'a tué moralement et physiquement. Il est sensible aux beautés de la nature et son imagination vive a créé des légendes où l'originalité le dispute au merveilleux et à la poésie.

L'Algonquin, c'est l'être où le cœur domine ; l'Iroquois, c'est l'être où la raison l'emporte. Tous deux sont les amis intimes de M. l'abbé Guindon. Chaussé de mocassins, il s'est assis à leurs Conseils ; il a pris part à leurs excursions de chasse ou de pêche. Psychologue sûr, sinon profond et original, il a pénétré l'âme indienne, et il a mis en relief ses traits caractéristiques : il nous instruit en vulgarisant les abondants travaux de savants américanistes.

* * *

Il nous plaît, surtout dans la seconde partie de son ouvrage. Il faut lire ses essais, en prose et en vers, sur les mythologies indiennes. Ce sont les pages les plus originales du livre. M. Guindon les a écrites avec son cœur. Et je crois même qu'il les a vécues et chantées, en mocassins, quelque part sur les bords des lacs Windigo, des Deux-Montagnes ou Abitibi.

L'auteur a de l'imagination, qui lui fournit de belles conceptions, des images en abondance, des tableaux vrais. Qu'on s'arrête un instant devant quelques-unes des illustrations, compositions de M. Guindon lui-même, qui enrichissent le volume : on y trouvera de la poésie, du grandiose, de la vie. Qu'on relise ces strophes sur le Windigo :

Je suis le Windigo, ne crains ni dieux ni diables,
Et marche par les bois, la tête dans les cieux.
J'ai mauvais œil ; mon souffle effarouche les sables ;
Ma main distraite arrache, en passant, des érables ;
Et je traîne le vent que fouettent mes cheveux. (1)
. . . .

M. l'abbé Guindon sait rendre aussi les sentiments délicats et tendres ; il sait peindre les choses vaporeuses et éblouissantes. Je cite la chanson de la Mouche-à-feu, dont le fond est emprunté à une ronde sauvage :

Fraîche est l'herbette
Près du lac bleu ;
La danse est prête :
Viens, mouche-à-feu.

L'aile embrasée,
Fuit le soleil ;
Sur la rosée
Vient le sommeil.

Ouvre ton aile
Qu'on ne voit pas ;
Blanche étincelle,
Conduis nos pas.

La nue est sombre,
Tranquille est l'eau,
Vole dans l'ombre,
Petit flambeau.

L'étoile brille
Sur ton corset,
Légère fille
Du feu-follet.

De tige en tige,
Voyage, luis,
Danse et voltige,
Flamme des nuits. (2)

---

(1) *En mocassins*, p. 116.
(2) *En mocassins*, p. 112.

L'auteur aime la nature canadienne, et dans cette nature, les paysages pittoresques. Il s'est fait une âme indienne. Il voit des manitous dans les pinières et dans les grottes. Rien de surprenant si ses descriptions sont tourmentées, vaporeuses, mélancoliques, ses lacs en tempête, ses rochers et ses montagnes farouches et hantés. A tant cousiner l'âme indienne il en est venu à se complaire aux longs récits des soirs d'orage au coin du feu des wigwams.

M. l'abbé Guindon écrit une langue correcte, très vivante, trop abondante. Il annonce un autre volume, en vers, intitulé : *Aux temps héroïques*. " *EN MOCASSINS* " n'est donc qu'un premier essai.

DEUXIÈME PARTIE

BRIBES D'HISTOIRE

L'OISEAU BLEU

— " Venez, les petits, venez voir l'oiseau bleu."

Et trois petits gars, pieds nus, à la mine éveillée, aux joues florissantes de santé, couraient vers grand-père, beau vieillard à la barbe argentée, robuste malgré ses quatre-vingts ans. L'aïeul attrapait le plus petit au passage et l'élevait sur son épaule, et, de sa droite restée libre, debout sur le perron, il montrait le ciel du côté du petit lac, en disant : " Regardez ".

Et les petits regardaient. Un grand oiseau passait. Ses deux ailes larges ouvertes battaient l'air limpide du soir. Ses mouvements rythmés et lents faisaient penser à un chef d'orchestre cadençant de vieux refrains. Le soleil bas à l'horizon donnait du relief à l'oiseau. Il coulait sur ses plumes des paillettes d'or. Il allait, mystérieux, le cou tendu, les pattes allongées en arrière en guise de gouvernail, sans un cri, droit au lac. Au-dessus d'un petit bois d'épinettes, il planait, décrivant des cercles lumineux. Puis il se laissait descendre au milieu des arbres. On voyait une dernière courbe à travers les flèches gothiques des épinettes, il disparaissait enfin dans la verdure et les roseaux.

C'était un bel oiseau tout blanc, aux ailes d'un bleu d'azur.

— " Mais il est tout blanc votre oiseau bleu ", disaient en chœur les petits. Grand-père pour répondre

s'asseyait sur un vieux banc de bois adossé à la maison, et contait simplement la légende merveilleuse de l'oiseau bleu.

* * *

" Mes petits enfants, cet oiseau vient de France. Il y partit un jour il y a de cela deux cents ans, à la suite d'un navire en route pour la Nouvelle-France. Il se trouva si bien sur nos rives qu'il y bâtit son nid pour y rester. Il était tout bleu. Mon arrière-grand-père qui l'a vu, a redit souvent à mon grand-père qu'il était sans taches et d'une grâce parfaite. Lorsqu'il passait dans les airs, il laissait tomber sur les toits des légendes douces et pieuses. Il portait l'azur du ciel sur ses ailes, et l'espérance avec lui planait sur le pays. Pour nos ancêtres, c'était un coin de France, tant il avait de force dans son vol, de profondeur dans son œil fauve et de dignité dans son maintien.

C'était l'heure des légendes sous les chaumes ; l'oiseau les jetait partout, sans choix et sans peur : celle du terrible *Barbe-bleue* avec ses femmes, celle du *Petit Poucet*, celle du *Petit Chaperon Rouge*. Vous vous rappelez les petits : " Vous avez bien des grandes dents. . . " " Vous avez bien des grands bras. . . "

Et le vieux imitait le loup. Ses deux longs bras effilés et velus enlaçaient une victime qu'il dévorait à belles dents.

"C'était l'heure où à chaque foyer les petits agenouillés dans la grand'chambre au pied de la Vierge, priaient en joignant les mains : " Bon Jésus, donnez-nous le bon pain de nos blés, éloignez de nous le mal du péché, gardez les hommes qui font la guerre et sauvez-nous à l'heure de la mort."

On chantait aussi à cette heure sous les toits pour endormir les enfants : " Dans les prisons de Nantes..." — " Dodo !... l'enfant, dodo !..." — " C'est la poulette grise..."

L'oiseau apportait tout cela dans ses ailes.

* * *

Or, un soir, c'était en 1760, l'oiseau ne vint pas au petit lac. C'était l'année du grand deuil, l'année de bien des foyers éteints, de bien des morts aux champs d'honneur, de bien des veuves et des orphelins. Ce soir-là les mères berçaient leurs bébés en chantant :

Chante, rossignol, chante
Toi qui as le cœur gai ;
Tu as le cœur à rire,
Moi je l'ai à pleurer.

Et les petits ne dormaient pas.

— " Pourquoi ne chantes-tu pas la Poulette blanche ? "—" Mère, conte-nous l'histoire du *Petit Poucet*." Les mères essuyaient une larme. Elles disaient toutes ce soir-là : " Le bel oiseau n'est pas passé, le *Petit Poucet* est peut-être bien mort ? " Elles continuaient le chant interrompu :

J'ai perdu ma maîtresse
Sans l'avoir mérité.
Lui y a longtemps que je t'aime
Jamais je ne t'oublierai.

Pourtant l'oiseau revint sur nos campagnes trois ans plus tard. Les uns disaient qu'il avait voulu regagner la France, mais c'était le petit nombre. D'autres

ajoutaient qu'il avait été blessé d'un coup de feu. C'était vrai. L'Anglais maladroit qui l'avait mis en joue n'avait pu le tuer. Mais le plomb labourant ses chairs avait laissé des traces de son passage : l'oiseau était tout blanc au ventre. Il volait encore tout de même, haut dans l'azur du ciel, plus craintif cependant et moins fier.

Sous les toits avec lui les vieux contes apparurent, les gais refrains résonnèrent. L'oiseau les jetait encore abondamment. Mais sur bien des palais et des maisons il ne laissait rien tomber de la vieille France. Comprenez-vous cela, les petits, il y a des enfants qui s'endorment le soir sans prière, sans chansons, sans légendes de grand'maman. L'oiseau tremblait quand il passait près des coins du pays envahis par l'ennemi.

* * *

Un soir, encore, c'était celui du 14 décembre 1837, il disparut et fut tout un an sans revenir. Et ce furent des jours tristes sous les toits canadiens. Le canon avait tonné près du petit lac, un coup de feu avait retenti sur ses eaux tranquilles. Il y avait eu des morts, des blessés, des exilés et des pendus. Les enfants apeurés se serraient près des mères en larmes qui chantaient :

Un Canadien errant
Banni de ses foyers
Parcourait en pleurant
Les pays étrangers.

Oui, mes enfants, les habits rouges avaient tiré un deuxième coup de feu sur l'oiseau de France. C'est

sa mort qu'ils voulaient. Ah ! s'ils avaient pu l'étouffer sous leurs doigts méchants, le noyer dans l'eau du lac ! quelle joie féroce dans leurs cœurs ingrats ! Ils crurent cette fois l'avoir atteint à mort. Mais en vain. Un an après l'oiseau volait encore. Le plomb ennemi l'avait meurtri au cou et au dos. Ses deux ailes seules restaient bleues. Mais il volait tout de même le bel oiseau. C'est lui que vous venez de voir disparaître à travers les têtes d'épinettes du petit bois du lac."

* * *

Le vieux se levait alors, et dans les yeux des trois petits gars il allumait la flamme du patriotisme qui consumait les siens. " Ecoutez, mes enfants, terminait-il, écoutez et retenez ceci pour le répéter à vos enfants qui le rediront aux leurs. Cet oiseau est sacré, il porte dans ses ailes la foi, l'espérance de toute une race. L'Anglais ne peut le tuer : tant que sous un toit il se racontera une légende française, tant que l'écho des bois redira une naïve ballade, tant qu'on parlera et qu'on priera en cette langue des aïeux faite de loyauté et de grâce. Si jamais un plomb casse les ailes de l'oiseau bleu ce sera un plomb canadien. Je tremble que cela n'arrive. L'oiseau semble voler plus haut, il a moins de fierté qu'autrefois. Malheur à nous ! malheur aux traîtres qui visent l'oiseau de France dans les ailes ! "

Dans leurs petits lits les trois enfants avaient, ces soirs-là, des rêves superbes où passaient à tire-d'aile un bel oiseau, des légendes dorées, des caresses chaudes, du bonheur plein les maisons ; ils avaient aussi des

cauchemars atroces : visions de lâcheurs, de conciliateurs et d'arrivistes, visions de plumes bleues d'oiseau qui volent au vent, et d'une masse informe qui raie le ciel d'un trait lumineux et s'abat sur le sol avec un cri de bête qui agonise.

LA VIERGE DANS NOTRE HISTOIRE

C'est la lecture du petit tract du R.P. Lecompte, s.j. sur *Le premier patron du Canada*, saint Joseph, qui m'a inspiré l'idée de chercher et de suivre à travers les pages de notre histoire les diverses manifestations de la dévotion de nos ancêtres à l'égard de sa virginale épouse. Nos pères en s'assurant la protection de Joseph et de Marie, avaient la certitude d'atteindre Jésus, la pierre angulaire de tout édifice solide.

* * *

La Vierge fut l'Espérance de nos découvreurs et de nos fondateurs et cette espérance ne fut pas trompée. C'est Cartier dès 1535 qui, voyant la maladie décimer sa troupe, porte une image processionnellement, en souvenir de la Mère de Dieu, et la fixe à un arbre à quelque distance de son fort. Il fait dire la messe à cet endroit, et tous, tant sains que malades, s'y rendent en procession, chantant les litanies. Par vœu il s'engage à se faire pèlerin de Notre-Dame-de-Roc-Amadour, s'il retournait en France. Le pieux capitaine voit ses prières exaucées : un remède inespéré sauve le reste de son équipage. (1) L'été suivant, la Vierge miraculeuse de Roc-Amadour recevait la reconnaissance de notre premier découvreur.

---

(1) Ramusio, *Voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534*, p. 35.

C'est Champlain qui, à son tour, marche sur les traces de son glorieux devancier. Dès 1615, l'église paroissiale de la cité naissante est mise sous la protection de l'Immaculée. Mais Québec, en 1629, est passée aux mains des frères Kerth. Si jamais les Français reviennent sur les bords du majestueux Saint-Laurent, un nouveau temple s'élèvera à la gloire de Marie : tel est le vœu du saint fondateur. En 1633, les Français revenus, sous les voûtes de Notre-Dame-de-la-Recouvrance, redisaient au monde qu'il n'espère pas en vain celui qui place sa confiance en elle. (1)

Avec l'œuvre de la colonisation va grandir la dévotion à Marie. La Vierge, du haut d'un rocher à l'entrée du sauvage Saguenay, bénissait déjà le poste de Tadoussac ; c'est elle encore, en 1635, qui étendra son bras puissant sur celui de la Conception, aux Trois-Rivières.

Nos pères crurent qu'ils ne devaient pas s'arrêter là. Louis XIII venait de mettre sous la protection de la Mère de Dieu sa couronne et ses états. Le royaume de France devenait le royaume de Marie. Il fallait que la fille suivît l'exemple de la mère. A Paris, en 1640, se fondait une association pieuse. Son but était d'établir, dans l'île de Montréal, un poste avancé qui maintiendrait les sauvages en respect et contribuerait à l'expansion de la foi chrétienne. Les associés choisissent pour armes la figure de la Mère de Dieu debout sur un petit monticule, tenant dans ses bras l'Enfant-Jésus, avec cette inscription tout autour : Notre-Dame-de-Montréal. L'île entière deviendra son royaume et la cité s'appellera Ville-Marie. Dans

---

(1) Dionne, *Samuel de Champlain*, II vol. p. 290.

l'enceinte de la petite bourgade vont surgir en peu de temps, Notre-Dame-de-Montréal et Bon-Secours. "Cette île, disait M. de Maisonneuve, appartient à la sainte Vierge." Rien de surprenant que Ville-Marie se soit développée si vite, malgré des obstacles insurmontables, et qu'elle soit devenue aujourd'hui la plus grande ville française de l'Amérique. (1)

Tout le long de notre grand fleuve et sur nos rivières, nos aïeux du régime français ont laissé, dans nos paroisses naissantes, une preuve encore vivante de confiance en la Mère de Dieu. Pionniers de la civilisation et de la foi chrétienne, ils aimaient dans leurs courses sur le grand fleuve à égrener leur chapelet, et les clochers des grèves leur rappelaient, de distance en distance, les mystères du saint Rosaire. Doux poème que celui-là, qu'ils répétaient sans se lasser : L'Assomption à la Rivière-Ouelle, la Visitation à Château-Richer, la Nativité à Beauport, la Visitation à Champlain, l'Assomption à Berthier, l'Immaculée-Conception à Saint-Ours, la Nativité à Laprairie, la Présentation à Ogdensburg, l'Annonciation à Oka. Marie a béni ces villages, et la reconnaissance des Canadiens n'a fait que grandir avec les siècles.

* * *

Espérance de nos découvreurs et de nos fondateurs, Marie fut la Victoire pour nos missionnaires et nos soldats.

Dès 1621, s'élevait sur les bords de la rivière Saint-Charles, le couvent de nos premiers missionnaires, les

---

(1) Rousseau, *M. de Maisonneuve*, p. 30.

Récollets ; il s'appelait Notre-Dame-des-Anges. Quelques années après, les Jésuites venaient leur prêter main forte. Ces derniers placèrent sous l'égide de celle qui écrasa autrefois la tête du serpent, l'œuvre de l'extirpation de la superstition païenne du cœur des sauvages. Celui qu'on appelait depuis 1624 le patron spécial de la Nouvelle-France, dut bénir ce geste pieux. Ce fut le 8 décembre 1635 que les fils de Loyola consacraient solennellement les missions canadiennes à L'Immaculée. L'année suivante ils faisaient vœu de jeûner la veille de cette fête, vœu qu'ils vont renouveler publiquement en 1665, pour honorer Marie et obtenir la conversion des sauvages. (1) Dans les bourgades lointaines où l'eau du baptême coulait sur les fronts de nombreux convertis, les Lallemant, les Brébœuf, les Daniel, les Jogues, les Garnier et les Bressani comptaient leurs victoires en donnant aux chrétientés nouvelles les titres de la Vierge ; rappelons seulement sur le lac Huron : Sainte-Marie, L'Assomption, la Conception. Lorsque les farouches iroquois portèrent le fer et la flamme dans ces villages chrétiens, nos missionnaires recueillirent d'une main pieuse les débris de ce qui fut la nation huronne, et les placèrent encore sous la garde de Marie, aux villages de Notre-Dame-de-Sainte-Foye et de Lorette.

Si jamais, pieux pèlerins, vous entrez dans la chapelle de Notre-Dame-de-Sous-Terre, à Chartres, vous remarquerez, sur deux ceintures en perles, les inscriptions suivantes : *Virgini pariturœ votum huronum* — " Vœu des Hurons à la Vierge-Mère ", et cette autre : *Virgini Matri Abenaquiœi D.D.* — " Les Abénaquis à

(1) P. G. R., *Ephémérides québecquoises.*

la Vierge Marie, mère du Dieu Seigneur." Et si le hasard de votre voyage vous amenait jusqu'en Italie, vous irez lire, sur un *ex-voto* suspendu aux murs de Notre-Dame-de-Lorette, cette phrase : " Vœu de la nation huronne pour supplier la bienheureuse Vierge de procurer la conversion des sauvages de la Nouvelle-France, l'an 1673." Ce sont des monuments authentiques des victoires de la Vierge contre l'éternel ennemi. Sa puissance s'est fait sentir aussi dans les luttes contre l'Iroquois et contre l'Anglais.

Dès 1653, Ville-Marie avait sa confrérie militaire ; ceux qui en faisaient partie, au nombre de 63, — c'est le nombre d'années que Marie passa sur terre, — s'appelaient " Soldats de la Vierge." A tour de rôle, héroïquement, ils montaient la garde autour du fort et, saintement, offraient leur vie pour sauver la colonie : tels Maisonneuve, le pieux fondateur, Charles Le Moyne, le père des Machabées canadiens, Lambert Closse et Dollard dont les défaites glorieuses brillent à l'égal des plus illustres victoires. (1)

Dire la dévotion de nos miliciens envers Marie et la protection qu'ils reçurent d'elle, c'est rappeler 1690. Une flotte anglaise de 35 voiles et deux armées de 6,000 hommes menacent la faible colonie. Marie seule peut la sauver. Des prières et des vœux montèrent ardents de tous les cœurs français : Notre-Dame-de-la-Victoire qui s'élève à Québec, cette année-là, atteste que le soldat que Marie protège, n'a rien à appréhender. Notre-Dame-de-la-Victoire deviendra, en 1711, Notre-Dame-des-Victoires. " La très sainte Vierge elle-même gardera le pays," avait répondu Jeanne Leber

---

(1) Faillon, *Colonie française*, II vol. p. 213.

à ceux qui la consultaient en cette année terrible. Nos miliciens, sous la conduite du brave baron de Longueuil, reçurent des mains de M. Belmont, supérieur de Saint-Sulpice, un drapeau sur lequel la pieuse recluse avait brodé cette prière : " Nos ennemis mettent toute leur confiance dans leurs armes : mais nous mettons la nôtre au nom de la Reine des anges, que nous invoquons. Elle est terrible comme une armée rangée en bataille, sous sa protection nous espérons vaincre nos ennemis." Aussi, sans une perte de vie pour les nôtres, sauvés par la Vierge, les 88 vaisseaux anglais et les 15,000 hommes de Walker et de Nicholson furent dispersés comme les feuilles d'automne que disperse la tempête. (1)

L'étendard béni des Canadiens a connu d'autres victoires. A côté de celui des sauvages, nos alliés, sur lequel se dessinait le monogramme de Marie, il a flotté à la Monongahéla, au fort Nécessité, à Oswego, à William-Henry, à Carillon et à Sainte-Foy. Il ne s'est replié que lorsqu'il n'y eut plus de victoires à remporter.

* * *

A ces titres à notre reconnaissance, Marie ajoute celui d'avoir été la Garde de nos confréries et de nos familles. Dévots serviteurs de la Vierge comme ils l'étaient, nos premiers missionnaires ne pouvaient manquer de grouper en associations pieuses, hommes et femmes, et de les mettre, ainsi que leurs familles, sous sa garde.

---

(2) Ferland, *Histoire du Canada*, II vol. p. 380.

Dès 1649, on trouve à Québec une Association du Saint-Rosaire ; en 1656, une Confrérie du Saint-Scapulaire ; l'année suivante, une Congrégation de la Sainte-Vierge pour jeunes gens et jeunes filles ; en 1665, une Confrérie de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Montréal ne resta pas en arrière : elle eut en 1658 ses enfants de Marie, sa Confrérie du Scapulaire en 1664, et en 1693, une association d'hommes sous le nom de l'Assomption de la Vierge. (1) Et pour rappeler aux cœurs des premiers colons, le souvenir fréquent de leur douce souveraine, Champlain lui-même introduit la belle coutume de sonner l'*Angelus* trois fois par jour. On priait Marie dans tout le Canada. " Chaque famille des Trois-Rivières, nous apprend un historien, avait un oratoire dans sa maison. L'un était dédié à Notre-Dame de Lorette, l'autre à Notre-Dame de Liesse, d'autres à Notre-Dame des Vertus, de Bon-Secours, de Bonne-Nouvelle, de la Victoire, et sous nombre de titres sous lesquels on honore la très sainte Vierge dans la chrétienté. Soir et matin, le père rassemblait ses enfants et ses serviteurs pour y réciter les prières en commun et les litanies. On revenait à cet oratoire dans le cours de la journée, surtout le samedi et à chaque alarme, pour obtenir la protection de Dieu." (2) Marie ne pouvait manquer de bénir des enfants si pieux. Aussi un missionnaire pouvait écrire de la société québecquoise du temps : " On n'entend parler de meurtres, de vols, d'injustices et autres crimes semblables qu'une seule fois l'année, quand les vaisseaux arrivent de France et qu'un

(1) Sœurs de la Congrégation, *Histoire de l'Eglise du Canada*, p. 85.

(2) Rousseau, *M. de Maisonneuve*, p. 106.

journal, les racontant, trouve accidentellement son chemin parmi nous. Nos églises sont trop petites pour contenir nos fidèles : nous avons la consolation de les voir débordantes... Par la grâce de Dieu, la vertu est en honneur, et marche la tête levée, le vice seul est en discrédit." (1)

A Ville-Marie, pendant les quatorze années du gouvernement de M. de Maisonneuve, on n'eut à punir que douze délits, et sur ce nombre plusieurs aujourd'hui ne seraient pas même reçus dans les tribunaux. "Tous ces colons, dit la sœur Morin, restèrent près de onze ans renfermés dans le fort, sans que durant tout ce temps il y eût entre eux aucun différend qui pût blesser la ferveur de la charité... On vivait à Ville-Marie comme dans la primitive Eglise."

La Vierge faisait fleurir les plus belles vertus dans ces cœurs qui l'aimaient et elle les défendait contre l'Iroquois. Témoin, entre cent autres, ce petit congréganiste des Trois-Rivières, François Hertel qui, prisonnier des Iroquois, écrivait à sa mère : "Je vous prie de dire aux bons confrères de Notre-Dame, qu'ils prient Dieu et la sainte Vierge pour moi", et que Marie sauve d'une mort certaine ; témoin cette Delle de Boulogne qui "prend les Iroquois avec son chapelet ;" témoin aussi cette héroïque Madeleine de Verchères qui, serrée de près par quarante-cinq Iroquois, leur échappe miraculeusement, grâce à Marie. "Vierge sainte, disait du fond du cœur l'admirable enfant, Mère de mon Dieu, vous savez que je vous ai toujours honorée et aimée comme ma chère mère, ne m'abandonnez pas dans le danger où je me trouve ! J'aime

---

(1) *Relations des Jésuites*, année 1636.

mieux mille fois périr que de tomber entre les mains d'une nation qui ne vous connaît pas."

Confréries pieuses, églises nombreuses et riches, étendards bénis, vœux publics et prières particulières, pour ne parler que des faits et gestes du régime français, attestent hautement la dévotion de nos ancêtres envers Marie.

Et cette dévotion a pris sous le régime anglais plus d'ampleur et plus de solidité. Notre pays est couvert de sanctuaires dédiés à Marie ; pas une paroisse qui n'ait ses Enfants de Marie, pas une église, son autel ou sa statue de la Vierge. Le voyageur qui suit le cours du Saguenay et de la Chaudière, la salue avec joie ; sur le Richelieu et le Saint-Maurice elle règne en souveraine ; elle trône, majestueuse et bienfaisante, sur les rivières du Lièvre, du Nord et Gatineau.

Espérance de nos colonisateurs, garde de nos foyers, victoire de nos missionnaires et de nos soldats, ô Marie, bénissez le peuple canadien qui vous vénère et vous aime !

L'AME DE NOTRE HISTOIRE

L'histoire qui nous retrace de l'homme les faits et gestes, a comme lui un corps et une âme. Un corps : ce sont des faits, des dates, des événements sans liaison aucune ; une âme : c'est le doigt puissant de Dieu qui unit tout, son admirable Providence qui veille sur tout, c'est, en un mot, son souffle qui anime les origines d'un peuple, le soutient jusqu'à son complet développement.

Suivre les traces de ce souffle de Dieu sur le corps de notre histoire : tel sera le but de cette étude.

I

Nous sommes à St-Malo en 1534. Deux vaisseaux, lentement, viennent de quitter le port. La foule les a acclamés ; elle les voit maintenant disparaître à l'horizon. Cartier, le chef, scrute l'infini et son regard se perd dans l'immensité bleue de l'océan. Il songe, tandis que le vent gonfle ses voiles. Et les paroles tombées de l'autel où il vient de recevoir son Dieu, reviennent à son esprit :

" Allez planter la croix sur la rive lointaine
Que vous découvrirez dans les mers d'Occident ;
De l'empire du monde elle est la souveraine
Qu'à ses pieds se prosterne un nouveau continent.
. . . .

Loin de vous ces projets de grandeur chimérique
Et ce rêve de l'or le tourment des humains ;
Descendants des croisés allez en Amérique
Avec une âme pure, avec des blanches mains." (1)

Ils vont toujours les fiers navires, ils bondissent sur les lames mugissantes, pendant que le capitaine répète avec son roi : " Je vois que le soleil, qui chaque jour se lève à l'orient et se couche à l'occident, faisant le tour de la terre, donne sa chaleur et sa lumière à tout le monde : à l'exemple de quoi, je pense, en mon simple entendement, qu'il plaît à Dieu par sa bonté divine, que toutes les créatures humaines qui habitent sur le globe de la terre, aient connaissance et créance de notre sainte foi, comme elles ont la vue et la connaissance du soleil. Elle a été semée et plantée dans la Terre-Sainte, qui est dans l'Asie à l'orient de notre Europe : depuis elle a été portée jusqu'à nous, dans la succession des temps ; et enfin de notre Europe elle passera dans l'occident, à l'exemple de cet astre qui porte ainsi dans tout le monde sa lumière et sa chaleur." (2)

Voilà nos premiers ancêtres ; voilà leur âme, l'idée qui les a poussés sur nos larges rives. Suivons-les. Deux mois durant ses navires glissent sur les flots et Cartier touche enfin ces grèves tant désirées. Sans tarder il tombe à genoux avec son équipage, baise le sol et bientôt une croix de trente pieds de haut s'élève majestueuse dans les airs. Le Christ et le roi avaient pris possession de notre patrie. Notre histoire s'ouvrait et Cartier en écrivait la première page au nom de Dieu. (3)

---

(1) Routhier, *Les échos*, p. 94.
(2) *Seconde navigation de Cartier*, dédicace à François I.
(3) Faillon, *Histoire de la colonie française au Canada*, I vol. p. 9.

Un an plus tard, il reviendra encore. Et cette fois les rives du Saint-Laurent se peupleront de noms chrétiens et de hautes croix de bois.

Hochelaga, l'indienne bourgade, étonnée, le verra dans son sein. Il y est reçu en roi et on le prend pour un être divin. On lui amène des boiteux, des aveugles, des paralytiques pour qu'il les guérisse, " comme si Dieu lui-même était descendu sur terre ", écrit le découvreur. A ce spectacle son cœur s'émeut et ne pouvant leur parler il prie sur ces malheureux, récite, à haute voix, devant eux, quelques pages de l'évangile selon saint Jean, leur lit le récit de la passion, demandant à Dieu qu'il leur donne connaissance de notre sainte foi. Et ce pauvre peuple, ajoute Cartier, " fit pendant ce temps un grand silence, faisant des cérémonies pareilles à celles qu'il nous voyait faire." (1) Il quitte la bourgade, mais ses habitants ne le quittent pas. Et tandis qu'il descend le fleuve, ils le suivent sur la grève, exécutant des danses, jetant à l'eau des fleurs, des vivres, et dans les airs des chants de joie et d'admiration. Au soir de ce beau jour, Cartier, laissant sa barque flotter au gré du courant, dans ces grandes eaux si joyeuses de refléter l'azur, en face des forêts vierges qui s'étagent sur la côte, connut un triomphe enivrant. L'esprit de Dieu, qu'il venait d'invoquer, planait sur ces pauvres êtres : ils étaient à lui, et lui était à Dieu, sa joie était à son comble.

L'épreuve peut tomber sur un tel héros, elle le trouvera invincible. Dans son hivernement, au pied du sauvage rocher où niche comme un nid d'aigle Stadaconé, tous ses hommes sont atteints du scorbut ; et

(1) Faillon, op. cit. I vol. p. 22.

lui, il ordonnera, un jour de dimanche, une grande procession. A travers les neiges et les glaces on portera la Vierge jusqu'à la forêt voisine du fort, chantant les litanies de Marie, " afin, dit-il, qu'il lui plût prier son cher enfant qu'il eût pitié de nous." (1) Tant de foi et de confiance amène le remède et sauve ces croyants. Au printemps, sur les bords de la rivière Sainte-Croix, le tortueux Cabir-Coub des Indiens, une croix de trente-cinq pieds de haut s'élevait, portant les armes de la France. Pour la seconde fois le Christ et le roi prenaient possession de notre sol.

Qui nous dira maintenant les beaux rêves qui bercèrent l'esprit du découvreur dans les longues journées de la traversée. Debout sur le tillac, le regard tourné vers ces terres du Canada, il plonge dans l'avenir. Nouveau saint François-Xavier, il lui semble voir des sauvages lui tendre les bras et lui demander la foi. Et son zèle d'apôtre fait couler sur leurs fronts l'eau du saint baptême, et sa figure s'illumine d'un sourire. C'est cette pensée, semble-t-il, qu'on a voulu rendre dans le bronze que lui a dressé Saint-Malo reconnaissante, et à bon droit: elle résume sa vie.

Je me suis attardé à étudier Cartier, le découvreur, parce qu'il m'apparaît comme le dieu tutélaire qui veillera sur notre histoire, l'animant de son souffle, l'inspirant de son noble dévouement et de son ardeur chevaleresque. Son âme toute d'amour pour son Dieu et toute d'attachement à son roi, est l'âme de notre histoire. Saluons avec respect ce pieux héros.

---

(1) Faillon, op. cit. I vol. p. 50.

II

Un siècle va se passer, et le Canada restera ce qu'il était lors de sa découverte. Le doigt de Dieu est là et il frappe d'insuccès toute tentative de colonisation, car l'âme de Cartier n'est pas celle de ses successeurs. C'est Roberval, en 1543, avec ses repris de justice, qui essaie mais en vain d'implanter une colonie au Cap-Rouge ; c'est le marquis de la Roche, en 1598, qui, quoique poussé d'une sainte envie d'arborer l'étendard du Christ sur la terre canadienne, laisse ses forçats dans l'île de Sable, tandis qu'une tempête le pousse sur les côtes de France ; c'est Chauvin, en 1599, de Chastes, de Monts, en 1603, qui n'ont pas plus de succès que leurs prédécesseurs : leurs recrues se composent de huguenots, et leur entreprise est avant tout une affaire d'argent. Ce ne sont pas les ouvriers que Dieu a marqués pour jeter la pierre angulaire de la nation canadienne.

Le Calvinisme s'implante sur notre sol avec Poutrincourt et Lescarbot. Mais laissons faire ; le doigt de Dieu n'est pas raccourci. Voici venu 1613. Un beau matin un capitaine virginien, nommé Argall, fond sur les habitations naissantes, détruit tout, emmène prisonniers une partie des colons, pendant qu'il en jette quinze autres dans une chaloupe et les lance sur l'océan pour qu'ils allassent chercher fortune où ils pourraient. Et voilà " comment, ajoute Champlain, les entreprises qui se font sans fondements réussissent toujours mal." (1)

---

(1) Faillon, op. cit. p. 117.

Partout sur son passage Cartier avait semé des croix. De notre sol sanctifié par ce précieux contact ne pouvait germer qu'une nation catholique. Les efforts des semeurs de Bibles, n'ont servi qu'à prouver la force invincible de la croix et à montrer au monde notre mission providentielle.

A Québec nous retrouvons les mêmes marques évidentes de la puissance divine. Dès 1608, Champlain voit sa ville naissante en proie aux divisions et à la famine. La colonie est aux mains de marchands avides et égoïstes, calvinistes qui cherchent plus à exploiter les sauvages qu'à les convertir, qui veulent s'enrichir plutôt que de cultiver le sol. Ils entravent le zèle des Récollets qu'ils ont mission de soutenir et d'encourager. En 1621, ils semblent triompher, et la compagnie des frères de Caen, huguenots français, continue victorieusement son œuvre de commerce et de persécution. (1) Oui, il fallait, Champlain le sentait bien, que la colonie fût purgée de ces hérétiques. En attendant, le pieux gouverneur offrait à Dieu le sang des premiers martyrs, les Pères Poullain et Viel ; il y joignait les prières ardentes de son grand cœur.

Ces sacrifices et ces prières ne furent pas vains. Nous sommes en 1629. Les vaisseaux des frères Kerth viennent de mouiller dans la rade de Québec, et Champlain, à l'extrémité, se rend. Tout ce que l'habitation contient d'hommes et de femmes est embarqué et ramené en France. Seules, quelques familles françaises et catholiques restent. " La Providence ménagea sans doute ces événements, si malencontreux en apparence, pour éloigner du pays tous ces hommes, dont la con-

---

(1) Jouve, *Les Franciscains au Canada*, I vol. p. 171.

duite avait été jusqu'alors un obstacle à la propagation de l'Evangile chez les sauvages, et pour former ensuite, dans le même lieu, une nouvelle colonie toute composée de catholiques." (1)

Oui, les voilà nos ancêtres. Ils viennent, en 1633, poussés par le doigt de Dieu, et Champlain est à leur tête. Voyez leurs voiles se gonfler sous la brise du large. En avant c'est le *Saint-Pierre :* la foi conduit ces hommes ; à la suite se balance le *Saint-Jean :* la charité enflamme leurs cœurs ; plus loin c'est le *Don-de-Dieu :* combien on l'estime, ce présent du ciel, ce retour inespéré. Les voûtes de l'humble maison Hébert résonnent de nouveau du chant du *Te Deum*, et de tous les yeux coulent des larmes de joie. (2)

Un même but a guidé ces colons, un même idéal, noble et relevé, les anime ; et les faits qui se déroulent sur l'antique et sauvage rocher de Stadaconé tiennent plus de l'histoire religieuse que de l'histoire profane. L'esprit de foi élève des temples et fait verser l'eau du saint baptême sur des milliers de fronts. L'esprit de sacrifice fait braver les durs hivers et la hache toujours levée du sanguinaire Iroquois. Et si la Providence les éprouve, c'est qu'elle veut faire de ces colons une race forte, immortelle.

Et ce qui se passe à Québec, Ville-Marie, dès 1642, le répète avec autant d'héroïsme que d'esprit chrétien. Ville-Marie, mais c'est une bourgade sans défense, qui surgit en plein pays sauvage. Qu'importe ! Ville-Marie se fonde. Elle aura des vaillants pour la défendre : Maisonneuve, LeMoyne, Closse, Dollard ; des saintes pour la protéger : Jeanne Leber, Jeanne

---

(1) Faillon, op. cit., I vol. p. 25.
(2) Faillon, op. cit. I vol. p. 262.

Mance, Marguerite Bourgeoys. Et la ville fondée malgré l'opposition humaine, se maintiendra contre toute prévision. (1) Le père Vimont avait dit à l'aube du premier jour de la bourgade : "Ce que vous voyez ici n'est qu'un grain de sénevé ; mais il est jeté en terre par des mains si pieuses et si animées de foi et de religion, qu'il faut sans doute que le ciel ait de grandes prévisions, puisqu'il se sert de tels instruments pour son œuvre ; oui, je ne doute nullement que ce petit grain ne produise un grand arbre." (2)

La prédiction du Jésuite s'est réalisée, et Montréal, la quatrième ville française du monde, et la première pour la piété, est là pour le prouver éloquemment.

Longtemps à Ville-Marie, il n'y eut pas de juges ni de cours de justice, faute de crimes et de procès. Du repaire des brigands, selon le mot du Père Leclercq, les colons avaient fait le séjour des anges. "Tous n'étaient qu'un cœur en charité," ajoute le Père Vimont et Dieu a béni l'entreprise.

" Le faible que Dieu garde est toujours bien gardé ! "

III

Vous montrerai-je maintenant le doigt de Dieu soutenant le petit colon français aux prises avec l'œuvre gigantesque du défrichement d'un pays aux forêts, aux lacs, aux rivières immenses ? Laissé seul trop souvent, il a vaincu quand même, il s'est ainsi fortement enraciné au sol qui lui avait coûté tant de sueurs et tant de sang. Dieu l'a voulu pour faire de ce Français un Canadien.

---

(1) Faillon, op. cit. I vol. p. 423.
(2) Faillon, op. cit. I vol. p. 441.

Dirai-je aussi que c'est la Providence qui a poussé l'aventurier, le coureur de bois, sur les rives de l'Acadie, sur le bord des grands lacs, dans les plaines de l'Ouest, et dans la lointaine Louisiane ? Il fallait que le Français jetât partout sur le vaste continent américain des racines profondes, pour que, plus tard, il se trouvât partout chez lui. Aujourd'hui encore nous avons des frères en Acadie, en Louisiane, sur les bords des grands lacs, et ils continuent le *gesta Dei per Francos*.

Œuvre providentielle que celle des Jésuites, tour à tour historiens, évangélisateurs, explorateurs, ambassadeurs des autorités civiles, pacificateurs et souvent martyrs des saintes causes. Ils jettent, ces hommes de Dieu, sur les origines de notre peuple le reflet éblouissant de leur grand nom et de leurs grandes vertus. Ils encadrent admirablement cette petite colonie d'élite, aux vertus patriarcales, marquée par Dieu pour les nobles missions. (1)

Puis, quand arriva la lutte suprême contre un ennemi dix fois supérieur en nombre, Dieu permit encore que le Français fût vaincu. J'ai dit le Français et non pas le Canadien ; car ici, tout le cours de cette guerre de Sept ans, nos victoires se comptent par douzaines, à côté de quelques défaites. Dieu permit que la France nous cédât à l'Angleterre, se séparât ainsi de nous, au moment où elle allait se séparer de tout un passé qui avait été sa force et sa vie. Le vieil arbre français allait être secoué par les tempêtes ; le jeune rameau plein de vie, planté sur les bords de notre fleuve, fut

---

(1) M. l'abbé Groulx, dans *La Naissance d'une race*, met en pleine lumière ces idées qui ne sont ici qu'effleurées.

épargné, et les soins jaloux de nos nouveaux maîtres arrêtèrent le souffle révolutionnaire. (1)

L'action providentielle, je la vois aussi dans la politique adoptée à notre égard par le vainqueur : éloignement systématique des Canadiens de toute charge publique, de toute faveur gouvernementale ; essais de mainmise, lorsque le temps sera venu, sur l'enseignement et l'organisation religieuse du pays. C'était forcer le Canadien catholique à se tenir éloigné de l'Anglais protestant : c'était sauver sa langue et sa foi. Ainsi l'*habitant*, habitué par un long régime antérieur, à n'avoir presque rien à dire dans l'administration du Canada, trouva facile le changement d'allégeance. Cantonné dans les villages ou dans les fermes le long des rivières, à l'ombre bienfaisante des clochers, il garda le respect du prêtre, son juge, son seigneur, son ami ; il garda l'amour du sol natal et de la France. A l'Anglais, nos pères prouvèrent, en 1775 et en 1812, que s'ils conservaient précieusement du passé les saintes visions, ils voulaient toujours rester loyaux sujets. Au monde étonné, ils donnèrent ce beau spectacle de Français catholiques luttant à côté d'anciens ennemis, protestants fanatiques, et cela pour soumettre d'autres Anglais, en révolte contre des frères par le sang, par la religion et par la langue.

Une certaine prospérité était entrée sous les toits canadiens, et nos pères allaient s'endormir dans une dangereuse sécurité, lorsque Dieu suscita contre eux une persécution plus ouverte et plus loyale. On lança

---

(2) Groulx, *Lendemains de Conquête*, p. 182. L'auteur voit un coup de la Providence dans cette séparation de la France, sans donner cependant à la conquête anglaise *figure de bénédiction et de bienfait* souverain. C'est garder sur cette question un juste milieu.

contre ces " papistes français ", la terrible machine de l'*Institution Royale.* (1) Sous prétexte de progrès intellectuels à favoriser, on désirait couvrir le pays d'écoles et de collèges destinés à nous anglifier et à nous protestantiser. Regardez les résultats obtenus, et remerciez avec moi la tout aimable et toute bonne Providence. *L'Institution Royale* est de 1801, et elle parvint, en vingt années, à bâtir trente-sept écoles abritant un millier d'enfants protestants. Et voyez ce qui surgit du sol généreux et sacré de la patrie, grâce au zèle des curés : des milliers d'écoles abritant des milliers d'enfants catholiques, et des collèges classiques : en 1805, Nicolet, en 1815, Saint-Hyacinthe, en 1825, Sainte-Thérèse et Chambly, en 1827, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en 1832, l'Assomption. C'est le salut pour notre race, qui vivra avec ses coutumes, ses mœurs, ses lois, sa langue et sa foi.

Est-il besoin, maintenant, de suivre plus près de nous, cette main puissante de Dieu qui guide les événements et les fait tourner à sa gloire et à la conservation de notre idéal ? Faut-il vous montrer le Canadien sous l'Union, maître des destinées du pays, alors que ce régime était destiné à l'écraser ? Non, je m'arrête ; vous avez vu l'âme de notre histoire : mon but est atteint.

Croyons en notre mission, dirai-je en terminant, et marchons sans trembler. Dans ce siècle d'impiété, d'égoïsme et de fausse liberté, nous donnons au monde l'exemple presque unique, d'une nation vraiment chrétienne par ses chefs, ses magistrats, ses hommes de profession ; d'une nation libre de la liberté des enfants

---

(1) Groulx, *Nos luttes Constitutionnelles :* La liberté scolaire, p. 17.

de Dieu, soumise au Pape pleinement, dans la voie du progrès intellectuel et moral.

S'il nous faut lutter pour vivre, nous serons prêts, et, sans provoquer personne, nous saurons défendre nos saintes libertés. Aux pessimistes qu'effraient les blessures reçues ou les défections, sachons donner l'espoir. Et pour nous encourager nous-mêmes, nous irons rêver sur les rives de notre fleuve géant, admirant les somptueux villages qui égayent la route ; nous nous égarerons dans nos belles campagnes, heureux d'y saluer partout des croix. Dans les chemins creux bordés de vignes sauvages, nous croiserons tant d'amis, tant de gais enfants, que notre espérance renaîtra plus vive. Puisque l'ombre du Christ protège encore ces vastes champs, notre histoire n'est pas morte. Le souffle de Dieu l'anime encore, son âme palpite toujours : elle bat sous la rude écorce de l'*habitant*, toujours la même, pour le Christ et pour le roi.

L'UNION SACRÉE

En feuilletant les pages vénérées de notre histoire, il est un fait qui frappe notre esprit et ravit nos cœurs : c'est que, humainement parlant, notre race ne pouvait survivre sur le sol d'Amérique, et pourtant elle vit encore, et elle a des prétentions à l'immortalité. Dans l'étude précédente, j'étudiais la cause première de ce fait : c'est le doigt de Dieu qui a fait le miracle canadien. Mais Dieu se sert des hommes et les fait agir selon ses vues. Aussi, analysant plus à fond la merveille de notre survivance, je voudrais maintenant et vous exposer le fait de cette survivance, après mille obstacles insurmontables, et son explication humaine. Je la trouve dans l'union sacrée qui exista toujours entre laïques et religieux, artisans de notre nationalité.

I

Dès 1603, nos pères, avec de Monts, Poutrincourt et Champlain, plantaient leur tente sur la terre acadienne. Tout semblait sourire à cette colonie naissante, et déjà deux postes, Port-Royal et Saint-Sauveur, surgissaient du sol. Plus de cent colons s'y groupaient, fiers d'être les premiers à redire le doux parler de France sur ces grèves et dans ces forêts inexplorées. Mais l'épreuve va venir. En 1613, un pirate de

Virginie fondait sur ces habitations et détruisait en quelques heures le fruit de dix années de labeur. Les colons pillés étaient emmenés en captivité ou jetés dans des barques au gré des flots.

Quelques-uns cependant restèrent dans les bois, d'autres revinrent: à peu près quarante nouveaux chefs de famille. C'est tout le noyau primitif de la grande famille acadienne. (1) Laissée à elle-même, sans secours de la France, en butte aux tracasseries anglaises, sans cesse les armes à la main pour défendre son territoire menacé, cédée mais non vaincue, l'Acadie a survécu. Elle ne comptait pas moins de dix-huit mille colons lors du *grand dérangement.* Leur piété, leur attachement à la religion, leur esprit d'initiative jetaient dans l'admiration amis et ennemis.

Ils resteront à peine quelques milliers, groupés autour du golfe Saint-Laurent, après le coup de foudre de la dispersion. Abeilles industrieuses chassées des Mines, de Port-Royal et de Beaubassin, elles ont repris ailleurs leur travail, bâti de nouvelles ruches et couvert l'ancienne patrie de nombreux essaims. Trois cent mille Acadiens attestent encore aujourd'hui la force de vitalité de cette race pieuse et morale. (2)

Mais en même temps que le Français s'implantait sur le sol acadien, il s'installait en plein cœur du pays canadien. Au pied du cap Diamant, dans un endroit idéal que la nature a formé tout exprès, pour devenir le siège d'une puissante forteresse, Champlain, en 1608, jetait les bases de la ville de Québec. L'habi-

---

(1) Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*, I vol. p. 118.

(2) Je me permettrai de renvoyer le lecteur à l'ouvrage que je publiais l'année dernière à la suite d'un voyage en Acadie : *Chez nos frères les Acadiens* fournira des renseignements sur la merveilleuse survivance de cette race

tation progresse, malgré des misères sans nombre, jusqu'au jour où un nouveau pirate, envoyé par l'Angleterre, vienne faire main basse sur la bourgade et ses habitants. David Kerth ne resta pas longtemps en possession de sa conquête. Dès 1633, Champlain revenait, et définitivement la race française prenait racine sur les bords du Saint-Laurent.

Et maintenant que sont vaincues les difficultés de tout commencement de colonies, dans un pays sauvage et froid, va surgir un nouvel ennemi : L'Iroquois farouche et sanguinaire. C'est une guerre de soixante-dix ans qui commence ; guerre sans merci, sournoise, toute faite d'escarmouches et d'embuscades. La colonie, sous ses yeux impuissants, voit massacrer ses alliés et grandir encore l'audace du vainqueur. Et elle ne peut lui opposer, au plus fort de la lutte, que quelques centaines de soldats. Ville-Marie, poste avancé, n'a pour la défendre que de misérables pieux plantés en terre, à peine capables d'arrêter les flèches des barbares. Aussi chaque soir, le colon, sentant rôder la mort dans la nuit autour des habitations, ajoutait à son chapelet les prières des agonisants. (1) Sur les vieux registres de Ville-Marie, on peut lire les noms de ces héros d'une guerre sans gloire. A chaque page de l'humble obituaire, les yeux s'arrêtent sur trois mots qui font au cœur l'effet d'un glas funèbre : *tué aux Iroquois*. Nos pères en sortirent vainqueurs, mais littéralement décimés. (2)

Et c'est justement à cette heure-là, qu'un autre ennemi va lever la tête. Jusqu'ici, il a guerroyé en

---

(1) Leblond de Brumath, *Histoire populaire de Montréal*, p. 62.
(2) Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France*, pp. 85 et sq., p. 288.

sousmain, et maintenant que ses soldats dépassent en nombre la population entière de la Nouvelle-France, il se croit capable de prendre la lutte à son compte et de la faire tourner à son profit. Guerre épique qui vit aux prises deux grandes races : l'anglaise et la française ; guerre aux épisodes légendaires où les nôtres, en 1690 et en 1711, comme en 1758 et 1760, comptèrent plus de victoires que de défaites.

Le Canadien soutint cette lutte, presque seul, comme sans faiblir, il avait défriché le sol et bâti sa maison. Et ne trouve-t-on pas ce fait étonnant dans l'histoire des peuples, d'une mère patrie qui emprunte à sa faible colonie : Jolliet et La Verendrye, qui donnent à la France la Louisiane et l'Ouest canadien ; d'Iberville, Maricourt, Sainte-Hélène qui maintiennent l'honneur du drapeau français à la baie d'Hudson, aux Antilles et au golfe du Mexique ; François de Bienville, Vaudreuil qui peuplent de Canadiens et gouvernent avec sagesse la vallée du Mississipi.

C'était trop demander à la faible Nouvelle-France ; elle tomba d'épuisement après la bataille de Sainte-Foye. Et l'on vit le vainqueur essayer d'imposer ses lois, sa langue et sa religion à ce petit peuple de héros.

En face des instances de notre gracieux souverain " pour parvenir à établir l'Eglise d'Angleterre, tant en principe qu'en pratique, et pour induire les habitants à embrasser la religion protestante et à élever leurs enfants dans les principes de cette religion ", (1) plusieurs des nôtres désespérèrent.

Cependant cinquante années après le traité de Paris, nous vivions encore, et le cynique Ryland écrivait :

(1) *Documents constitutionnels* (1759-1791), p. 116.

" Conduisons habilement les choses et nous aurons réussi avant que dix ans se soient écoulés." (1) On lança contre nous la savante machine de l'*Institution Royale :* c'était la mainmise sur nos écoles et l'âme de nos enfants. N'en déplaise à Ryland, " la religion catholique qui ravale l'esprit humain et est funeste à tous les pays où elle existe ", fut pour nous le salut. Sur les champs de bataille de 37, l'Angleterre apprit que les Canadiens vivaient encore catholiques et français.

Aujourd'hui, les 80,000 Français abandonnés par la France dans la lointaine Louisiane et sur les bords du Saint-Laurent, forment un groupe respectable de plus de 3,000,000. Aujourd'hui, les villages se sont multipliés au pays d'Evangéline, sur les rives du Mississipi et du majestueux Saint-Laurent ; les clochers répondent aux clochers sur nos rivières, et de blanches maisons viennent égayer les flancs de nos montagnes. Aujourd'hui d'un bout à l'autre du Dominion et au-delà du 45ème, résonne le doux parler de France. Nous pouvons nous écrier avec un poète Canadien :

A nous fleuve géant, tes deux rives splendides !
Le coq gaulois perché sur nos temples a lui
Des camps américains aux vertes Laurentides,
Et les vaincus d'hier sont vainqueurs aujourd'hui. (2)

Voilà le fait constaté, lecteurs ; vous touchez du doigt ce que l'on a appelé le miracle de la survivance de la race française en Amérique.

---

(1) Garneau, *Histoire du Canada*, 4ième édition, III vol p. 118 ; voir aussi II vol. p. 404.
(2) Adolphe Poisson, *Sous les pins*, p. 28.

II

Et l'explication de ce fait, je la trouve dans l'union sacrée et intime qui exista toujours entre l'élément religieux et laïque de notre société. Dieu l'a voulu ainsi, semble-t-il, se servant des volontés humaines pour réaliser ses admirables desseins sur notre race. Cette union fut si profonde autrefois que nous pourrions écrire, sans nullement torturer les faits, une histoire religieuse de notre pays avec les gestes de nos gouverneurs, de nos découvreurs et de nos hommes politiques, et une histoire profane en racontant la vie de nos missionnaires, de nos évêques et de nos curés. Jugez-en vous-même par le trop court exposé qui suit.

Cartier, à la découverte, joue le rôle d'un évangélisateur. Il prêche à Honguédo, à Stadaconé, à Hochelaga. Ces faits sont bien connus et je ne m'y arrête pas. En Acadie, Isaac de Razilly est animé des mêmes sentiments à l'égard des indigènes. C'est par ses soins qu'une école et un hospice se fondent pour les enfants sauvages ; grâce à lui, des religieux Récollets viennent poursuivre l'œuvre commencée. Charles de Menou, sieur d'Aulnay, marche dans la même voie : il érige un séminaire pour les garçons des colons et des indigènes, un pensionnat pour les filles, dont la direction est confiée à une émule de Madame de La Peltrie, Madame de Brice. (1) Et les successeurs de ces deux gouverneurs ont droit aux mêmes éloges.

Qui ne connaît l'apostolat de Champlain sur les bords du Saint-Laurent. Il donne à la colonie les

(1) R. P. L. LeJeune, *Tableaux synoptiques de l'histoire acadienne*, p. 13 et sq.

secours religieux des Récollets et des Jésuites ; il bâtit Notre-Dame de la Recouvrance ; il sert de parrain à de nombreux enfants sauvages ; il évangélise lui-même dans ses courses de découvertes, devançant aux grands lacs les plus hardis missionnaires ; il introduit la pieuse coutume de l'Angelus au petit fort de Québec, vrai monastère dont il est le prieur. " Le salut d'une âme, pour lui, vaut mieux que la conquête d'un empire." Tel sera aussi l'idéal de son successeur. C'est sous lui, et à sa demande, que l'usage de la messe solennelle le dimanche avec l'eau bénite et le pain bénit, s'introduit et persévère ; il lave les pieds des pauvres à l'Hôtel-Dieu, le Jeudi-Saint ; reçoit l'encens, les cendres, la communion avec les fidèles ; et au jour de la Fête-Dieu, comme plus tard l'intendant Talon et M. de Courcelles, porte le dais à la procession avec un indien converti. (1) Est-il besoin de rappeler l'œuvre religieuse du pieux fondateur de Montréal. " J'emploierais de grand cœur ma bourse et ma vie dans cette nouvelle entreprise, sans ambitionner d'autre honneur que d'y servir Dieu et le roi dans ma profession ", (2) disait-il aux associés de Notre-Dame de Montréal. Et il tint parole. Le recueil de ses ordonnances est un monument de sagesse et d'esprit chrétien. Nos législateurs trouveraient profit à relire ces maximes et à les appliquer ; ce sont celles du Christ lui-même et elles reposent sur la justice et la charité.

L'œuvre de nos hôpitaux et de nos séminaires rappelle encore les noms de pieux laïques. Les Ursulines de Québec doivent la vie aux libéralités de la duchesse

---

(1) *Les Ephémérides québecquoises* de P. G. R., nous révèlent ces menus détails de la vie de nos premiers gouverneurs.

(2) Rousseau, *M. de Maisonneuve*, p. 30.

d'Aiguillon et au dévouement de madame de la Peltrie, tout comme madame de Bullion soutint de ses deniers l'Hôtel-Dieu de Montréal, que fonde mademoiselle Jeanne Mance ; le collège des Jésuites, de Québec, redit le nom de René de Rohaut; le séminaire indien rappelle madame Hébert et madame de Champlain qui le commencent sous leur toit, de même que l'école sauvage de Sillery doit son existence à la générosité du sieur de Puiseau ; nos premières petites écoles régulières seront tenues par les Frères Charon de Montréal. (1)

Et quand se poursuit l'œuvre de la conversion de l'Indien, qui va soutenir, encourager le missionnaire ? Le laïque toujours, qui bien souvent le remplace. Marc Lescarbot, l'avocat parisien, faute de prêtres, lisait le dimanche, à haute voix, aux colons de l'île de Sainte-Croix, des pages de l'Evangile, qu'il faisait suivre de courtes explications. (2) Plus tard ces bons Acadiens, au jour du *grand dérangement*, entendront des *messes blanches*, que préside l'un des leurs. Et ce président des assemblées de prière du dimanche, fait le prône, recommande les collectes, reçoit le consentement mutuel de ceux et celles qui veulent s'unir en mariage.

Charles LeMoyne, Jean Lalande, René Goupil sont de vrais apôtres chez les sauvages : les deux derniers meurent martyrs à côté des Jésuites qu'ils assistaient. Les interprètes, Jacques Hertel, François Marguerie font l'admiration des religieux et ont leurs noms inscrits dans le livre de vie ; Thomas Godefroy, Olivier Le-Tardif, Jean Nicolet, voyageurs et interprètes, ont

---

(1) Gosselin, l'*Instruction au Canada sous le régime français*, p. 90.
(2) Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, p. 463.

prêché, baptisé, souffert pour la cause de la foi, ils ont sauvé leur âme et mérité au ciel la même récompense que celle de l'apôtre. (1)

Jusque dans la Louisiane, d'Iberville lui-même poursuit ce noble rôle, rempli avec tant de joie parmi les leurs par ces fleurs sauvages qui ont nom ; Henri Membertou, Etienne Tekamemakha, Jeanne Konwatstarhs, Catherine Tekakwitha. (2) Le laïque ne pouvait s'arrêter en si bonne voie, il a continué son œuvre religieuse. C'est lui qui bâtit les églises de Notre-Dame-des-Victoires, à Québec et à Montréal, de Sainte-Anne à Montréal ; c'est Jeanne Leber qui introduit l'adoration diurne à Montréal ; c'est madame d'Ailleboust qui fonde la Confrérie de la Sainte-Famille de Ville-Marie, et le lieutenant-général Migeon de Bransac, la Congrégation des hommes de cette même ville. (3) Et quand il fallut défendre l'Eglise, ses droits et sa morale, les défenseurs laïques n'ont pas manqué : c'est Champlain à l'origine, c'est Pierre Boucher et Maisonneuve à l'époque du grand scandale de l'eau-de-vie, ce sont les Vaudreuil dans les dernières années du régime français. Avocats de saintes causes sous le régime anglais que ces délégués à la cour de Londres, qui s'appellent : Chaurest, Cugnet, Morin, Viger, Papineau.

III

Quelle autre nation au monde peut offrir une telle gerbe de souvenirs pieux, à la louange de ses laïques !

---

(1) Sulte, *Pages d'histoire du Canada*, p. 189 et sq.

(2) Burtin, *Vie de Catherine Tekakwitha.*

(3) *Histoire de l'Eglise du Canada*, Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, p. 86.

Tout cela ne prêche-t-il pas l'union sacrée quand on sait par ailleurs que prêtres et religieux ont toujours marché la main dans la main avec les laïques sur le terrain patriotique. Et, par opposition, maintenant c'est l'histoire profane de notre pays que j'expose brièvement en racontant la vie de nos missionnaires, de nos évêques et de nos curés.

Voulez-vous étudier l'époque des découvertes, vous y saluerez de dignes missionnaires : les Récollets, LeCaron et Sagard, avec Champlain au pays des Hurons ; les Sulpiciens Dollier et Galinée avec LaSalle sur L'Ohio ; les Jésuites, Albanel à la baie d'Hudson avec Saint-Simon, Marquette avec Jolliet sur le Mississipi, Allouez avec Saint-Lusson, du côté des grands lacs, Messaiger avec LaVerendrye dans les plaines de l'ouest. L'œuvre de ces derniers apôtres a fait écrire à un historien protestant,Bancroft ; " L'histoire de leurs travaux se rattache aux origines de toutes les villes renommées dans les annales de l'Amérique française ; pas un cap ne fut doublé, pas un fleuve ne fut exploré, sans qu'un Jésuite n'indiquât le chemin ! " (1)

Et nos vieux missionnaires furent aussi d'admirables ambassadeurs à la cour de France où chez les Indigènes. C'est le Récollet LeTardif qui va plaider, auprès de Louis XIII, la cause des colons, comme plus tard le Jésuite Le Jeune remplira officiellement la même fonction auprès de Louis XIV. Qui ne connaît les périlleuses ambassades chez les Iroquois, confiées aux Pères Druillettes, de Lamberville, Vaillant, Millet ?

---

(1) Bancroft, *Histoire des Etats-Unis*, traduction de Gamond, IV vol. p. 116.

Grâce à leur courage et à leur habileté nos terribles adversaires furent adoucis, puis, vers 1700, totalement pacifiés.

Frontenac réunit les Etats-généraux chez les Jésuites et utilise leur diplomatie jusqu'auprès de Dongan, gouverneur de la Nouvelle-Angleterre.

Dans la paix nos religieux furent des colonisateurs modèles : tels les abbés LeLoutre en Acadie et Piquet sur les bords du Saint-Laurent. Les plus prospères seigneuries de la Nouvelle-France furent celles des communautés. (1)

Dans la guerre, ils n'épargnèrent ni leur temps, ni leur sang, pour réunir nos alliés : témoins la confédération iroquoise de l'abbé Piquet à la Présentation (Ogdensburg), les expéditions des abbés Thury et Le-Loutre, et la conduite héroïque du curé Francheville, face à l'ennemi. (2)

Nos évêques, de par la volonté du roi, siégaient au Conseil Souverain de Québec. Leurs voix étaient écoutées et suivies dans le règlement des affaires civiles. Qui ne connaît les mandements patriotiques de Mgr de Saint-Valier et de Mgr de Pontbriand. Le premier écrivait à l'arrivée de Phipps devant Québec, en 1690 : " Je vous invite à bien garder nos côtes, d'être exacts à bien défendre l'entrée de notre ville ; mais vous la garderez en vain si le Seigneur ne la garde, prenez la meilleure et la plus sûre sauvegarde, la pénitence et l'amendement de vie." (3) Le second a vécu les années terribles de la lutte suprême, on peut en

---

(1) Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France*, p. 314.
(2) Lorin, *Le comte de Frontenac*, p. 386.
(3) *Mandements des évêques de Québec*, I vol. p. 267.

suivre les phases dans ses circulaires et partager les angoisses de son âme d'apôtre et de patriote.

En février 1756, il vient d'apprendre la sauvage dispersion des Acadiens, et il sonne une première alarme : " Nous apprenons avec joie, Nos Très Chers Enfants, les dispositions courageuses dans lesquelles vous êtes, de vous opposer avec force aux projets ambitieux de nos voisins, qui agissent d'une manière si irrégulière, et sur la parole desquels la prudence ne permet pas de se reposer. Ainsi, quand même ils ne voudraient pas vous obliger à prendre les armes contre la France (ce qu'ils exigent des Acadiens), quand même ils permettraient la liberté de Religion ; ce qui vient de se passer dans l'Acadie rendrait suspectes toutes ces promesses, et vous auriez bientôt la douleur de voir s'introduire dans ce diocèse, dont la Foi a toujours été si pure, les erreurs détestables de Luther et de Calvin. Vous allez donc combattre dans cette année, non seulement pour vos biens, mais encore pour préserver ces vastes contrées de l'hérésie et des monstres d'iniquité qu'elle enfante à chaque moment." (1)

Les victoires de la Monongahéla, de Chouaguen, de William-Henry, de Carillon, lui arrachent un chant de triomphe et de fervents *Te Deum*. Mais l'année 1759 amène la famine. Le pauvre peuple meurt de faim et l'invasion s'annonce plus terrible encore. L'évêque jette un nouvel appel au peuple et demande un sacrifice à ses prêtres : " Monsieur le marquis de Vaudreuil m'a fait part, Monsieur le Curé, du dessein où il était de vous engager à céder au roi les dîmes que vous pourrez toucher. Je lui ai répondu avec assu-

---

(1) *Mandements*, II vol. p. 106.

rance que Messieurs les curés le feraient avec empressement et que même ils ne conserveraient pour leurs provisions que le nécessaire... " (1)

L'année de la grande invasion est arrivée : " La flotte anglaise remonte le fleuve, écrit aux curés M. Briand, vicaire-général... Vous vous retirerez dans les bois avec vos paroissiens, ayant soin d'emporter ce que vous pourrez des effets de votre église. Vous engagerez vos paroissiens à continuer dans leur retraite, tant que la flotte anglaise demeurera dans les environs de Québec. Puisse Dieu nous délivrer bientôt d' voisinage aussi incommode ! " (2)

Enfin la colonie expire et le grand évêque s'éteint à Montréal : c'était l'âme de la Nouvelle-France qui battait sous sa poitrine de pontife. Un dernier appel au peuple : " Je me recommande à vos prières avec la même instance qu'un évêque moribond a coutume de le faire... Vous n'oublierez pas ceux qui se sont sacrifiés pour la défense de la patrie : l'illustre nom de Montcalm, celui de tant d'officiers respectables, ceux des soldats et des miliciens ne sortiront pas de votre mémoire." (3)

Et des paroles qu'inspire un même patriotisme, Mgr Briand et Mgr Plessis en ont adressé aux Canadiens sous le régime anglais. Le trône d'Angleterre eut en eux ses plus fermes appuis, en 1774 et en 1812. " Il ne s'agit pas, dira Mgr Briand, en face des Américains, de porter la guerre dans des provinces éloignées : on nous demande seulement un coup de main pour repousser l'ennemi, et empêcher l'invasion dont cette

---

(1) *Mandements*, II vol. p. 130.
(2) *Mandements*, II vol. p. 140.
(3) *Mandements*, II vol. pp. 142 et 146.

province est menacée. La voix de la religion et celle de vos intérêts se trouvent ici réunies et nous assurent de votre zèle à défendre nos frontières et nos possessions." (1) Le grand évêque Plessis reprendra les mêmes idées dans une autre circonstance : elles furent toujours celles du clergé en temps de guerre.

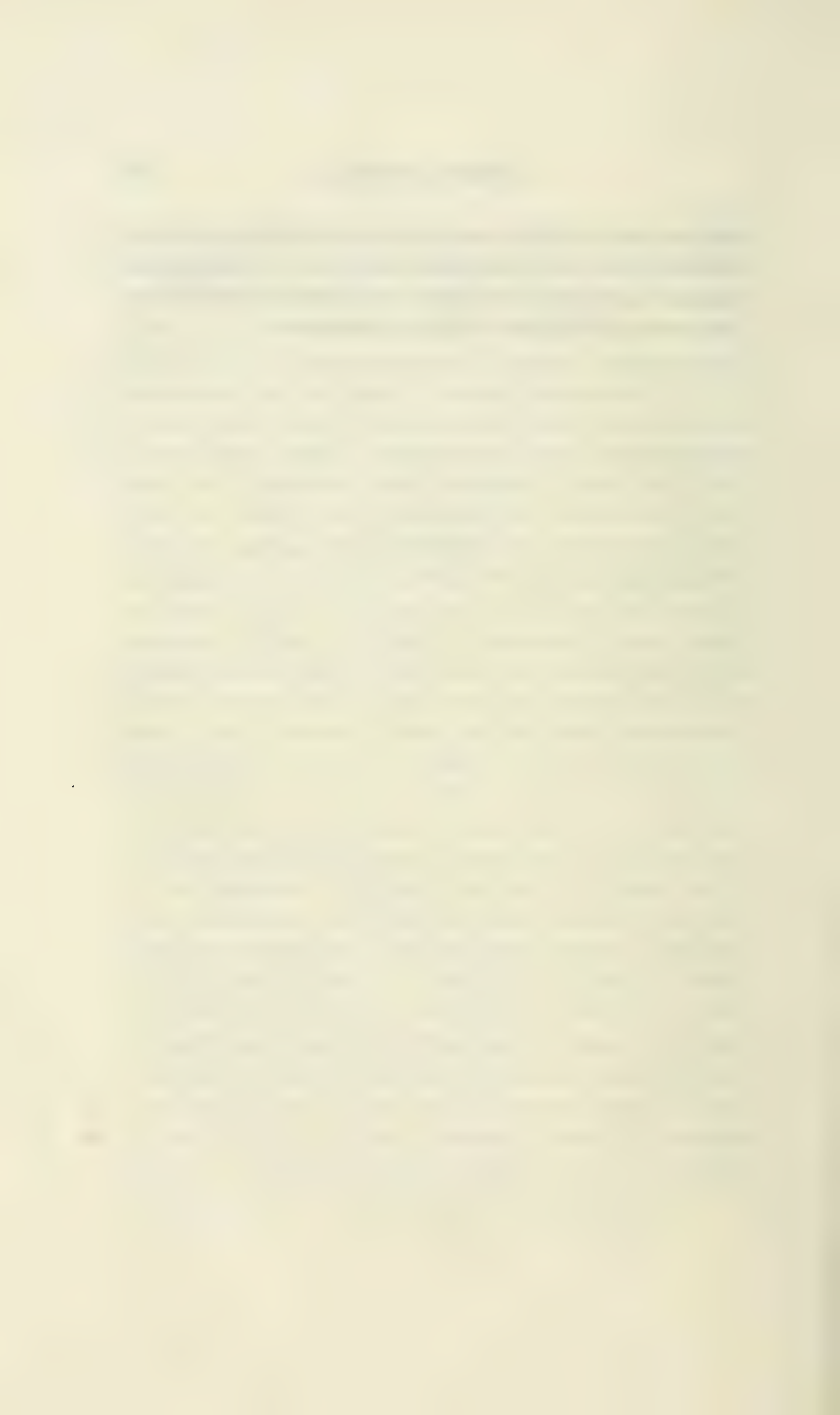
Nos curés enfin ont dit leur mot dans l'œuvre patriotique. Après la cession, ils furent les juges, les amis, les éducateurs des Canadiens. Puis plus tard, après les avoir sauvés de l'hérésie protestante en les groupant autour des clochers, ils les ont établis dans des régions nouvelles. C'est le travail de Mgr Labelle au nord de Saint-Jérôme, de l'abbé Trudelle dans les cantons de l'est, de l'abbé Provencher dans l'ouest canadien, de l'abbé Pilote dans le bas du fleuve, de l'abbé Racine dans la région du lac Saint-Jean. Honneur à ces pionniers d'une sage et bonne émigration. Ils ont droit à la reconnaissance de la Patrie comme de l'Eglise.

J'arrête ici cet exposé historique, il est plus que suffisant, semble-t-il, pour étayer une solide preuve. Or de tout ceci se dégage une forte leçon qu'il est à peine nécessaire de tirer. Gardons dans notre pays cette union sacrée qui a sauvé notre peuple et qui fait sa force aujourd'hui. Ce sera facile. Avocats, médecins, industriels, prêtres, religieux, au collège vous êtes groupés par classes, vous êtes unis et vous vous aimez comme des frères. Vous ne dénouerez pas plus tard ces liens sacrés. Vous vous visiterez, vous visiterez l'*Alma Mater* qui vous a formés. Vous la défendrez aussi, de même que l'Eglise dont elle est le rempart.

---

(1) *Mandements*, II vol. p. 265.

De son côté le prêtre ou le religieux bénira vos foyers, vos bureaux, vos champs et vos études. L'union de toutes les volontés, de toutes les énergies canadiennes fera notre patrie plus belle et plus grande.



AU TEMPS DE NOS PÈRES

A l'époque des découvertes et des essais d'établissement, seuls ou à peu près, les chefs d'expédition dirigeaient les destinées du Canada. Ce que le roi de France pouvait faire dans son royaume, ses lieutenants le pouvaient également dans leur lointaine contrée. Lever des troupes, faire la guerre et bâtir des villes dans les limites de leur royaume, y promulguer des lois et les faire exécuter, concéder des terres aux gentilshommes à titre de fiefs, seigneuries, baronnies, comtés ; voilà, certes d'amples pouvoirs ; nos premiers lieutenants-généraux les possèdent.

Avec Champlain et la naissance de la colonie, rien ne sera changé. " Il est chef de guerre, dit Salone, il administre sans contrôle, il juge sans appel." (1) Son successeur, comme lui lieutenant-général et gouverneur de la Nouvelle-France, gardera la plénitude de son autorité.

Deux arrêts, l'un de 1647, l'autre de 1648, modifièrent cet état de choses. Le Roi-Soleil, au règne absolu et autoritaire, fait déjà sentir au Canada sa main puissante. A l'avenir les gouverneurs seront nommés pour trois ans seulement, et avec eux prendront part à l'administration du pays, le gouverneur sorti de

(1) *La colonisation de la Nouvelle-France*, p. 103.

charge, s'il reste au Canada, le Supérieur des Jésuites en attendant qu'il y eût un évêque, et deux habitants de la colonie. C'était porter un rude coup au prestige du premier chef. Et ce n'était pourtant qu'un acheminement vers une délimitation plus étroite et plus précise de ses pouvoirs, que devait lui apporter le Conseil souverain, en 1663.

Cette date fait époque dans nos annales politiques. La Cour a constaté la faillite complète du régime des Compagnies pour le peuplement et la colonisation de la Nouvelle-France. Après plus d'un demi-siècle, le pays compte environ deux mille colons, et la trouée qu'ils ont faite dans la forêt des grèves du Saint-Laurent, est à peine perceptible, même à Québec, à Ville-Marie et aux Trois-Rivières. Aussi le roi va revenir à l'idée préconisée par Champlain : arracher la colonie aux mains des commerçants pour en faire une province de France bien organisée.

Etudier ce petit parlement qui s'installe sur le rocher de Québec, en 1663, et que nos pères, pendant un siècle, connurent sous le nom de Conseil souverain : tel sera l'objet de cette étude.

I

LES AUTORITÉS

Le roi prétend, sous ce nouveau régime, rester le maître absolu de la Nouvelle-France. La compagnie des Indes occidentales ne garde que le pouvoir de concéder des seigneuries et de faire le commerce. C'est la Cour qui nomme le gouverneur et l'intendant, qui approuve le choix de l'évêque. Ces dignitaires ont une autorité déléguée, que le roi, à son gré, peut maintenir, casser ou morigéner. Frontenac l'apprend le jour où, petit roi de province, il s'arroge le droit de convoquer les Etats-généraux de la colonie. " Vous ne devez donner que très rarement et, pour mieux dire, jamais cette forme au corps des habitants du dit pays," (1) lui écrit Colbert. Et à son tour l'intendant. en 1698, qui vient de dépenser quatre mille livres, sans avis préalable, pour les fortifications de Québec, est averti, qu'en cas de récidive, il devra rembourser le trésor royal. (2) Le roi approuve ou révoque les décisions du Conseil, et seul il a le droit de fixer les impôts. A partir de 1675, il nomme même tous les conseillers qui siègent au Parlement de Québec. Nous sommes bien ici, à cette époque, comme de l'autre côté des mers, sous la monarchie absolue de Louis XIV. Seules la distance et les difficultés de communication apporteront nécessairement un adoucissement au régime de l'autocratie royale.

---

(1) Lorin, *Le comte de Frontenac*, p. 30.
(2) Lorin, *Le comte de Frontenac*, p. 466.

* * *

Le gouverneur, après 1663, est encore le premier dignitaire de la colonie. Il siège au Conseil dont il est le chef honoraire ; il a droit de veto sur certaines mesures civiles ; il est commandant des forces militaires, troupes de France ou miliciens canadiens ; il règle toutes les relations extérieures de la colonie. Mais il n'est plus l'unique autorité du pays. Colbert recommande aux gouverneurs " de laisser entière liberté à ceux qui composent la Haute Chambre de Québec de dire leur avis et de décider les affaires à la pluralité des voix." La police, les finances, la justice leur échappent ; sur ces trois points l'édit royal leur prescrit " de ne faire autre chose que d'aider et d'appuyer l'intendant de toute leur autorité." Il est facile de saisir la pensée du roi dans ces nombreuses et étonnantes restrictions à l'autorité du gouverneur. On craignait de voir renaître sur nos bords le règne de ces petits souverains de province qui, en France, pendant trop longtemps, firent la loi aux rois eux-mêmes. On avait soin de diminuer l'autorité du gouverneur et de le mettre en face d'un second, avec moins d'honneurs extérieurs, mais plus de pouvoirs réels.

Des difficultés devaient surgir et surgirent, en effet, d'un tel régime. Qui ne connaît les démêlés fameux : Frontenac-Duchesneau, Beauharnois-Dupuy, Montcalm-Vaudreuil. En fait, cependant, nos gouverneurs ne furent pas des personnages de second plan. La colonie vécut dans des guerres continuelles, et cela portait le premier chef à la tête des troupes, à l'honneur, à la gloire : tels Frontenac et Callières. Puis ce furent

tout le cours du régime des négociations toujours reprises, jamais terminées, entre Français, Iroquois et Anglais, et là encore le représentant du roi de France tenait un rôle en rapport avec ses hautes et importantes fonctions.

* * *

Le vrai chef de la Nouvelle-France fut bien l'intendant. Il semble avoir hérité des pouvoirs de nos premiers lieutenants-généraux. Il siège au Conseil dont il a la présidence active. Ainsi le veut le roi : " Que le Conseil souverain se conforme pour la discipline et les usages aux compagnies supérieures du royaume, et que l'intendant ait les mêmes fonctions et les mêmes privilèges que les présidents des cours de France." (1) C'est lui qui demande les avis, recueille les voix et prononce les arrêts. La police, la justice, les routes, les finances, l'approvisionnement des forts, l'équipement des soldats, la distribution des deniers royaux pour l'entretien des gens de guerre, l'exploitation des mines, l'agriculture, le peuplement du pays et l'établissement des colons, bref, toute la régie interne de la colonie est entre ses mains. A lui appartient encore de veiller à l'exécution des sentences judiciaires et des arrêts du Conseil.

Instrument particulier du roi, c'est au roi qu'il rend ses comptes. De sa bonne ou de sa mauvaise administration, de son esprit d'initiative ou de son

(1) Pour ces pouvoirs respectifs des gouverneurs, intendants et évêques au Canada, on consultera avec profit : Chapais, *Jean Talon*, ch. I et II ; Gosselin, *Vie de Mgr de Laval*, I vol. ch. XVI ; Garneau, *Histoire du Canada*, I vol. ch. 5 ; Groulx, *La Naissance d'une race*, p. 95 et sq.

inertie, dépendront le progrès ou l'épuisement de la colonie. En fait, nous eûmes ainsi des jours de prospérité et de gloire sous Talon, Raudot et Hocquart, mais aussi des époques de chicane et de brigandage sous Duchesneau, Dupuy et Bigot.

* * *

A côté de l'intendant et du gouverneur, siège au conseil l'évêque. Et cela ne doit pas nous surprendre quand on sait que la colonie avait pris naissance d'une pensée pieuse des rois très chrétiens. La croix partout sur les grèves de nos rivières et de nos grands lacs, avait précédé le drapeau fleurdelisé. C'était aider à l'avancement matériel du pays que d'appeler au parlement de Québec celui qui poussait activement Jésuites et Sulpiciens à l'évangélisation lointaine, et c'était donner aux indigènes, nos alliés, une plus grande idée de ce *chef de la prière* en lui montrant une telle marque de confiance et de respect. Associer la croix à l'épée, c'était grand et pieux, mais aussi c'était de bonne politique coloniale.

Cela va sans dire, l'évêque du Canada a tout pouvoir spirituel dans son vaste diocèse. Il le gouverne à l'instar de ceux de France. Il peut rendre des ordonnances touchant la discipline et les mœurs, et tous, mêmes les laïques, doivent s'y soumettre. En outre l'évêque canadien a le droit de se prononcer sur toutes autres questions débattues au Conseil. Le roi semble mettre sur le même pied évêque et gouverneur : " S'il y avait préférence de la part de la Cour, a écrit l'historien de Mgr. de Laval, elle était en faveur de l'évêque." En son absence un autre le remplace au Conseil,

car le roi " veut expressément qu'il s'y rencontre toujours quelqu'un des membres qui soit dans l'état ecclésiastique."

Cette ingérence cléricale dans les affaires civiles n'a pas laissé de traces funestes dans notre histoire. Au contraire, on lui doit en partie le maintien d'une forte moralité et d'un grand esprit de foi chez nos ancêtres. Ajoutons aussi que nos évêques n'ont pas abusé de leur autorité politique ; les derniers du régime français apparaissent très rarement au Conseil souverain.

* * *

Des conseillers au nombre de cinq, puis sept et enfin douze, partagent avec le gouverneur, l'intendant et l'évêque, l'honneur de gouverner la Nouvelle-France. Ceux-là, nommés d'abord conjointement par le gouverneur et l'évêque, reçoivent, dès 1675, leur mandat de la Cour de France. Ils peuvent être changés chaque année. Les grandes familles canadiennes se disputeront ces places et, tout le cours du régime, elles furent, à peu près, l'apanage exclusif d'une aristocratie très restreinte. Au bas des actes du Conseil de Québec, reviennent sans cesse les noms des Juchereau de la Ferté, Legardeur de Tilly, Rouer de Villeray, Ruette d'Auteuil, Damours, de Lotbinière, de la Tesserie.



II

LE CONSEIL SOUVERAIN

Chaque lundi, ou plus souvent si des besoins pressants le demandent, les autorités désignées plus haut se réunissent au château Saint-Louis, au palais de l'intendant ou quelquefois même dans la maison d'un particulier. Bien simple est l'aspect de ces assemblées. Une table au bout de laquelle prend place le gouverneur, en grande tenue. L'évêque et l'intendant siègent respectivement à sa droite et à sa gauche, tous trois cependant sur une même ligne. Les conseillers, l'épée au côté, occupent les autres chaises par ordre de réception. Les procès-verbaux des délibérations du Conseil parlent quelque part d'une somme d'argent allouée à un nommé Jean Levasseur pour bois de chauffage et chandelle fournis pour les séances. Pourtant dans ces modestes décors se coudoyèrent de grands personnages : un vice-roi, de Tracy qui ne marchait jamais sans être précédé de vingt-quatre gardes et de quatre pages suivis de six laquais, un Louis de Buade Frontenac, comte de Palluau, les marquis de Beauharnois et de Vaudreuil ; des saints, comme les évêques Laval, Saint-Valier et Pontbriand ; des hommes d'œuvres : Talon, Raudot, Hocquart. Et c'est de ce petit cénacle que sortirent les plus sages mesures touchant le commerce, la colonisation, l'agriculture ; les décisions énergiques de guerre aux Iroquois et d'explorations lointaines ; la fière réponse à l'envoyé de Phipps de même que l'héroïque résolution de s'ensevelir sous les ruines de la colonie, plutôt que

de la livrer aux Anglais. Nos pères ne connurent pas d'autre forme de gouvernement que celle du Conseil souverain, qui leur faisait la loi et leur rendait justice prompte et brève.

* * *

Le Conseil, en tant que pouvoir législatif, dispose des deniers publics, de la traite des pelleteries et en général de tout le trafic des habitants. Il légifère sur toutes questions d'utilité publique. Le roi, vu l'éloignement des lieux, attribuait les pouvoirs législatifs illimités du Parlement de Paris au Conseil de Québec. Les lois du régime français revêtent trois formes différentes. On les appelle généralement édits, arrêts ou ordonnances. Les édits viennent de France, et nous transmettent la volonté du roi qui garde toujours pour nos pères son caractère sacré. Cependant aucun édit royal n'entrait en force au Canada avant l'enregistrement au Conseil souverain, et seuls les édits dont le roi voulait l'enregistrement exprès devenaient lois. Les arrêts émanent du Conseil même de Québec, après délibération et décision à la pluralité des voix. Le roi se réservait néanmoins le droit souverain de " les changer, les réformer et amplifier, d'y déroger ou les abolir." Les ordonnances sont signées de l'évêque, du gouverneur ou de l'intendant. Ces trois têtes du Gouvernement de Québec conservent toute autorité dans leurs domaines respectifs. Acceptées par le Conseil, leurs ordonnances ont force de lois.

Des abus criants pouvaient résulter de cette dernière source de législation. Qu'un Conseil soit tour à tour à la dévotion d'un Dupuy ou d'un Beauharnois, on

verra pleuvoir les rescrits contradictoires, et les soldats lacérer de la pointe de leurs épées les ordonnances de l'intendant ou du gouverneur.

On affichait la loi le dimanche aux portes des églises. Le plus souvent, dans les villes, on la promulguait par les rues, au son du tambour. Devant la foule rassemblée sur la place publique ou au carrefour des rues, l'huissier annonçait à haute voix les volontés du roi ou des autorités canadiennes. Gare à qui manquait de respect *aux puissances* ! Pierre Dupuy dit Lamontagne " pour avoir mal parlé de la royauté, est condamné à être tiré des prisons par l'exécuteur de la haute justice pour être conduit, nu en chemise, la corde au cou et la torche au poing, au devant de la grande porte du château Saint-Louis et d'en demander pardon au roi, et de là au poteau de la basse-ville pour lui être imprimé une fleur de lis avec le fer chaud sur une de ses joues, et être appliqué au carcan pour y rester une demi-heure." (1) Nicolas Huot pour avoir critiqué un membre du Parlement, est condamné " à mettre un genou en terre en plein Conseil et à faire amende honorable." (2)

* * *

A ces pouvoirs législatifs si grands, le Conseil souverain joignait de plus grands pouvoirs judiciaires. " Avons, en outre au dit Conseil, donné et attribué, disait le roi, donnons et attribuons le pouvoir de connaître de toutes causes civiles et criminelles pour juger souverainement et en dernier ressort." Réclamations

(1) *Registres du Conseil souverain*, I vol. p. 644.
(2) *Registres du Conseil souverain*, I vol. p. 412.

pour dettes, requêtes des villes, des compagnies de commerce ou des seigneurs, procès en première instance ou en appel, tout tombait sous la juridiction de la Haute Cour de Québec.

En fait, durant un siècle de vie, elle ne s'occupa guère que des procès en appel, le roi lui ayant permis de créer des justices inférieures. "Notre désir, ajoutait Louis XIV, étant d'ôter autant qu'il se pourra toute chicane dans le dit pays de la Nouvelle-France, et afin que prompte et brève justice y soit rendue, donnons pouvoir au dit Conseil de commettre à Québec, à Montréal, aux Trois-Rivières et en tous autres lieux, des personnes qui jugent en première instance sans chicane et longueur de procédures des différents procès." (1) De cette volonté royale naquirent les prévôtés de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières. Un lieutenant-général civil et criminel les préside, et elles distribuent des jugements dans leurs régions respectives. Le Conseil laisse aux seigneurs leurs droits de haute, moyenne et basse justice sur leurs censitaires, et l'intendant garde son tribunal particulier, avec juridiction sur toute la Nouvelle-France.

Les prétentions de ce dernier "que toutes les requêtes tendantes à commencer quelque instance ou procès lui soient présentées pour être par lui distribuées au Conseil ou renvoyées au lieutenant civil et criminel ou par lui retenues pour en juger," (2) rencontrent l'appui de la majorité des membres du Parlement, malgré les protestations énergiques du gouverneur. L'intendant restait bien le haut justicier du pays. Aux plaintes des gouverneurs, la Cour répondait par ce mot signifi-

(1) *Edits royaux concernant le Canada,* I vol. p. 23.
(2) *Registres du Conseil souverain,* I vol. p. 448.

catif : "Au gouverneur, la guerre et les armes ; à l'intendant, la justice et la police." De ces cours des seigneurs, de l'intendant et des prévôtés, les parties avaient droit d'appel au Conseil souverain de Québec, et même au Conseil d'Etat, à Paris.

Un simple coup d'œil sur la table des matières des *Registres du Conseil souverain*, permet de constater que le désir du roi d'ôter toute chicane de la Nouvelle-France ne fut pas réalisé. Nos ancêtres cependant, Normands retors et chicaniers, eurent prompte et brève justice. Les causes sont généralement entendues dans une seule audience. Les parties se tiennent et parlent debout derrière les chaises des juges ; elles plaident elles-mêmes leurs causes. Le procureur-général donne ses conclusions assis. La sentence rendue séance tenante est exécutée sur le champ. L'amende, la verge, le carcan, le chevalet, l'échafaud : toutes peines infamantes, très sévères, importées des tribunaux de France, revivent sur nos bords au temps de nos pères. On juge d'après la Coutume de Paris, et la justice est gratuite.

* * *

L'histoire, en général, s'est montrée sympathique aux autorités canadiennes et au Conseil souverain de Québec, et on ne doit pas l'en blâmer. Rares furent les abus de pouvoir et jamais le peuple n'eut à se plaindre d'actes de tyrannie ou de vénalité, ni de la part des juges, ni de la part des membres du Parlement. A quelques exceptions près, tous ont laissé dans notre histoire l'exemple d'un grand dévouement aux intérêts du roi et de la Nouvelle-France. Le peuple, il est vrai,

ne prend part en aucune façon à l'administration des affaires publiques. Tout au plus, daigne-t-on le consulter quelquefois, en de grandes assemblées, au sujet des fortifications de Québec ou de constructions d'églises. Mais, vraiment, les mœurs de nos démocraties actuelles ne nous permettent-elles pas de dire que jamais plus que sous le régime de ces monarchies absolues ne furent mieux comprises et exécutées les volontés populaires !

Le peuple respectait les autorités, car il les savait désintéressées. Songez qu'un gouverneur-général reçoit huit mille livres (environ mille six cents piastres) d'appointements par année, qu'un conseiller touche trois cents livres (environ soixante piastres) d'honoraires et un lieutenant civil et criminel deux cents livres (environ quarante piastres). Les charges sont réduites au plus petit nombre possible, et, en 1731, on ne payait encore que quarante-quatre mille neuf cent dix-huit livres (environ neuf mille piastres) d'appointements pour tous ceux qui, de près ou de loin, étaient chargés de l'administration civile, politique ou judiciaire du pays. (1) Aujourd'hui le représentant de Sa Majesté Britannique, à lui seul, coûte au Canada quatorze fois plus.

Heureux temps que celui où l'on ne connaît pas les frais de cour et les avocats ! Heureux temps où la capitation, la taille, la gabelle ne vivent que dans les souvenirs ! Le peuple ne paie que de très légers impôts indirects, et la dîme du grain au vingt-sixième minot. . . Que les temps sont changés !

---

(1) Ces chiffres sont tirés de l'ouvrage de Salone cité plus haut, pp. 279 et 419.

SUR LA ROUTE DE CARILLON

Les études historiques se poursuivent avec ardeur au Canada. Déjà des œuvres considérables et de première valeur ont été publiées, et d'autres s'annoncent, qui mettront dans un jour plus lumineux la période anglaise de notre histoire. Les législatures sont du mouvement : Québec a publié ses riches archives, Montréal, Ottawa, Halifax marchent sur d'aussi nobles traces.

Ce courant qui pousse le Canadien vers l'étude des origines et des développements de son pays, en a fait naître un autre plus modeste, mais on ne peut plus fécond et précieux. C'est, chez les jeunes surtout, un ardent désir de glorifier les héros et les artisans de notre histoire à l'endroit témoin de leurs nobles actions. Qui ne se rappelle avec émotion, lors du Congrès de la langue française à Québec, les grandioses démonstrations de la jeunesse, aux pieds des monuments Laval, Champlain et des Braves ? Qui peut sans fierté voir passer ces jeunes sur la route du fort Chambly ou de Carillon ? A l'Oratoire du Mont-Royal, au Cap-de-la-Madeleine, à Sainte-Anne-de-Beaupré on va réchauffer sa piété ; au pied du monument Dollard, à Carillon, on avive dans son cœur la flamme du patriotisme.

Ne serait-ce que pour jeter une goutte d'eau de plus au courant qui entraîne déjà les jeunes à cet endroit fameux, je publie ce petit article. Il leur montrera que la route qu'ils suivent pour atteindre le Long-Sault, des explorateurs célèbres, des missionnaires zélés, des colons et des guerriers intrépides l'ont parcourue avant eux. Avec un légitime orgueil, ils se souviendront que tous étaient des Français à l'âme patriotique et chevaleresque.

I

AVANT DOLLARD

Le premier blanc qui entreprit ce trajet semble être Cartier lui-même, en 1541. Le voyage se fit en canot jusqu'aux rapides de Lachine, où l'impétuosité du courant l'arrêta. Il se fit conduire par terre " aussi loin que possible par quatre jeunes gens du pays ; " jusqu'à Lachine probablement, où sa vue put contempler avec admiration la riche côte boisée de l'île et la vaste nappe d'eau du lac Saint-Louis. (1)

Champlain à son tour, en 1603, remonta jusqu'à la tête du grand sault. (2) En 1611, il explore de nouveau la région de l'île de Montréal. Il défriche un emplacement à la Pointe-Saint-Charles actuelle, qu'il appelle Place-Royale, et y bâtit un petit fort à l'endroit précis où M. de Maisonneuve viendra, en 1642, jeter les bases de Ville-Marie. Puis, de l'île Sainte-Hélène, qu'il nomma ainsi en souvenir de son récent mariage avec Hélène Boulé, il prend la route de Carillon.

Un de ses hommes, nommé Louis, grand amateur de chasse, se noie avec un sauvage en poursuivant le gibier, au pied du rapide de Lachine. Aujourd'hui encore, l'île aux Hérons, au pied des rapides, rappelle cette journée tragique, de même que le sault Saint-Louis et le lac Saint-Louis ont sauvé de l'oubli le nom d'une des victimes de ce triste accident.

---

(1) Dionne, *Jacques Cartier*, p. 105.
(2) *Œuvres de Champlain*, édition Laverdière, II vol. p. 40.

" Le lendemain, écrit Champlain, je fus dans un canot audit saut avec le sauvage, et un autre de nos gens, pour voir l'endroit où ils s'étoient perdus ; et aussi si nous trouverions les corps, et vous assure que quand il me montra le lieu les cheveux me hérissèrent en la teste, de voir ce lieu si espouvantable, et m'estonnais comme les desfuncts avoient esté si hors de jugement de passer un lieu si effroyable, pouvant aller par ailleurs ; car il est impossible d'y passer pour avoir sept à huit cheutes d'eau qui descendent de degré en degré, le moindre de trois pieds de haut, où il se faisait un train et bouillonnement estrange, et une partie dudit saut estoit toute blanche d'escume, qui montroit le lieu le plus effroyable, avec un bruit si grand que l'on eut dit que c'était un tonnerre, comme l'air retentissoit de bruit de ces cataraques. Après avoir veu et considéré particulièrement ce lieu et cherché le long du rivage lesdicts corps, cependant qu'une chalouppe assez légère estoit allée d'un autre costé, nous nous en revinsmes sans rien trouver." (1)

L'explorateur remonte ensuite le lac Saint-Louis, les rapides de Sainte-Anne et atteint l'Outaouais, appelé alors rivière des Algoumequins. C'est à ce voyage qu'il donne le nom de lac de Soissons au lac des Deux-Montagnes, en souvenir du comte de Soissons, son grand protecteur en France.

En 1613, nous retrouvons encore le fondateur de Québec sur la route de Carillon. Le récit du passage du Long-Saut est détaillé et pittoresque : " Le dernier May nous passasmes par un autre lac qui a sept ou huit lieues de long, et trois de large, où il y a quelques

---

(1) *Œuvres de Champlain*, III vol. p. 249.

isles : Le pays d'alentour est fort uni, hormis en quelques endroits, où il y a des coteaux couverts de pins. Nous passasmes un Saut qui est appelé de ceux du pays Quenechouan qui est rempli de pierres et rochers, où l'eau y court de grand vistesse ; il nous fallut mettre en l'eau et traisner nos Canots bort à bort de terre avec une corde : à demi lieue de là nous en passasmes un autre petit à force d'avirons, ce qui ne se faict sans suer, et y a une grand dextérité à passer ces Saults pour éviter les bouillons et brisants qui les traversent ; ce que les Sauvages font d'une telle adresse, qu'il est impossible de plus, cherchant les destours et lieux plus aysés qu'ils cognoissent à l'œil.

" Le samedi, 1 de juin, nous passasmes encor deux autres Saults : le premier contenant demi lieue de long et le second une lieue, où nous eusmes bien de la peine, car la rapidité du courant est si grande, qu'elle faict un bruit effroyable, et descendant de degré en degré, faict une escume si blanche par tout, que l'eau ne paroist aucunement : ce Saut est parsemé de rochers et quelques isles qui sont çà et là, couvertes de pins et cèdres blancs : Ce fut là, où nous eusmes de la peine : Car ne pouvans porter nos Canots par terre à cause de l'espaisseur du bois, il nous les failloit tirer dans l'eau avec des cordes, et en tirant le mien, je me pensay perdre, à cause qu'il traversa dans un des bouillons ; et si je ne fusse tombé favorablement entre deux rochers, le Canot m'entraisnoit ; d'autant que je ne peus d'éffaire assez à temps la corde qui estoit entortillée à l'entour de ma main, qui me l'offença fort, et me la pensa coupper. En ce danger, je m'escriay à Dieu, et commençay à tirer mon Canot, qui me fut renvoyé par le remouil de l'eau qui se faict en ces

Sauts, et lors estant eschappé je louay Dieu, le priant nous préserver. Notre Sauvage vint après pour me secourir, mais j'estois hors de danger ; et ne se faut estonner si j'estois curieux de conserver nostre Canot : car s'il eut esté perdu, il falloit faire estat de demeurer, ou attendre que quelques Sauvages passassent par là qui est une pauvre attente à ceux qui n'ont de quoy disner, et qui ne sont accoustumés à telle fatigue. Pour nos François, ils n'en eurent pas meilleur marché, et par plusieurs fois pensoient estre perdus ; mais la Divine bonté nous préserva tous. Le reste de la journée nous nous reposasmes, ayans assés travaillé." (1)

Lecteurs, si jamais une excursion de vacances vous amène sur ces rives de l'Outaouais, vous constaterez vous-mêmes combien fidèle est la description que fait Champlain du Long-Sault. Les rochers pointus de la grève, les remous, les bouillons, les brisants des rapides sont toujours là. Et vous resterez émerveillés de l'intrépidité et de l'esprit de foi de nos ancêtres qui, les premiers, ont donné à Dieu, à leur patrie et à la civilisation ces riches contrées. Comme Champlain, peut-être, vous aimerez à vous reposer là toute une journée, tant l'endroit a gardé de ses anciens charmes, et tant les chutes se plaisent à redire à vos oreilles les refrains des aïeux.

* * *

A la suite de nos découvreurs vinrent nos missionnaires ; ils ont écrit eux aussi sur cette route des pages

(1) *Œuvres de Champlain*, III vol. p. 298.

immortelles. Rappelez-vous les noms des récollets, Le Caron, Sagard, Viel ; des jésuites, Lalemant, Massé, de Brébeuf, Daniel, Garnier ; des sulpiciens, de Fénelon, d'Urfé, Trouvé, Gallinée. Le cadre de cet article ne nous permet pas de les suivre tous dans le champ de leur apostolat. Qu'il nous suffise de savoir qu'ils ont passé ici bien des fois, et que bien des fois, peut-être, ils ont *fait cabane* pour la nuit, au Long-Sault. Ecoutez Sagard vous raconter les douceurs de son voyage de 1623 : " Mes hommes étaient cinq en nombre et je faisais le sixième ; l'un servait de gouverneur, que j'avais derrière mon dos, tellement près de moi, qu'avec le bout de son grand aviron, il m'attrapait souvent le sommet de la tête, que je tenais baissée le plus que je pouvais pour éviter ces rencontres... J'étais quasi en peleton, assis à côté d'un nageur ; puis deux autres nageurs étaient assis devant moi à côté l'un de l'autre et le cinquième barbare tenait le devant, l'aviron à la main... Le soir nous fîmes chaudière à la huronne, mais pour ce coup je ne puis encore manger de leur sagamité, pour ce qu'elle me semblait trop fade et dégoûtante, et me fallut aussi coucher sans manger... D'écumer le pot jamais il ne s'en parle, non plus que de laver la viande ou le poisson avant de les mettre au pot. Ils traitèrent un morceau de venaison à la Petite-Nation, mais comment pensez-vous qu'ils le coupèrent ? Ce fut de le tenir contre terre avec leurs pieds sales, et à mesure qu'ils en coupaient quelque pièce, ils la jetaient dans la chaudière sans autre sel que le sable qui y tenait attaché. Les écuelles, desquelles nous nous servions, n'étaient jamais nettoyées, que du doigt qui essuyait le reste de la sagamité...

“ Nous rencontrions aussi parfois de furieux bourbiers, desquels nous recevions de grandes incommodités et des peines non pareilles d’en pouvoir sortir, que les jambes toutes embourbées ”... Puis il y a, continue toujours le bon Frère Sagard, “ les moustiques qui nous font une continuelle et très cruelle guerre, pire que celle des loups, qui se contentent de la première brebis, et non ces animaux de la première piqûre... Leurs morsures malignes rendent les personnes semblables à des lépreux, laids et hideux à ceux qui les regardent... Ces petites bêtes se jettent dans vos yeux, elles entrent dans votre bouche, passent par-dessous vos habits, et percent même l’étoffe qui joint votre chair... Pour moi, je confesse que c’est le plus rude martyre que j’ai souffert dans le pays... (1)

Le Père Le Caron racontant à son tour ses misères, écrit : “ J’ai marché plus de cent fois dans les rivières, sur des roches aigues qui me coupaient les pieds, dans la fange, dans les bois, où je portois le canot et mon petit équipage, afin d’éviter les rapides et les chutes d’eau épouvantables... Cependant il faut que je vous avoue que je ressentais au milieu de mes peines beaucoup de consolation... (2)

Quelle grandeur d’âme, quel admirable esprit de foi chez ces émules de saint Paul ! Et quand les Jésuites viendront prêter main forte à nos premiers ouvriers évangéliques, une autre misère les attendra : la perspective terrifiante d’être saisis en route par l’Iroquois embusqué sur les grèves ou caché au pied des rapides, et d’être brûlés à petit feu, ou déchirés par le fer et mangés tout vivants. Ecoutez l’un d’eux nous

(1) Sagard, *Histoire du Canada*, p. 176 et sq.
(2) Leclercq, *Premier établissement de la foy*, I, p. 73.

raconter des horreurs qui font frémir : " Ils me mirent de l'ordure dans la bouche, et me brûlèrent le reste des ongles et quelques doigts des mains. Ils me disloquèrent les doigts des pieds, et me percèrent un pied avec un tison...

" Pendant la nuit, je restais étendu sur la terre nue, et attaché, selon leur coutume, à plusieurs piquets, par les pieds, les mains et le cou. Pendant six à sept nuits, les moyens qu'ils prirent pour me faire souffrir sont tels qu'il ne m'est pas permis de les décrire, et on ne pourrait les lire sans rougir... Après un tel traitement, je devins si infect et si horrible que tout le monde s'éloignait de moi, comme d'un cadavre en putréfaction, et on ne m'approchait que pour me torturer... Je trouvais difficilement quelque personne charitable pour me mettre la nourriture dans la bouche, ne pouvant me servir d'aucune de mes mains qui étaient enflées et en pourriture... Je fus réduit à manger des grains de blé d'Inde crus... Le besoin me fit trouver du goût à mâcher de l'argile... J'étais couvert de sales insectes... Les vers naissaient dans mes plaies, et dans un seul jour, il en tomba plus de quatre d'un de mes doigts... (1)

Héroïques martyrs ! c'est le cri qui s'échappe de nos cœurs en lisant ces lignes. Quand ils ont passé deux ans, trois ans de vie sauvage, la route de Carillon les voit redescendre souvent dans l'état du Père Daniel, en 1636 : " Il avait la face gaie et joyeuse, mais toute défaite ; il était pieds nus, l'aviron à la main, couvert d'une méchante soutane, son bréviaire pendu au cou, sa chemise pourrie sur son dos...

---

(1) Bressani, *Relation abrégée*, p. 125.

Ce lui était assez d'avoir baptisé un pauvre misérable qu'on menait à la mort, pour adoucir tous ses travaux... (1)

En face de textes aussi clairs et aussi précis qui nous peignent l'admirable vie de désintéressement et de souffrances de ces hommes de Dieu, on se demande si ce sont les mêmes que vise la boutade malveillante de Frontenac : " Ils songeaient autant à la conversion des castors qu'à celle des âmes," (2) et on ne prend pas la peine de discuter cette réflexion de Michelet, sectaire et partiale : " Les Jésuites, rois du Canada, maîtres absolus des gouverneurs, avaient là de grands biens, une vie large, épicurienne... " (3)

Cette route de Carillon est teinte du sang de nos missionnaires : elle est sacrée. Les dix-sept braves peuvent venir maintenant : les forêts des grèves de l'Outaouais et du Saint-Laurent ont vu prier à leur ombre le Jésuite ou le Récollet. Depuis longtemps les échos redisent des chants français et des cantiques pieux.

---

(1) *Relations des Jésuites*, année 1636.

(2) Lettre de Frontenac à Colbert, 2 nov. 1672, citée par Lorin dans *Le comte de Frontenac*, p. 168.

(3) Revue des Deux-Mondes, article, *Six mois de la Régence* (1718-1719), 15 janvier 1863.

II

DOLLARD AU LONG-SAULT

Ce fut un beau combat que celui du Long-Sault ; tout concourt à en faire un geste à la fois chevaleresque, pieux, patriotique. (1)

Au printemps de 1660, la Nouvelle-France, tenue en alarme depuis plus de vingt ans par les Iroquois, en était rendue à une détresse voisine du désespoir. Québec se fortifiait. Les monastères des Ursulines et des Hospitalières, le couvent des Jésuites, le séminaire, avaient l'aspect de forteresses. L'étranger qui aurait passé par les rues de la vieille capitale, à voir les corps de garde autour des habitations, à entendre résonner le qui vive ! des sentinelles se serait cru dans une ville assiégée. C'était vrai pour Québec ; ce le serait bientôt pour les Trois-Rivières, pour Ville-Marie, pour la Nouvelle-France entière, si personne n'osait arrêter la marche dévastatrice de l'ennemi. Trois cents Iroquois descendaient par l'Outaouais, cinq cents autres se cachaient dans les îles du Saint-Laurent. Ils avaient pour plan bien arrêté de ravager les bourgades françaises et de ruiner à jamais sur les rives canadiennes l'œuvre de Champlain : c'est la nouvelle terrifiante que venaient d'apprendre au gouverneur des prisonniers.

---

(1) Le meilleur récit du fait d'armes du Long-Sault nous a été laissé par l'abbé Faillon dans son *Histoire de la colonie française au Canada*, c'est celui-là que nous suivons en l'abrégeant.

Que pouvait faire le colon en cette triste conjecture ? Compter pour le défendre sur le secours des soldats ? la colonie en avait à peine une centaine. Mettre sa confiance dans le bras puissant de nos alliés sauvages ? Mais les Hurons depuis leur dispersion devenaient un danger et une charge. Il restait aux Français l'espoir de vendre chèrement leur vie. Tous le désiraient et s'y préparaient, lorsqu'un événement imprévu fit changer la face des choses.

A cette époque Ville-Marie comptait autant de héros que de colons. Nommons entre autres : Maisonneuve, le chevalier de Brigeac, de Belestre, Charles Le Moyne, Lambert Closse et le commandant de la garnison, Adam Dollard, sieur des Ormeaux, un jeune de vingt-cinq ans,

............mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Un soir, ce dernier entra hardiment chez M. de Maisonneuve et lui exposa un projet de défense. Il avait trouvé seize compagnons : ils sortiraient de la ville et iraient se poster en embuscade sur l'Outaouais pour arrêter la descente de l'ennemi. Ils combattraient sans faiblir, ils mourraient s'il le fallait, tous, pour le salut de la Nouvelle-France.

Dollard parlait avec tant de flamme dans les yeux, il détaillait les circonstances de son équipée avec tant de conviction et de simplicité, il paraissait trouver si naturel de mourir pour que d'autres puissent vivre, que le Gouverneur de Ville-Marie serra sur son cœur ce fier jeune homme et approuva son héroïque résolution. Et ce soir-là, comme la sève printanière mon-

tait au cœur des arbres et leur redonnait la vie, montait aussi au cœur des Français un flot de vie nouvelle et de ferme espoir.

Le 19 avril, les dix-sept braves, chef en tête, étaient au pied des autels. Pendant que le prêtre, l'abbé Souart, élevait l'hostie sainte, eux, debout et ensemble, levèrent la main vers le Dieu des forts et jurèrent de mourir plutôt que de se rendre. Ils communièrent pour sceller ce serment solennel et partirent.

Ils partirent l'âme pure, les yeux pleins de flamme patriotique, la tête haute et déjà auréolée de la couronne des martyrs.

Ils partirent sans faiblir, sans regarder derrière eux, des mères, des frères, des sœurs qui sanglotaient. Ils prirent la route de Carillon suivis des acclamations enthousiastes de leurs frères d'armes, sous les regards d'envie de Le Moyne et de Lambert Closse, inconsolables de manquer cette occasion de verser leur sang pour la Nouvelle-France.

* * *

A cette époque la route du Long-Sault était sauvage, inhabitée. A perte de vue sur les rives du Saint-Laurent et de l'Outaouais, s'étendait la forêt vierge aux arbres majestueux. Des voyageurs avaient appris à Dollard l'existence de postes de traite échelonnés le long du trajet, au sault Saint-Louis, à Sainte-Anne et à Carillon ; il fera de ces endroits des étapes au cours de son glorieux voyage.

Les dix-sept braves poussèrent au large leurs canots et sans bruit les avirons plongèrent dans les eaux du fleuve. Ils avaient fait à peine quelques milles que

l'avant-garde signalait des canots iroquois glissant sournoisement le long de l'île Saint-Paul. Ils leur donnèrent la chasse. Le combat fut court mais meurtrier ; il fit trois victimes françaises. L'une, Nicolas Duval, fut tuée d'une balle iroquoise, deux autres, Mathurin Soulard et Blaise Juillet, se noyèrent dans l'attaque. L'ennemi avait fui dans la forêt. Il fallut revenir à Ville-Marie pour rendre aux morts les honneurs funèbres. Trois autres Français s'offrirent pour combler les vides, et l'on repartit. Le voyage fut long. Huit jours durant, les glaces du fleuve arrêtèrent ces braves au bout de l'île. Enfin le 1er mai ils atteignaient sains et saufs les rapides de Carillon.

Il y avait là, perdu sur la grève rocailleuse, abrité par les arbres du coteau voisin, un méchant réduit de pieux. Les explorateurs, les missionnaires, les sauvages en route vers les pays d'en haut y passaient souvent la nuit. Les dix-sept braves relevèrent à la hâte le fort et s'y installèrent pour attendre l'Iroquois.

L'attente ne fut pas longue. A peine venaient-ils de recevoir le renfort de quarante-quatre sauvages alliés, qui venaient partager leur gloire, que des cris farouches réveillèrent les échos des bois. C'était l'avant-garde de l'armée iroquoise qui signalait la présence des Français au pied des rapides. Et le siège du fort commença pour ne se terminer que dans les derniers jours de mai.

Qui de vous, lecteurs, n'en connaît les incidents fameux. Les Iroquois, au nombre de trois cents, croyant n'avoir affaire qu'à un faible parti de coureurs de bois, se lancent en masse contre le réduit. Par trois fois leurs vagues terrifiantes tentent de submerger cette poignée de héros, mais sans succès. Il leur fallut

reculer devant le feu meurtrier des Français. L'ennemi devînt prudent, et il essaya la ruse, l'embuscade, l'attaque en tirailleurs derrière les arbres du coteau. Ce fut en vain, les mousquets des braves allongés dans les meurtrières abattaient toujours de nouvelles victimes. A chaque assaut la rage des Iroquois redoublait, car les Français les défiaient. Dans les instants de répit, ils se donnaient la joie de sauter par-dessus la palissade et d'apporter en triomphe la tête des ennemis tués dans l'attaque, qu'ils piquaient ensuite sur le retranchement. Bientôt chaque pieu du fort porta une macabre décoration de têtes aux cheveux hérissés et aux faces tachées de sang et grimaçantes.

L'ennemi tint conseil. Quelques heures après, un canot se détachait de la grève et filait en toute hâte vers Ville-Marie. On envoyait chercher du renfort pour reduire ces entêtés. Et ce furent cinq jours de repos pour Dollard et ses compagnons ; mais cinq jours quand même de blocus serré et de souffrance.

Dans la précipitation de la première attaque, les nôtres avaient laissé au bord de la rivière leurs canots et leurs ustensiles de cuisine. Les Iroquois brûlèrent les canots pour enlever aux assiégés tout moyen de fuite. Ils brisèrent avec acharnement les chaudières et autres objets laissés sur la grève. Les dix-sept braves et leurs alliés se virent bientôt en proie aux horreurs d'une soif brûlante et condamnés à manger, pour toute nourriture, de la farine crue et sèche. Et puis, pour comble de malheur, leurs alliés sauvages, excepté cinq, les trahirent. Fatigués d'un long siège, et ne doutant guère de l'issue du combat, ils passèrent du côté des assiégeants et leur apprirent la faiblesse des assiégés.

Le renfort arriva enfin après cinq jours d'alarme. Les vingt-deux braves avaient affaire maintenant à plus de huit cents Iroquois, farouches, sans merci. Le moment était venu pour eux de vendre chèrement leur vie et de donner au monde le spectacle unique de dix-sept jeunes gens, aidés de cinq sauvages, qui arrêtent pendant trois jours l'élan impétueux de huit cents guerriers.

Ce fut dans le fort trois jours d'héroïsme, de courage, de souffrance. Le Français est noir de poudre, tout couvert de sang de ses frères tués, mais il combat toujours. La faim, la soif le dévorent, mais il reste debout. L'œil en feu, il ajuste l'Iroquois et chacune de ses balles fait une victime.

En dehors du fort, à la lisière de la forêt, c'est une fusillade nourrie qui part de chaque arbre, de chaque buisson, de chaque repli du terrain. De temps en temps, c'est une bande indisciplinée qui se rue à l'assaut des palissades, vacille sous le plomb, avance, recule jusqu'au bois laissant le sol jonché de cadavres. Quand l'assaillant se repose ou *fait chaudière*, Dollard et les siens avalent en toute hâte un peu de farine, puis à genoux, les bras au ciel, demandent au Dieu des armées la force de tenir jusqu'au bout. Jusqu'au bout ! ils l'ont juré, ils tiendront !

Au troisième jour l'Iroquois se concerte une seconde fois. Le Français comprend que la fin du drame s'annonce. Bientôt une masse informe, bariolée, surgit de la forêt et s'avance vers le réduit. L'Iroquois lance un dernier assaut. Il s'est couvert de larges et épais boucliers de bois et il s'avance lentement : lourd serpent qui rampe, enlace sa victime et l'étouffe en resserrant ses anneaux de chair. Le voilà au pied du

retranchement. Dollard arme jusqu'à la gueule un vieux mousqueton, y applique une mèche, l'allume et lance l'engin meurtrier par-dessus la palissade. Une branche d'arbre ramène le projectile dans le fort où il éclate. L'explosion terrifie les assiégés et en tue plusieurs. L'Iroquois profite du moment de confusion ; déjà quelques pieux du retranchement sont arrachés et l'ennemi s'engouffre dans le fort en poussant des cris de joie. Le corps-à-corps fut terrible, sauvage, meurtrier. La hache iroquoise et la bonne épée française travaillent durement. Ces beaux coups d'épées entrevus dans tes espoirs chevaleresques, ô Dollard, comme ils sonnent clair en ce ciel pur de mai. Ils dominent les hurlements des assaillants, les râles des blessés, la longue et mélancolique plainte du Long-Sault ! Oh ! les grands rêves de mourir pour la patrie, enfin réalisés ! Dollard tombe, les derniers survivants se couchent comme lui dans la gloire, et l'Ange de la Nouvelle-France vient déposer sur ces fronts, hier obscurs, la couronne de l'immortalité.

Gloire à vous, héroïques martyrs !

* * *

Les sauvages n'eurent pas la joie de torturer de nombreux prisonniers, un seul vivait encore lorsque finit la lutte ; ils le massacrèrent horriblement. Puis ils comptèrent leurs morts : plus de deux cents gisaient par terre. Ils rassassièrent leur soif de vengeance sur les Hurons, traîtres à la cause française.

Ce fait d'armes conçu avec une si chevaleresque détermination, exécuté dans un élan de piété mystique, a sauvé la colonie. La route de Carillon avait vu

défiler cette année-là des héros d'épopée, elle en garde encore une gloire immortelle. Leurs noms tirés de l'oubli sont écrits maintenant en lettres d'or sur le bronze des monuments. Que les jeunes, en les lisant, apprennent d'eux à soutenir jusqu'au bout les bons combats, pour les bonnes causes. Saluons-les en empruntant à un poète, par respect pour leur mémoire, la langue des dieux :

" Le chef, Adam Dollard des Ormeaux. . .La belle âme
Fervente, enthousiaste, et dont la jeune flamme
Fut pour notre jeunesse un sublime entraîneur !
Que Dieu le garde en grâce et nos fils en honneur !
Jacques Brassier, Jean Tavernier dit Hochetière,
Nicolas Tillemont. . . Toute une fleur très fière,
Très pure, de la race, et dont les vingt-cinq ans
Promettaient tant de fruits au bout de leur printemps. . .
Laurent Hébert, si grave, Alonié de l'Estres,
Si haut, que leurs pensers ne semblaient plus terrestres. . .

Nicolas Josselin, de candeur revêtu. . .
Ayant bien su prier, tous ont bien combattu. . .
Jacques Boisseau, Louis Martin, Robert Jurée. . .
De ces noms que j'écris chaque lettre est sacrée :
Qu'ils vivent grands et beaux, autant que leur dessein !
Simon Genet, François Crusson, René Doussin.

Robin, Christophe Augier, Jean Valets, Jean Le Compte. . .
Noms simples, radieux ! Que chacun d'eux raconte,
Si notre peuple un jour souffre un pareil assaut,
Ce que fut l'héroïsme au péril du Long-Sault,
Qu'il faut tout espérer, tant que la juste cause
Trouve pour la défendre un Français qui s'expose ! (1)

---

(1) Gustave Zidler, *Les dix-sept noms.*

III

APRÈS DOLLARD

Ce fut à la fin du 17ème siècle, après l'arrivée du régiment de Carignan, et au commencement du 18ème que se fondèrent les premiers établissements stables sur cette route désormais célèbre.

Vers 1668, Cavelier de la Salle reçoit le fief de Lachine. (Ce nom rappelle l'illusion qu'il caressait depuis longtemps d'atteindre les Indes par la route de l'ouest). Des colons le suivent, et pour protéger la cité naissante trois forts surgissent de terre : l'un, le fort Rémy, nom du premier curé du lieu, occupait l'emplacement du noviciat des Oblats, près du pont du Pacifique Canadien ; l'autre, le fort Rolland, du nom d'un colon, François Lenoir dit Rolland, s'élevait près de la gare du Grand-Tronc ; le dernier, sur la propriété d'un nommé René Cuillerier dit Léveillé, s'appelait Cuillerier ; il se dressait non loin des aqueducs actuels.

La bourgade grandit vite jusqu'au jour du terrible massacre de 1689. Un petit monument, élevé à la mémoire des victimes, invite le voyageur à leur donner un pieux souvenir.

C'est à Dorval, que les farouches Iroquois mirent pied à terre. Un mois durant, ils terrifièrent l'île de Montréal, brûlant, massacrant tout sur leur passage. Ils firent 66 victimes et brûlèrent 56 maisons. Ce n'est qu'à l'arrivée de 500 soldats, commandés par M. de

Vaudreuil, qu'ils reprirent le chemin de leur pays. (1)

Le pélerin du Long-Sault aimera, sans doute, à se rappeler que le bon Dollier de Casson, supérieur de Saint-Sulpice de Montréal, fut le premier à entreprendre, vers 1700, le creusement du canal de Lachine. Entreprise gigantesque que le manque d'argent arrêtera vers 1714, et qui ne sera terminée qu'en 1824. (2)

Le village de Dorval, qui commence vers la même date, remettra en mémoire un nom bien connu : François de Salignac, abbé de Fénelon, frère du grand Fénelon. Il fut le premier propriétaire des îles Dorval. La mission sauvage qu'il avait commencée à cet endroit s'appelait la Présentation, et les îles adjacentes, de Courcelles. Pierre Bouchard, sieur Dorval, qui vint s'y établir en 1691, eut l'honneur de laisser son nom aux îles et au joli village actuel. Toujours vers la même date, d'autres postes s'élèvent à la Grand'Anse, baie Valois actuelle ; à Caugnawaga, pour les Iroquois convertis ; à Châteauguay et à l'île Bernard, fief de Charles Lemoyne de Longueuil ; à la Pointe-Claire, propriété des Sulpiciens jusqu'en 1837 ; à Anauy ou la Pointe à Quénet, de Jean Quénet, son possesseur, (Beaurepaire d'aujourd'hui) ; à la Pointe Saint-Louis, (Pointe-à-Caron d'aujourd'hui), où l'abbé d'Urfé porta le premier le titre de curé du Bout-de-l'île, (son nom est resté attaché à la baie voisine) ; à l'Ile Perrot, concédée au gouverneur de Montréal de ce nom, et dont l'agent de commerce, Antoine de La Fresnaye, sieur de Brucy, fit appeler longtemps les rapides de Sainte-Anne rapide de Brucy ; à Sainte-Anne de Bellevue, fief de M. Sidrac Du Gué, sieur de

(1) Voir *Lake St. Louis old and new,* by Désiré Girouard, p. 118.
(2) Désiré Girouard, op. ci. p. 434.

Boisbriant ; à l'île aux Tourtes, propriété de M. Philippe de Rigaud de Vaudreuil, mission sauvage transférée plus tard à Oka ; à Senneville, concédé à Jacques Leber, sieur de Senneville ; à Saint-André, qui doit son nom à Claude de Robutel, sieur de Saint-André ; à Argenteuil, propriété de Charles d'Ailleboust, sieur d'Argenteuil ; à Vaudreuil, à Rigaud vaste domaine du frère du dernier gouverneur du Canada, M. Rigaud de Vaudreuil ; enfin à Carillon, selon toute probabilité, fief de Philippe Carrion du Fresnay, déjà propriétaire d'un poste de traite aux îles de Carillon. (1)

Que de noms dans une seule page, et que de grands noms ! et que de souvenirs ils éveillent dans l'âme ! Que d'héroïsme, de grandeur d'âme, d'abnégation suppose l'œuvre qu'ont poursuivie victorieusement ces seigneurs et leurs censitaires !

Quel bonheur pour le touriste de retrouver la plupart de ces noms, attachés aux rivières, aux baies et aux villages, qui, de proche en proche, s'échelonnent sur la route de Carillon. Il les salue avec respect, et se sent plus fier d'être de la race de ces pionniers de la colonisation.

* * *

N'y aurait-il pas intérêt maintenant à voir passer sur ce chemin de l'ouest, nos militaires et nos hardis coureurs de bois canadiens : de la Salle, Perrot, Tonty, Du Luth, Peré ; et d'autres plus tard, aussi braves, aussi intrépides, La Mothe, Courtemanche, La Forest,

---

(1) Le lecteur pourra consulter avec profit, sur les origines de de ces diverses concessions, l'ouvrage si documenté de M. D. Gi rouard ; le beau livre de M. Salone, *La Colonisation de la Nouvelle-France ; l'Histoire des Canadiens français* de Sulte.

Le Sueur... Une île à l'entrée de l'Outaouais vous rappellera la mémoire de l'un d'eux, l'infortuné Cadieux :

Rossignolet va dire à ma maîtresse,
A mes enfants qu'un adieu je leur laisse,
Que j'ai gardé mon amour et ma foi,
Et désormais faut renoncer à moi.

C'est donc ici que le mond' m'abandonne !...
Mais j'ai secours en vous, Sauveur des hommes !
Très sainte Vierg', ah ! m'abandonnez pas,
Permettez-moi d'mourir entre vos bras ! (1)

Un jour, à l'époque où les rapides de Carillon sont inaccessibles, même aux plus audacieux sauvages, une troupe de Canadiens vint camper à ses pieds. Commandée par le Chevalier de Troyes, elle s'en va chasser les Anglais de la baie d'Hudson. Et son commandant raconte le passage du Long-Sault dans son journal, simplement, comme s'il s'agissait d'un fait ordinaire, quand on a avec soi d'Iberville, Sainte-Hélène et de Maricourt. On devine le charme prenant de ces lignes lues en face même des rapides : " Je fus camper le 4ème jour d'avril au pied du Long-Sault. Je marchais avec une épée amenchée dont je sondois la glace fine qui s'était faite la nuit précédente. Le jour commençant un peu à hausser, je me trouvé dans un endroit où la glace plioit soulz moi dix pas à la ronde. Je marchois cependant en assurance faisant fond sur la grosse glace que je m'imaginois trouver desous, mais l'usage frequent que je fis de mon épee me fist connaître mon erreur et le danger ou j'estois, qui m'obligea

(1) Gagnon, *Chansons populaires*, p. 199.

de quitter le canal, ou je marchais comme par le plus court, et de continuer la route le long de terre. Le R. P. Silvie me suivoit pas à pas, et courut les mêmes risques. Nous vîmes au bout du Long-Sault, les vestiges ou dix-sept françois soutinrent pendant les anciennes guerres des Iroquois, l'effort de sept cents de ces barbares dont ils tuerent et blesserent un nombre tres considérable. Leur résistance aurait eu le succez que méritait leur bravoure sans la trahison d'un huron qui se sauve du fort, et aiant adverti les Iroquois qui méditaient leur retraite, des deffauts de la place, de la necessite ou estoient les françois de les enlever par une attaque generale, causa ainsi la perte de ces braves gens, qui n'eurent dans leur desastre autre consolation que de vendre bien cherement leurs vies.

" Le cinquième jour d'avril, ceux qui estoient restez derrière arriverent au camp, ou nous séjournames pour raccomoder nos canots les regommer et faire perches et avirons, estant obligé à toutes ces precautions d'autant que nous estions au pied d'un rapide qui ne gèle jamais et ou il fallait trainsner et percher. Ainsi le Sr. de St. Germain que j'avois envoié reconnaistre le bordage par dedans le bois m'aiant assuré que le portage estoit impossible cela me fist resoudre de monter le rapide comme en plain esté, c'est à dire dans l'eau jusqu'à la ceinture...

" Le sixiesme jour d'avril, je continué de faire travailler aux canots, et fis elever une croix sur une pointe que l'on découvre de bien loin.

" Le septiesme jour des rameaux, il plut toute la journée et fist très grand vent ce qui nous empecha de faire la procession. Le lendemain le temps continua.

" Le neufviesme avril, messieurs de Ste. Helene et d'Iyberville, accompagnez d'habiles canotteurs, commencèrent à monter le Long-Sault... " (1)

A ces braves vous joindrez les noms de militaires distingués qui ont défendu ces postes avancés au temps de la colonisation, comme MM. de Blainville, de Lorimier, Jean-Louis de la Corne, Gédéon de Catalogne, René Gauthier, sieur de Varennes, Pierre de la Vérendrye, de Repentigny. De se savoir si bien entourée de vaillance et de fierté chevaleresque, donnera à la jeunesse qui suit ce chemin une âme plus ardente et plus batailleuse.

Sur la route de Carillon, nos découvreurs, les premiers, ont planté le drapeau fleurdelisé, nos missionnaires, les premiers, ont versé leur sang, nos seigneurs et nos soldats, les premiers toujours, y ont jeté les bases des villages qu'ils ont défendus ensuite héroïquement.

Si jamais, lecteurs, vous entreprenez ce pieux et réconfortant pélérinage de Carillon, vous laisserez sur la route vos âmes se remplir de la poésie de la nature canadienne si grandiose et si pittoresque, vous y mettrez aussi un peu de la chevalerie de nos militaires, de la mélancolie rêveuse de nos aventuriers, de l'endurance de nos premiers colons, de la piété et de la soif du martyre de nos missionnaires, et vous pourrez ensuite, sans crainte de la profaner, gravir la colline où Dollard et ses seize braves donnèrent leur vie pour la cause de la patrie.

C'est le cœur de ces héros qui battra dans vos poitrines.

---

(1) *Journal de l'expédition du Chevalier de Troyes*, édité par J. Caron, p. 22.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES






UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 12 23 08 09 009 8